Abonnement : à l'étranger : $6.00.
au Canada : $4.00.

Téléphones : Rédaction 651.
Administration et Librairie, 457.

Le seul quotidien français au nord et à l'est de Québec.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

La Publicité est un facteur primordial dans les affaires et dans mon opinion, l'annonce dans le journal est la meilleure, car celui-ci est le plus fort medium dont le publiciste puisse se servir.

JOSEPH LAPORTE,
vice-président,
Laporte-Martin, Ltée.

Le "PROGRES" est le premier journal à vous apporter 100% des nouvelles régionales et 90% des nouvelles étrangères

Vol. XLI—No 103 Chicoutimi, MARDI, 20 DECEMBRE 1927

Organe indépendant des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay

L'HON. R.-B. BENNETT A FAIT UNE APPARITION A MONTREAL

Le chef de l'opposition est l'hôte des Voyageurs de Commerce, à Montréal, et l'hon. J.-A. Robb lui souhaite la bienvenue dans l'Est du Canada.

DES DISCOURS OPTIMISTES

Ce que l'hon. Bennett pense de l'Empire.

ET LE CANADA

Montréal ,20. — (Serv. Presse Canadienne). — "Le Canada est une partie de l'empire exceptionnellement", a dit, ici hier soir, l'hon. R.-B. Bennet, Chef du Parti Conservateur. Hôte d'honneur au dîner annuel de l'Association canadienne des voyageurs de commerce, il prononçait son premier discours, à Montréal, depuis qu'il a été choisi comme Chef du Parti Conservateur.

Il dit, qu'il espérait que les voyageurs verraient clair dans l'avenir de l'empire et qu'un jour viendrait où les besoins et les ressources des différentes parties de l'empire correspondraient. Il affirma dans une autre partie de son discours se figurer l'empire travaillant avec unité créer "quelque chose" à côté de laquelle la grandeur des Etats-Unis apparaitrait comme négligeable.

L'optimisme était de règle dans toutes les allocutions qui furent prononcées. L'hon. J.-A. Robb, ministre fédéral des Finances, C.-H. Cahan, député de St-Laurent - St-Georges, et Arthur Sauvé, Chef du Parti Conservateur, au provincial, étaient au nombre des autres orateurs. M. Robb dit qu'il souhaitait une cordiale bienvenue à M. Bennett dans l'Est du Canada. Il ajouta qu'il différait d'opinion avec M. Bennett sur quelques sujets et qu'on ne pouvaient raisonnablement espérer qu'ils soient toujours d'accord, puisqu'il est tout naturel que M. Bennett soit dans le tort quelquefois".

Le ministre des finances affirma que, d'après sa propre expérience comme ministre du commerce, il était fier de ce que les agents commerciaux canadiens à l'étranger avaient toujours maintenu le haut renom du commerce canadien.

"Les Canadiens, dit M. Bennett, commencent à peine à réaliser l'immensité de leur héritage et que le Dominion était le plus grand dépôt de matières premières arborant un seul pavillon. Par l'usage de ces matières premières, encouragés par une sage législation, les Canadiens devraient être capables de développer leurs ressources naturelles et donner de l'emploi aux Canadiens. En travaillant à cette fin, le Canada ne fait que remplir ses charges. Le chef conservateur dit qu'il aimerait voir un plus grand commerce entre les provinces.

M. Robb est heureux de rencontrer les voyageurs de commerce membres de cette grande Association dont il fait lui-même partie depuis 1903, car il a connu, bien avant l'automobile, les duretés de la route, les misères du séjour dans les petits hôtels de campagne où l'on apprécie mieux les douceurs du foyer.

Parlant ensuite du rôle des voyageurs de commerce, il rappelle que ce sont eux qui connaissent le mieux l'opinion de la nation,qui jouent un rôle important dans le pays. Ces voyageurs sont en quelque sorte les mieux gradués en effaires car y a-t-il

(Suite à la 7ème page)

POUR VOL

Québec, 20 — Léon Roberge, 18 ans, de St-Tite des Caps, a comparu hier en cours de police, devant le juge Choquette, sous l'accusation de vol d'un renard argenté d'une valeur de $500. Roberge a plaidé coupable. Sa sentence sera rendue vendredi prochain.

LE TEMOIGNAGE DE W. SIMPSON A ETE LE MEME

La Couronne a fini sa preuve et la défense entend des témoins.

LA FIN A NOEL

Québec, 20. — D.N.C. — Le quatrième procès de la femme Gallop, accusée du meurtre de son mari, se poursuit à Québec, devant l'hon. Juge Lemieux. La couronne a terminé sa preuve hier soir et la défense a commencé la sienne ce matin. On se demande si le procès pourra être terminé avant la fête de Noël. Plusieurs en doutent. La défense a une douzaine de témoins à faire entendre et la Couronne en amènerait un certain nombre en contre-preuve. Puis ce sera les plaidoiries, en français et en anglais, la charge du juge, etc.

Le témoin qui a été entendu pendant la plus grande partie de la journée d'hier a été Walter Simpson. Son témoignage avait commencé samedi, et hier il fut contre interrogé par le procureur de l'accusée, Mtre Alleyn Taschereau.

Au cours de son témoignage principal, Simpson n'a fait que répéter ses déclarations antérieures, à savoir les prétendus aveux que lui aurait fait l'accusée dans un moment de défaillance morale. Déprimée, sentant que tout s'écroulait autour d'elle, Mme Gallop, dit Walter Simpson, lui aurait déclaré qu'elle avait empoisonné son mari qu'elle n'aimait pas.

Dans son contre-interrogatoire, hier, Walter Simpson n'a fait que confirmer le témoignage qu'il avait rendu samedi alors qu'il fut interrogé par les avocats de la Couronne.

Simpson a nié avoir déclaré, chez les Durand et autres, qu'il savait Mme Gallop innocente, mais qu'il ne voulait pas s'occuper d'elle, qu'il se contenterait de sauver sa tête. Simpson prétend ne pas connaitre les personnes à qui il aurait fait ces prétendues déclarations.

Le détective Roussin fut de nouveau appelé dans la boite aux témoins. Il déclara n'avoir jamais arrêté Simpson comme complice, mais qu'il l'a arrêté comme témoin important.

Le Dr Derome, de Montréal, a été ensuite entendu. Le médecin déclara que l'autopsie faite par le Dr Harris, du Nouveau-Brunswick, les symptômes découverts par le Dr Constantin, coroner du Lac St-Jean, les déclarations des témoins et les analyses qu'il a lui-même faites, confirment son témoignage, à savoir que Gallop a été empoisonné avec de la strychnine.

LE NOMBRE DES VICTIMES DE L'INCENDIE

Québec, 20. — (De notre correspondant). — Le nombre connu des victimes de la tragédie de l'Hospice Saint-Charles qui avait été donné, la semaine dernière, comme étant de 36 ne serait plus que de 32 ou même 30. L'erreur qui a été commise à la morgue vient du fait que les cadavres furent transportés en morceaux et qu'ils furent déposés pêle-mêle dans deux petites pièces. Ce n'est qu'après l'enquête du coroner, lorsqu'on s'est mis à mettre les corps dans les tombes que l'on s'aperçut de l'erreur qui avait été commise.

Ce chiffre s'accroîtrait encore car on prétend qu'il y aurait une vingtaine de corps dans les décombres de l'Hospice Saint-Charles. Il est encore impossible de déterminer le nombre exact des victimes non retrouvées car nombreux sont les enfants hospitalisés dans des familles privées qui n'ont pas été rapportés à la maison-mère des Soeurs du Bon Pasteur.

A la suite de l'incendie du Pensionnat St-Jean-Berchmans, vendredi soir dernier, de nombreux enfants ont été reçus par des particuliers qui n'ont pas encore déclaré leur hospitalisation. Ainsi le jeune Richar Fournier, fils de M. J. Fournier, d'Amqui, n'a pas été retrouvé. On croit généralement qu'il est sauf, mais plusieurs entretiennent des craintes sur son sort.

PERTES PAR LE FEU

Toronto, 20 — Les pertes par le feu au Canada au cours de la semaine terminée le 14 décembre se sont élevées d'après le Monetary Times à $572,750 comparativement à $475,050 au cours de la semaine correspondante de l'an dernier. Le total des pertes par le feu du 1er janvier 1927, jusqu'au 14 décembre, 1927, se chiffre par $20,744,450.

L'AUTRICHE EN A ASSEZ DES COMMUNISTES

Le ministère Seipel doit prendre les moyens pour les expulser.

LA POLITIQUE

Vienne. — Il n'y a pas si longtemps qu'un ouvrier excité par les discours enflammés et haineux des réunions populaires tirait un coup de revolver contre le chancelier Seipel. Ce dernier fut grièvement blessé et resta plusieurs semaines entre la vie et la mort. Pendant la dernière campagne, on tira contre l'auto de l'ancien ministre des finances, le maire de Baden, Joseph Kollman, membre du parti chrétien social, sans aucun résultat. Maintenant , le revolver vient de nouveau de se faire entendre à Vienne. Un ancien artiste, actuellement mécanicien de scène sans occupation, fit feu à trois reprises contre l'auto dans lequel se trouvait le maire de Vienne, Karl Seitz, un des leaders des sociaux-démocrates. Personne ne fut blessé. L'émotion provoquée par cet attentat, oeuvre d'un déséquilibré sans nuance politique bien définie, est générale et de tous côtés, on réclame impérieusement le désarmement des extrémistes de droite et de gauche qui, dans tous ces cas, ont armé la main des coupables. Les journaux prêchent de nouveau l'abolition de la haine des deux parts, la dissolution des formations qui jettent comme dernier mot dans toutes discussions, la menace de la violence. C'est de nouveau le thème de la dissolution des "heimwehr" bourgeoises et du "Schutzbund" social - démocrate qui est mis sur le tapis.

De nouveau est à l'ordre du jour le problème du développement de la situation politique intérieure de l'Autriche analogue avec la marche des choses à Vienne. On est unanime ment d'accord pour constater que l'Autriche pourrait courrir le danger d'une macédonisation" complète dont parlait le leader social démocrate Karl Renner. Il est grand temps d'en finir avec cette semence de haine que l'on jette depuis si longtemps par écrit et par parole à travers les masses et qui fait naitre des attentats. Le désir de désempoisonner la lutte politique, est général, mais on se demande s'il est aussi facile que cela de réduire au silence ceux dont semer la haine est une profession lucrative. Tant que cela ne sera pas réalisé, il n'y aura pas de calme politique durable et l'appel à la paix intérieure ne sera qu'une phrase vide de sens. C'est un fait remarquable, et en tous cas caractéristique pour la situation intérieure de l'Autriche, que pendant les cinq jours que s'est réservé la "National City Company de New-York, pour retirer son offre d'emprunt de 30 millions de dollars à la ville de Vienne en cas d'événements extraordinaires, se soit produit un de ces faits "imprévu "qui aurait pu entrainer un second 15 juillet, si la balle avait atteint son but ou si l'opinion avait pris une autre direction après l'attentat.

FUNERAILLES DU GENERAL LABELLE, HIER

Montréal, 20 — D.N.C. — Le brigadier-général Alfred-E. Labelle, décédé jeudi dernier, à l'âge de 61 ans, a été à neuf heures et demie hier matin, l'objet de funérailles on ne peut plus imposantes en la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Adélard Harbour, curé de la Cathédrale et le service chanté par S. G. Mgr Alphonse Déschamps, évêque auxiliaire de Montréal, assisté par MM. les abbés Armand Sabourin et Raoul Drouin comme diacre et sous-diacre. M. le chanoine Sylvestre agissait comme prêtre assistant.

LA SURVIVANCE A MONTREAL

LA LISTE DE 315 VOYAGEURS

LES VOYAGEURS

Montréal, 20. — (Spécial au "Progrès"). — Parmi les 315 personnes de la Survivance Française qui voyagent par le chemin de Fer National du Canada, il y a qui vont revoir la province de Québec pour la première fois, depuis bien des années. M. Alphonse Lamoureux, de Lamoureux Alta, parti pour l'Ouest Canadien en 1875,de Henriville,Qué. n'est jamais revenu dans la province de Québec depuis. Il fait le voyage avec son épouse Laura Chevigny Lamoureux établie elle-même dans l'Alberta depuis 45 ans.

"Les conditions de voyage aujourd'hui," dit M. Lamoureux, "alors que le Chemin de Fer National du Canada met des chars palais à la disposition des voyageurs, sont bien changées depuis le temps où je suis parti pour l'Ouest Canadien".

"En 1875" dit M. Lamoureux "il m'a fallu prendre le train pour Sarnia,de là,le bateau pour Duluth, de Duluth je suis monté dans un autre train qui m'a conduit à Crookston d'où je me suis rendu à Winnipeg en bateau en descendant la Rivière Rouge. Le 2 mai de la même année, je suis monté dans une charrette, le seul moyen de locomotion alors dans les Prairies, et le 17 juillet j'arrivais à Lamoureux. Le voyage qui durait alors plus de trois mois se fait aujourd'hui par le Canadien National avec tout le confort possible, en moins de trois jours". Lamoureux fut fondée par mon père et c'est la première place qui fut érigée canoniquement en paroisse dans l'Alberta. Lamoureux fut toujours et est encore un centre français. Le dernier troupeau de bisons sauvages que je vis fut lors de mon arrivée dans l'Ouest quand je traversai de Winnipeg à Lamoureux".

M. Joseph Lessard, un autre voyageur de la Survivance Française parti de Ste-Marie-de-Beauce en 1877, pour aller s'établir à Grafton Dakota revient aujourd'hui pour la première fois dans la province de Québec. Parti à l'âge de six ans il n'a qu'un vague souvenir de la province de Québec,mais, dit M. Lessard, j'ai toujours voulu retourner et cette année je profite du voyage de la Survivance pour revoir le pays de mes ancêtres.

La famille Lessard est l'une des premières qui soient arrivées à Grafton. Aujourd'hui, les Canadiens sont nombreux dans cette région, mais presque tous, dit-il, aspirent à revenir dans le Canada. Il est fort possible qu'un groupe nombreux de ces Canadiens aillent s'établir dans la région de La Rivière-de-la-Paix.

M. Lessard fait le voyage en compagnie de son beau-frère, M. Joseph Gourde qui revient lui aussi dans la province de Québec pour la première fois depuis 38 ans.

A OTTAWA

Ottawa, 20. — (Spécial au "Progrès"). — Les excursionnistes de la Survivance Française sont arrivés hier matin à Ottawa, dans deux trains spéciaux. Ils étaient au nombre d'environ 425 dont 315 sur le convoi du Canadien National. Mgr J. Charbonneau vicaire capitulaire du diocèse d'Ottawa, était à la gare avec un groupe de citoyens de la capitale pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs de l'Ouest. Ces derniers se sont rendus ensuite à l'Université d'Ottawa où ils furent reçus par le R P. Recteur et les professeurs.

Le R. P. Simard prononça le discours de bienvenue , l'hon. Sénateur N.-A. Belcourt adressa la parole, M. D. Petitclerc, directeur du voyage, répondit.

Après la réception à l'Université, les voyageurs ont visité la capitale, sont partis vers midi pour Montréal.

Montréal, 20. — (Spécial au "Progrès"). — Le train spécial du Canadien National, parti d'Edmonton, jeudi dernier, est arrivé à Montréal, hier soir, après s'être arrêté à différents endroits de l'Ouest et à Ottawa. Il amena le plus fort groupe de Canadiens-français qui aient jamais fait le voyage de la Survivance Française, soit 315 personnes, sur un total d'environ 375 parties des trois provinces des Prairies. Sur ce nombre, l'Alberta est représentée par 135 voyageurs, la Saskatchewan par 130 voyageurs et le Manitoba par 39.

Le directeur du voyage est le Dr J.-J. Petitclerc, M. Alphonse Brazeau, agent général , est en charge du convoi du Canadien National.

Parmi les personnages de marque venus de l'Ouest avec la Survivance l'on remarque outre le Dr J.-J. Petitclerc, MM. Raymond, président de l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan, Henri Lacerte, Président de l'association de l'Education du Manitoba, le Rév. P. O. Allard, O.M.I., Représentant le "Patriote" de l'Ouest, M. A. Hervieux, représentant l'Union d'Edmonton, M. J. Goulet, de Winnipeg représentant la "Liberté', les RR. PP. Boyer, P. Hétu et A. Fortier O.M.I., M. l'abbé Hamelin, Colonisateur de la région de la rivière de la Paix, etc., etc.

Le train spécial du Canadien National se compose de treize wagons en acier. Les voyageurs ont à leur disposition un wagon restaurant, un wagon-observatoire radio et un wagon -récréataion. Tous ces wagons sont décorés de banderolles et de rubans, ce qui donne au train un air de fête. Tous les voyageurs sont enchantés de leur voyage et du service qu'ils reçoivent sur le Canadien National, de la part des représentants de cette compagnie et particulièrement de MM. Brazeau et Jones.

Voici la liste des Voyageurs dans le train du Canadien National avec le nom de l'endroit d'où ils sont partis.

De Gravelbourg, Sask., M. et Mme J.-H. Coutu, M. et Mme G. Piché, M. Jos. Forcier, M. N. Mercier, M. F.-X. Tisseur, M. Léo Samoisette, M. Jos. Ross, Mme Jos. Ross, Mme Ross "Adèle", M. A. Piché, M. O. Charbonneau, Mme J.-B. Larochelle, Mlle Rachel Larochelle, M. P. Ross, M. F. Ross, M. et Mme L. Correbourg.

De Sedley, Sask., Mme J.-M. Circé et bébé, M. D. Bigonèse, M. U. Béchard, M. A. Jacques, M. J. Gilbert .

De Legal: M. et Mme T. Beaudoin, Mlle C. Hébert, M. E. Laraque, M. et Mme Montpetit, Mme Chamberland, M. O. Rochon, M. J.-B. Charrois, M. J. Emard, M. P. Létourneau, M. A. Garneau, M. A. Casavant, M. et Mme A. Brisson, Mme A. Trudeau et famille.

De Marcellin, Sask., M. et Mme O. Bourgeault, M. Trottier, Mme L. Renaud et fils, Mme O. Desjardins et enfants.

De Chauvin: M. et Mme A. Côté, M. T. Leblanc, M. J. Laforest, M. R. Larouche, M. T. Côté, M. E. Faucher, Mlle A. Faucher, M. R. Faucher, M. et Mme E. Courchesne, M. Courchesne, M. H. Leboeuf, Palmer, Sasq., M. W. Legault, Val Marie, Sask., Mlle Laure Legault, Val Marie, Sask., M. H. Larochelle, Gravelbourg, M. P. Larochelle, Gravelbourg, M. S. Méthot, Gravelbourg, M. et Mme A. Demers, Gravelbourg, M. et Mme O. Nadeau, Palmer, Sask., Mme A. Maisonneuve, Lébret, Sask., Mlle B. Maisonneuve, Lebret, Sask., M. et Mme Venne, "6 enfants" Willew Bunch, M. D. Paradis, Willowbunch, M. et Mme G. Bellemare, Willowbunch, M. et Mme L. Durand, "2 enfants", Willowbunch, M. F. Fradette, Radville, M. W. Beaulieu, Radville, M. Z. Allard, Radville, M. L.-S. Labelle, Radville, M. H. Boyer, Wilcox, Sask.

De St-Paul de Métis: M. G. Larue, M. et Mme H. Yvon et famille, M. H. Fraser, M. Létourneau, Mlle Létourneau, M. H. Dumaine, M. E. Drolet, M. et Mme O. Tessier et famille, Mme Dumaine et enfants, Mme C. Berlinguette, Mme Dr J.-P. Gagnon de St-Paul de Métis, Mme J. Douchet, Mme J. Belzil, Mme J.-A. Demers et enfants, Mme D. Bougie, Mme Jos. Beaudin et famille, M. Julien Beaudin et famille, M. L. Gascon.

De Debben, Sask., Mme F. Briand, Mme P. Pelletier, Mme C. Charpentier, Mme T. Lepage, Mme R. Durette, Mme G. Pelletier.

De Cold Lake: M. et Mme J. Deryn, M. et Mme N. Poirier, Mme W. Mitchell.

De Morinville: M. A. Brochu, M. W. Ouimet, M. et Mme E. Brisson, M. Jos. Bibeault, Mlle B. Coupal.

De Lamoureux: M. et Mme Lamoureux, M. Goddard, M. Alp. Goddard, M .S. Goddard, M. A. Alain, M. E. Normandeau, M. E. C. Langlois, M. E.-A. Rocceu, M. Jos. Madère.

De Lafond: M. E. Gouin.

De St-Vincent: J. Gratton, L. Girard.

De Falher: M. D. Langlois, M. O. Gervais, M. Jos. Crazeau, M. A. Achey, M. B. Bigo et famille,

(Suite à la 7ème page)

PRESIDENT ?

Toronto, 20 — La rumeur persiste dans les milieux bancaires locaux que l'hon. W. D. Ross lieutenant gouverneur de l'Ontario, sera nommé président de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, en remplacement de feu G. S. Campbell.

MME COLI EST CRUELLEMENT DESAPPOINTEE

De la manière avec laquelle les fonds ont été distribués

LE PARTAGE

Marselle, 20. — Il semble que la générosité américaine ait manqué au but qu'elle se proposait en chantant à alléger la situation de la veuve du capitaine François Coli, disparu de façon si tragique avec Nungesser, au cours de leur tentative de traversée aérienne de l'Atlantique, au mois de mai dernier.

Mme Coli est, paraît-il, cruellement désappointée de la façon dont les fonds recueillis en Amérique pour les parents des disparus ont été répartis entre les membres de la famille Coli. Cette répartition a eu lieu tout récemment, et Mme Coli est décidée à protester par tous les moyens.

Elle vient d'écrire une longue lettre pleine d'amertume à M. Poincaré, président du Conseil, en le suppliant de considérer la situation dans laquelle elle se trouve placée du fait de ce partage, qu'elle considère injuste de la part du comité Nungesser-Coli, et elle demande que le gouvernement français fasse quelque chose pour elle à titre de compensation.

Le comité Nungesser-Coli a alloué 593,000 francs au père et à la mère du capitaine Coli, et 97,000 francs à sa veuve et à chacun de ses enfants ce qui représente, pour ces derniers un revenu mensuel d'environ $20.

Une autre chose qui provoque la rancoeur de Mme Coli, c'est que, d'après les lois françaises sur les successions, à la mort des Coli père et mère, ce qui restera des 593,000 francs sera partagé en deux parts légales dont une ira au frère du capitaine qui affirme Mme Coli, n'en a aucun besoin, et l'autre moitié sera partagée entre les trois enfants.

Mme Coli proclame bien haut que si son mari vivait encore, et qu'il soit appelé à risquer à nouveau sa vie, il ne le ferait certainement pas pour l'amour de son frère.

Elle prétend que de toutes façons, le but poursuivi par les souscripteurs — c'est-à-dire d'alléger l'injustice du sort, en venant en aide aux familles des aviateurs disparus— n'a pas été atteint, par suite de cette répartition injuste. Cela vient, dit-elle, que les mères des deux aviateurs ont toujours été mises en avant tandis qu'elle, la veuve d'un des disparus, et ses enfants ont été systématiquement relégués à l'arrière-plan, à telle enseigne, dit-elle, qu'elle se demande vraiment si leurs bienfaiteurs des Etats-Unis ont jamais eu connaissance de son existence, et de celle de ses trois fillettes.

ON A PEU D'ESPOIR DE SAUVER LES SIX MARINS

Provincetown, Mass., 20.—Serv. Presse Canadienne. — On discernait encore à 8.15 heures ce matin de faibles signes de vie de la part de ceux qui sont enfermés dans le sous-marin coulé S-4. L'oscillateur S-8, jumeau du malheureux submersible, en position près de l'épave, a recueilli vers cette heure-là des signaux. Aucun des deux Canadiens qu'on croyait à bord ne se trouve parmi l'équipage de six marins qui luttent actuellement contre la mort à 105 pieds sous les vagues agitées de la baie bouleversée par la tempête. L'heure s'approche, disent les experts maritimes, où il ne sera plus possible de les retrouver en vie. Les noms des six hommes qui essaient de communiquer avec le monde extérieur ne comprennent pas ceux de Rudolph James Rose, électricien, dont le père, Robert Rose, réside à Delai, Alberta, et de Wildam Dempsey, dont la soeur, Mme May Marchand, demeure à Walkerville, Ont. Ce sous-marin a coulé lors d'une collision avec un garde-côtes, samedi.

VINGT BOLCHEVISTES ONT ETE PASSES PAR LES ARMES

Et les exécutions continuent dans plusieurs villes chinoises. On demande la coopération étrangère pour l'expulsion des communistes.

QUATRE JEUNES FILLES EXECUTEES

C'est le conflit entre la Russie et la Chine Nationaliste.

CHASSES

Hankéou, Chine, 20 — Service Presse Canadienne — Plus de 20 bolchévistes chinois ont été exécutés en fin de semaine. Quatorze étudiants, y compris quatre jeunes filles, se sont alignés devant le peloton d'exécution. Pendant la fusillade, une cohue de soldats et de curieux s'était rassemblée et criait: "Tuons les communistes! A bas le bolchévisme!".

"A bas l'impérialisme", cria une jeune fille avant d'être mise à mort. Les condamnés en question avaient été capturés lors du raid anti-communisme de vendredi dernier. Les autorités chinoises disent que plus de 700 communistes ont été arrêtés. Dix-sept russes sont encore aux mains des autorités militaires; on doit les fusiller sous peu.

Le commandant de la garnison d'Hankéou a publié une lettre circulaire aux consuls étrangers demandant la coopération des autorités étrangères pour expulser les communistes des cités du Wuhan (Hankeou Wuchang et Hanyang).

UN CONFLIT

Pékin.— De l'orgie de sang qui s'est déroulée à Canton, il émerge un fait saillant: la Chine méridionale ou cette partie qui s'appelle elle-même nationale a rompu ses relations avec les Soviets aussi violemment et complètement qu'on peut le faire sans une déclaration de guerre en bonne forme. En vérité, si un conflit armé était possible géographiquement, les deux nations seraient prises à la gorge. On sait qu'un personnage officiel soviétique pour le moins a péri devant le peloton d'exécution, c'est le vice-consul Hasse, à Canton. Dans toute la vallée du Fleuve Bleu et dans le sud, tous les russes en relations avec les soviets sont expulsés et tous leurs postes commerciaux sont fermés.

A Canton, ces mesures sont accompagnées d'effusions de sang. Les représentants des Soviets à Hankéou n'ont eu que 47 heures pour déguerpir après avoir été appréhendés de bonne heure vendredi matin. Ils ont marché, menottes aux poings, dans les rues, quelques-uns avaient encore leurs vêtements de nuit. Demain est la limite de départ pour Shangai. Ainsi les exécutions, les souffrances, les ignominies s'accumulent sur les Russes qui depuis trois ans étaient considérés comme les dirigeants du parti nationaliste. En quittant les lieux de leur triomphe, ils sont forcés de subir la vindicte chinoise. Ce sont eux qui auraient excité les Chinois contre les étrangers au cours des dernières révolutions.

LES NOUVELLES COMPAGNIES INCORPOREES

Québec, 20. — (De notre correspondant).— Au cours de la dernière semaine, le lieutenant gouverneur a accordé des lettres patentes aux nouvelles compagnies suivantes: Adanac Mines Exploration, Limited, Québec, $5,000,000. (cette corporation est ainsi constituée: M. Jean-Paul Galipault, étudiant, fils du ministre des Travaux Publics, Mlles Marguerite Gagné, Lucienne Binet, Imelda Sasseville et Jeanne Marcoux); Garage Montplaisir, Limitée, Drummondville, $199,900.; Horn's Cafeteria, Limited, Montréal, $149,000.; La Corporation d'Aqueduc et d'Electricité de Ferme Neuve, Québec, $49,000.; L'Institut Vaccinal de Montréal, Inc., Montréal, $10,000.; M. E. Thomas, Ltd, Foster (Bedford), $13,000.; Old Heidelberg Cafe, Ltd, Montréal; Paul Capra, Incorporé, Montréal, $20,000.; Quebec Fur Farm, Ltd, Chateau d'Eau Ville, $90,000.; The Blue Bird Dress Company, Ltd, Montréal, 10,000.; The Pauline Garment Co., Montréal, $20,000.; Victoria Investment Corporation Montréal, $20,000.

COMMISSAIRE

Québec, 20 — D.N.C. — Le lieutenant-gouverneur en Conseil vient de nommer M. Louis Desrosiers, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc, dans le comté de Matapédia.

UN PRETRE A ETE PENDU AU MEXIQUE

Les soldats du gouvernement l'ont ensuite brûlé.

LE RECIT

El Paso, Texas, 20. —Le correspondant du Diario del Paso, écrivant de Guadalajara, annonce que les soldats de Callès ont pendu un prêtre et ont brûlé son corps sur un immense bûcher formé de statues et d'autres objets sacrés volés dans une église.

Quand les soldats ont commencé le pillage d'Eujutla, ils ont découvert un prêtre de l'union de Tutla qui avait cherché refuge en cet endroit. S'étant emparés de lui, ils lui infligèrent toutes sortes de tourments et finalement le firent périr sur l'échafaud. Inspirés par on ne sait quel sentiment de haine, les soldats pillèrent ensuite l'église et placèrent en un énorme bûcher dans la rue, les statues, les autels, les confessionnaux, et autres objets sacrés contenus dans l'église. Ils installèrent ensuite le corps du prêtre sur le dessus de ce bûcher et y mirent le feu. Le correspondant dit qu'à la vue du terrible massacre, tous les spectateurs s'enfuirent, excepté quelques soldats qui étaient chargés d'entretenir le feu jusqu'à ce que le tout fût complètement réduit en cendres. D'après les rapports du correspondant, le prêtre a enduré le martyre avec une patience et une résignation extraordinaires.

DEUX JOURS DE FETE PUBLIQUE POUR QUEBEC

Québec, 20.—De notre correspondant — Une proclamation du lieutenant-gouverneur de cette province, publiée dans le dernier numéro de la Gazette Officielle de Québec dit ce qui suit:

Attendu que le jour de Noël 1927 et le premier de l'an 1928 coincident avec les dimanches 25 décembre 1927 et 1er janvier 1928 et qu'il convient que le lendemain de ces jours soient observés comme jours feriés" et "jours non juridiques";

A ces causes, de l'avis et du consentement de Notre Conseil Exécutif, Nous avons décrété et ordonné et par les présentes décrétons et ordonnons que le 26 décembre 1927 et le 2 janvier 1928 soient observés comme des jours de fête publique.

RIEN DE NOUVEAU A CETTE SEANCE DU MINISTERE

Ottawa, Ont., 20. — (Serv. Presse Canadienne). — "Sujets de politique pour la prochaine session du parlement", tel a été le commentaire de M. Mackenzie King au sortir d'une longue conférence du cabinet. Le premier ministre a dit qu'il n'avait pas de nomination à annoncer. Le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône à l'ouverture du prochain parlement n'ont pas encore été choisis.

On demanda à M. King, si le samedi qui précède Noël et celui qui précède le Jour de l'An seraient jours de congé pour le service civil. Il répondit qu'il ne connaissait pas de calendrier où ces jours étaient jours de fête.

CARNET SOCIAL

Etaient enregistrés à l'hôtel Commercial, le 19: MM. J.-E. Girouard, Québec; E.-M. Girard, Québec; C.-W. Guay, St-Jérôme; J. Landry, Québec; J. Tremaine, Québec; Léo Vallerand, Arvida.

Etaient enregistrés à l'hôtel Chicoutimi, le 19: MM. Raoul Gagnon, Jonquière; J. Poitras, Jonquière; J.-Léon Guay, Québec; R. Simmons, Québec; F.-T. Cluff, Montclair, N. J. St-Léon; Leduc, St-Félicien; H. Laflamme, St-Félicien; Jos. Guay, J.-O. Morin, Québec; J.-A. Bégin, Québec; J.-A. Lussier, Montréal; C. Calixte, Hébert, Trois-Rivières; C.-G. Besset, Québec.

Etaient enregistrés à l'hôtel Bellevue le 19: MM. Jos. Larouche, Saint-Coeur-de-Marie; Alf. Grenier, Roberval; J. Lemieux, Port-Alfred.

Roberval, 20. — (De notre correspondant). —

VA ET VIENT

M. Roland Levesque, étudiant au Séminaire de Chicoutimi, est forcé de prendre un repos chez ses parents.

Mme J. Lorenzo Boivin, de cette ville, est partie lundi, pour l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, où elle suivra un traitement pour la vue sous la direction du Dr William Tremblay.

M. Pascal Villeneuve, de cette ville, est revenu, dimanche d'un voyage d'affaires à Québec.

M. le Dr Paul Riverin, dentiste de Chicoutimi, était ici, dimanche.

Mlles Alma Rose Laberge et Hernance Potvin, de St-Prime, sont venues à Roberval, cette semaine.

M. P.-Paul Asselin, étudiant à l'Université d'Ottawa, est de retour dans sa famille, à St-Ambroise, pour un repos de quelqpe temps.

Une Revue

(Suite de la 5ème page)

"traire, j'accueille avec plaisir cet "apport continu d'argent, qui ne peut "que favoriser le développement de "nos ressources naturelles, fournir de "l'emploi à nos travailleurs et augmenter nos exportations vers les au"tres pays".

"Sir Vincent a raison. Vous possédez l'argent, l'esprit d'entreprise, les débouchés. Nous avons les ressources naturelles et les matières premières pourquoi ne pas unir nos richesses respectives à nos profits mutuels?

"Nous devons toutefois éviter soigneusement toute cause de conflit. Chacun doit demeurer le maître absolu dans sa propre maison. Dans les affaires d'ordre national, les entreprises conjointes sont dangereuses N'oubliez pas que le citoyen canadien a tout autant à coeur la dignité nationale que vous l'avez de votre côté.

"Mais je n'appréhende aucune difficulté. Le Canada a maintenant pris rang parmi les nations du monde. Nous avons une place à la table de la Ligue des Nations. Nous signons nos propres traités commerciaux et internationaux. Nous avons à Washington, dans la personne de l'honorable Vincent Massey, un ministre qui sait admirablement personnifier l'idéal canadien et promouvoir nos intérêts commerciaux. Vous nous avez délégué à Ottawa l'un de vos fils les plus distingués, en même temps qu'un très populaire diplomate, l'honorable William Philips. Je ne sais personne qui puisse faire mieux connaître et aimer notre pays que ce brilant et sympathique ministre. Ces deux hommes d'Etat, qui représentent si bien leur pays respectif, sont les ambassadeurs de bonne volonté et de cordialité.

"Mes derniers mots seront une instante requête.

"Il se trouve dans tout votre pays, et particulièrement dans les états de nombre de nos Canadiens français qui aux heures sombres du passé, poussés peut-être par l'esprit d'aventure et attirés par vos richesses, nous ont quittés pour se joindre à vous. Ils ont édifié leurs demeures parmi vous, et j'espère qu'ils sont heureux sous votre drapeau.

"Mais puis-je vous demander, au nom de la race à laquelle j'appartiens et dont je m'enorguillis, de faire large la part de votre justice envers vos anciens compatriotes, de respecter tout ce qui leur est aussi cher à eux qu'à nous-mêmes, leur passé, leurs traditions, leurs croyances, leur langue, la belle lanque de France, pour la survivance de laquelle vous avez versé le plus noble de votre sang.

"Et vous demanderai-je encore de vous souvenir qu'ils sont alliés par le sang à Lafayette, que toujours ils seront loyaux à votre drapeau et à à vos institutions, qu'ils constitueront un actif précieux pour votre grand peuple américain et formeront comme un trai-d'union avec le Canada pourvu que tout simplement vous déféreiez à l'un des sentiments les plus profonds que Dieu ait mis dans le coeur de l'homme: le respect de soi-même et l'orgueil de ses origines".

Si vous n'annoncez pas dans le "Progrès du Saguenay" votre chiffre d'affaires n'est pas aussi élevé qu'il pourrait l'être.

VIOLON GRATIS

Ce véritable Violon avec archet est offert gratis, aux personnes qui vendront pour nous, seulement 16 gros livrets d'aiguilles et en donnant gratis, d'après notre plan un sachet parfumé et un dés à coudre à chaque client. Ecrivez-nous sans faute pour recevoir ces aiguilles, ainsi que notre catalogue d'autres cadeaux pour garçons

PREMIUM MAIL ORDER
Département M. J. Edifice Bédard Québec.

D. De Santis
Contracteur
Chicoutimi

Vente de Fourrures

Notre stock est au grand complet. Assurez-vous le premier choix, vous aurez plus grande satisfaction.

Superbe assortiment. Les meilleures valeurs dans cette belle fourrure. Chics manteaux avec garniture de Vison, de Marte d'Alaska de Fitch, d'écureuil gris, etc., tous garantis :

VALEURS SPECIALES

REMODELAGE : Manteaux remodelés à prix modérés.

J.-R.-L. BILODEAU
Marchand de Fourrures
163, Rue Racine
TEL. 428. RES. 540
Maison canadienne-française

NEW ★ STAR CAFE
205, RUE RACINE
En face de la Banque Canadienne Nationale. TEL. 304

LE GLOBE
343, RUE RACINE
A la nouvelle ARENA
TEL. 871

LA MEILLEURE CUISINE A CHICOUTIMI

REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Réguliers ou à la carte.

HUITRES SOUS TOUTES SES FORMES SERVIES A TOUTE HEURE

L'ANNONCE SUGGERE

et....

LE COMMERCE PROSPERE

COURRIERS REGIONAUX

Donnez vos nouvelles au correspondant et assurez-vous qu'il y en a un dans votre paroisse.

ST-GEDEON

St-Gédéon, 20. — (De notre correspondante, M. Berthe Lévesque). —

M. Arthur Bolduc était de passage à St-Jérôme vendredi dernier.

Mlle Wilhémine Boivin, institutrice à St-Coeur-de-Marie, est venue passer quelques jours chez ses parents.

Mme Damase Turgeon, de St-Félicien, est en promenade chez son frère, M. Arthur Gagnon.

Mlles Simonne et M.-Jeanne Couture, ainsi que leurs frère, M. E. Couture, de St-Jérôme, étaient dimanche dernier de passage chez Mme Eugène Couture et Joseph Savard.

M. Thomas Lapointe, de St-Jérôme, était chez M. Roméo Savard, dimanche dernier.

Mlle Annette Lévesque, institutrice, était de passage à St-Jérôme, chez ses parents, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception.

M. Basile Boily, de St-Joseph d'Alma, était de passage chez M. J. Gauthier, dimanche dernier.

ST-JEROME

St-Jérôme, 20. — (D.N.C., G. Pilote). —

Décès

Dimanche dernier s'éteignait à sa demeure après une journée de maladie madame Georges Gagné, née Anna Boivin, âgée de 42 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu mercredi matin à 8 heures. Le service fut chanté par M. le curé Ls Boily, assisté par MM. les abbés Horace Cimon et Ls-Ph. Hudon, comme diacre et sous-diacre.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, sept enfants: quatre filles, Marie-Alice, Simone, Blanche et Marguerite; trois garçons: Herménégilde, Jean-Charles et Auguste.

Portaient le corps MM. Edouard Coté, Adélard Coté, Thomas Gagné, Thomas-Louis Boivin, Pitre Gobeil, Joseph Audet. M. Georges Gagnon portait la croix.

Les coins du poêle étaient portés par Mmes Albert Gagné, Lucius Gagné, Joseph Gagné, William Audet. Madame Henri Reigner portait la couronne des dames de Ste-Anne et madame Ths-Ls. Boily le ruban de la croix.

Parmi l'assistance on remarquait: M. et Mme Joseph Audet, de St-Félicien, Edouard Coté, M. Thomas-Louis Boivin, Adélard Coté; Mlles Luce-Anna Coté, Desneiges, Laurette, Lucile Boivin; MM. et Mmes Eugène Gagné, Georges Gagnon, de Ste-Croix, Mme François Grenon, Chicoutimi, M. Thomas Gagné, St-Alphonse, Mme Elzéar Martel, St-Joseph-d'Alma.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Va et vient

—Mademoiselle Marguerite Levesque, de Desbiens Mills était ici ces jours derniers.

—Mlle Germaine Vézina, de Desbiens, était ici mardi.

Baptêmes

—Le 11 décembre a été baptisée Marie - Françoise-Yvonne, fille de Jean Gagnon et de Rosa Gagnon. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Baptiste Simard.

Le même jour a été tenu sur les fonts baptismaux, Marie - Louise - Lucette, fille de M. Emile Tremblay et de Marie-Louise Tremblay. Parrain Jean Coté; marraine Edouard Coté, soeur de l'enfant.

Le 11 décembre dernier a été baptisée Marie - Jeannette - Cécile, fille de Charles Boudreault, cultivateur, et de Elira St-Gelais. Parrain et marraine M. et Mme Adélard Lapointe.

Le 14 décembre a été baptisé Joseph-Louis-Normand, fils de Johnny Kenty et de Delia Tremblay. Parrain et marraine M. et Mme Herménégilde Tremblay, grands-parents de l'enfant.

LAC BOUCHETTE

Lac-Bouchette, 20. — Le 9 décembre, décédait au Lac Bouchette, M. William Fortin, à l'âge de 32 ans et 3 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, son père, un frère Charles, et cinq soeurs: Mme J.-L. Morissette et Mme Joseph Dufour, de Jonquière; Mme D. Rondeau et Mme Henri Brassard, du Lac Bouchette, et Mme Th. Martin, de Chicoutimi.

Son service fut chanté par M. l'abbé Th. Tremblay, curé du Lac Bouchette. Portaient le corps MM. J.-L. Morissette, Th.-Eug. Martin, Henri Brassard, Damase Rondeau et Th.-Ls Sasseville.

"Le Progrès" offre ses sincères sympathies à la famille en deuil.

MORT DE M. LABELLE

Montréal, 20. — Le brigadier-général A.-E. Labelle, président de la St-Lawrence Flour Mills Company, de Montréal, est décédé ici, jeudi après une longue maladie, à l'âge de 61 ans, après avoir joué un rôle remarquable dans les cercles financiers et militaires.

Né à Montréal en 1866, fils de Hospice Labelle, inspecteur fédéral des grains, et de Léocadie (Masson) Labelle, il fit ses études à Bishop's Academy et à l'école commerciale du gouvernement. Sa carrière militaire fut brillante. En 1883, il s'enrôla comme soldat dans le 65me régiment et occupa successivement tous les grades, devenant lieutenant-colonel en 1887. En 1916, il fut nommé brigadier-général. Il était décoré de la croix de la Légion d'Honneur, de la Médaille du Jubilé de Victoria, de la médaille de long service, et d'une autre obtenue durant la rébellion du nord-ouest pour services distingués.

Il laisse une veuve, cinq fils et une fille: Alfred, Edouard, Paul, René, Jean et Berthe Labelle, tous de cette ville.

CEUX DE 49, DU KLONDYKE ET NOUS

Le littoral du Pacifique a pendant longtemps exercé un attrait tout particulier sur les chercheurs d'or.

Aujourd'hui, les gens s'en vont encore en masse vers la côte du Pacifique non pas à la recherche du précieux métal, mais en quête d'un air salutaire et d'un bienfaisant soleil. Ils y vont dans le but d'y jouer au golf sur les terrains incomparables, de se promener sur les splendides routes, de se divertir sur ses plages, d'admirer la splendeur exotique de ses imposants palmiers, de respirer air embaumé de ses forêts de pins et de ses orangers, de découvrir quelques villages Indiens aux totems si étranges, ou quelque vénérable missions Espagnols.

Partout en haut et en bas du littoral du Pacifique dans la Colombie Anglaise, dans la Californie, se trouvent d'innombrables endroits propices aux promeneurs et tous sont rendus d'accès facile par le service de trains du Canadien National.

Le voyage lui-même par cette route si recherchée est tout un poème de confort et de luxe à bord des wagons observatoires tout en acier et munis de radio.

Le trajet à la Côte par Winnipeg et Vancouver, avec retour par Chicago, ou vice versa, est on ne peut plus populaire.

Pour plus amples détails s'adresser à tout agent du Canadien National, ou au Bureau des Billets en Ville, 10, rue Ste-Anne ou 231 rue St-Joseph, Québec. Tel. 2-8200.

PAS D'INTERVENTION SOUHAITABLE DANS L'AFRIQUE-SUD

Johannesburg, Afrique-sud, 20.— On accorde une grande importance ici au discours qu'a prénoncé le Premier-Ministre Hertzog à un banquet mercredi soir, lorsqu'il a déclaré que des puissances étrangères n'avaient pas à intervenir dans les affaires indigènes de l'Afrique-Sud, et que si de telles tentatives d'intervention ne cessaient pas immédiatement, elles pourraient un jour coûter à l'Empire britannique la plus grande partie de ce qui compose aujourd'hui l'Union Sud-Africaine. Plusieurs citoyens éminents assistèrent à ce banquet, entre autres l'honorable M. F.-W. Beyers, ministre des Mines et des Industries, l'honorable M. N.-C. Havenga, ministre des Finances, et l'honorable M. G.-B. Hofmeyer, membre de la commission des frontières.

Le discours du Premier-Ministre a projeté une vive lumière sur l'un des problèmes les plus importants de l'Afrique-Sud, lorsque M. Hertzog déclara:—"Des tentatives sont constamment faites par des individus bien intentionnés d'outremer en vue d'intervenir dans les affaires indigènes de l'Afrique-Sud. On n'a pas besoin de se demander si une telle intervention étrangère plait à l'Afrique-Sud. La raison en est évidente. L'Afrique-Sud ne permettra pas que l'avenir du pays, ses foyers et son bonheur soient sabotés sur les dictétées de théoristes qui logent à 6,000 milles de distance. Une telle intervention a déjà failli causer une révolte dans la Natal, il y a plusieurs années.

"Si cette pratique irritante n'est pas abandonnée, elle pourra coûter un jour à l'Empire britannique la plus grande partie de ce qui forme aujourd'hui l'Afrique-Sud.

'Lorsqu'il s'agit de question de moralité, l'Afrique-Sud européenne n'observera pas d'autre règle que les dictées de sa propre conscience, et ne suivra que les ordres que lui dicteront ses propres intérêts et la raison".

36

Son mal d'estomac lui donne une bonne leçon

Mlle Jeanne Ginsberg, Bronx, N.Y., nous écrit : "J'avais pris l'habitude de me lever chaque matin avec la tête lourde, des étourdissements, un goût amer dans la bouche. J'étais souvent constipée. Je me sens beaucoup mieux depuis que j'ai pris votre laxatif purement végétal".

PETITES PILULES DE CARTER pour le foie. Dans toute pharmacie; en paquets rouges à 25 et 75 sous.

HOPITAL PRIVE : "HOPITAL DU CANCER DE MONTREAL"
Pour le traitement du cancer, ulcères, abcès sans opération ni radium; avec emplâtres Marcoux. — Grand succès depuis trente-trois ans.
Téléphone : Clairval 3368
Montréal, P.Q. 2417 rue ADAM

Electricite Generale

Installations de lumière, force motrice — Vente et réparation de moteurs, et accessoires — Poêles électriques "Hot-Point" et autres marques

Lampes Mazda **XAVIER OUELLET** Laveuses Gainaiday

95, RUE CARTIER, CHICOUTIMI TEL. 409

RADIO

LES RADIOS
DEFOREST GROSELY, MARCONI
sont en vente chez
MARCEL DOMPNIER

C'est en hiver que le radio est le meilleur. Si votre poste ne vous donne pas satisfaction, venez nous voir — Installations de tous genres de postes — Réparations — Tous accessoires de radio.

LAMPES, BATTERIES, ELIMINATEURS
Restaurant, tabacs, cigarettes, bonbons, chocolats, magazines.

MARCEL DOMPNIER
304, Rue RACINE — TEL. 748J

SPECIAL!
Sunday Dinners 75c • Dîner Dimanche 75c

Courteous attentionsgiven to Parties and Banquets
Attention spéciale donnée aux Parties et Banquets

"Mother's all home cooking" *"Comme la cuisine de maman"*

GIVE US A CALL!

ST. LOUIS HOTEL
Mrs. M. GOOD, Prop. PORT-ALFRED
"Travellers are requested to look us up"

- Notre Magasin Est Ouvert Tous les Soirs -

Cadeaux pour Bébés

Le Père Noël s'est chargé d'apporter au bébé toutes sortes de joujoux; maintenant il vous appartient de voir à ce qu'il soit chaudement et joliment vêtu. Nos assortiments sont les plus complets.

Manteaux Imitation Ours Blanc

Manteaux, imitation ours blanc,	$3.50	à	$6.00
Bonnets pour appareiller,	$1.25	à	$3.00
Palkas, laine blanc,	75c	à	$2.00
Set en laine blanc,	$1.50	à	$3.50

Une centaine d'autres articles utiles pour bébé.

L.-H. CARRIER, Limitée
138, Rue Racine Tél. 166 w Chicoutimi

Le Père Noel qui devait venir à Chicoutimi jeudi dernier

Nous allons vous expliquer la cause du retard du Père Noël. Etant parti de Québec (par la route Québec-St-Jérôme) pour être à Chicoutimi mercredi dernier, il s'est trouvé bloqué par la neige entre Hébertville et St-Jérôme en raison d'un surcroit de bagage qu'il avait cru pouvoir amener chez nous. Ce bon Père Noël avait rempli plus que de mesure sa hotte de jouets pour les petits enfants de Chicoutimi.

Mais la maison J.-B. Renaud de Chicoutimi mis au courant par téléphone de la situation du Père Noël envoya de suite des attelages de chevaux à sa rencontre; ce qui lui permettra d'être dans nos murs avec toute sa charge de jouets, de café et de Thé Reno mercredi dans la nuit.

Le Père Noël sera l'hôte du Gérant de la maison Renaud chez qui il se reposera de ses fatigues. Il quittera les entrepôts jeudi à 1 hre de l'après-midi avec sa cargaison de jouets pour les bons petits enfants qu'il aime, il se rendra dans tous les magasins de Chicoutimi où il fera la distribution de Thé, Café Reno avec un jouet gratis pour chaque paquet.

Le Père Noël sera heureux quand il se mettra en route jeudi à 1 heure, de la rue du Hâvre pour sa tournée de voir autour de lui tous les enfants de Chicoutimi, à qui il donnera des jouets et des bonbons.

CARTES
d'Affaires et Professionnelles

BARBIER

Barbier
G.-ART. MORIN
Salon de barbier le plus moderne et hygiénique. Trois maitres-barbiers expérimentés à votre disposition. — Pour messieurs, dames et demoiselles
105, Racine, - - - Chicoutimi

Hôtel
Le Rendez-vous du voyageur
HOTEL BELLEVUE
Ave Labrecque, — Chicoutimi
Service de 1er ordre — Garage à la disposition des voyageurs.
PRIX MODERES
Devise : Service courtois et confort.

TAILLEUR

Tailleur
ANTONIO NOEL
MARCHAND-TAILLEUR
Ouvrage à la main
Satisfaction Garantie
Marchandises "King Fisher"
363, Racine, — Chicoutimi
(Voisin de l'avocat Chayer)

GARDE-MALADE

Garde-Malade
MLLE A. FORGUES
GARDE-MALADE, Enregistrée
77, rue Racine, Tél. 469
CHICOUTIMI

ARCHITECTE

Architecte
SYLVIO BRASSARD
B.A., B.A.A.
Architecte diplômé de l'école des Beaux-Arts de Montréal.
Membre de l'Association des architectes de la Province de Québec.
Et de l'Institut Royal des Architectes du Canada.
Bureau Edifice Julien Rue Racine Tél. 356
Résidence 391 rue Racine Tél. 817

Architecte
Wilbrod Dubé - Ingénieur C.
RAOUL CHENEVERT
ARCHITECTE
143, rue Racine, Tél.
CHICOUTIMI
20½ d'Aiguillon, Tél.: 2-1
QUEBEC

Architecte
PIERRE LEVESQUE
ARCHITECTE
Diplômé de l'A.A.P.Q. Membre de l'I.R.A.C.
SPECIALISTE:
pour
Eglises et Maisons Religieuses
115, rue St-Jean, — QUE

Architecte
Tél. 356 et 357 C.P.
ALFRED LAMONTAGNE
Diplômé de l'Association des architectes de la province de Québec.
Membre de l'Institut Royal des Architectes Canadiens
Edifice Julien. En face de l'A.
Chicoutimi

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Comptable-Vérificateur
LARUE & TRUDEL
Comptables agréés —
Chartered Accountants
J.-Art. LaRue, C.A.; Eugène Tardel, C.A.; J.-Wilfrid Boulet, C.A.; Maurice Chartré, C.A.; Maurice Samson, C.A.; Emile Beaure C.-A.; David Robillard, C.A.
LaRUE, TRUDEL & PICHE
Syndics et Liquidateurs
71, rue St-Pierre, Qué
190, rue St-Jacques, Montr

Comptable
Spécialité : Audition municip
ANTOINE CLOUTIER
C. P. A.
COMPTABLE LICENCIE
147, Côte de la Montagne
QUEBEC

DENTISTE

Dentiste
Dr PAUL RIVERIN
Dentiste.
EDIFICE JULIEN,
12 Avenue Morin, coin Racine
Tél. 880. Résidence 4

MEDECINS

Médecin
TEL. 803
Dr EDMOND POTVIN
Ex-Interne de l'Hôpital St-Michel Archange de Québec
Médecine Générale
Bureau : 132, rue Racine

NOTAIRE

Notaire
ELZEBERT POULIOT
Notaire
Port-Alfred, Cté Chicoutimi

SYNDIC AUTORISE

Syndic Autorisé
R.-Ernest LEFAIVRE,
L.I.C., L.A.
Comptable et Liquidateur
Auditeur, Liquidateur de Faillites
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collection de comptes.
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

CARRANZA

Mexico, 20. — (Serv. Presse Canadienne). — Le major Emile Carranza, aviateur militaire mexicain, qui a exécuté la première envolée sans arrêt entre Mexico et Juarez, pourrait bien rendre au Colonel Lindbergh sa visite en terre mexicaine en volant de Mexico à Washington.

#103

MARDI, 20 DECEMBRE 1927

Le "Progrès du Saguenay" est édité par le Syndicat des imprimeurs du Saguenay, de Chicoutimi, qui fait aussi tous les genres d'impressions ainsi que le commerce de livres et d'articles de bureau.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Quand on ne respecte pas le dimanche

Le dimanche violé, c'est le présage de tous les malheurs; c'est la foi éteinte, la prière abandonnée, l'éternité oubliée; c'est Dieu supprimé dans la vie de l'homme. Si un peuple généralisait ces fautes, ce serait un peuple comme on n'en a jamais vu dans le cours des siècles: un peuple sans religion.

LEON XIII

L'Ile d'Orléans

Frère de **Québec et l'Ile d'Orléans**, lui ressemblant d'ailleurs comme un jumeau, le dernier volume de son honneur le juge Casgrain Pouliot, intitulé **l'Ile d'Orléans.**

Le dernier volume, cela ne veut pas dire qu'il a été publié ces derniers jours; mais nous avons l'habitude de nous hâter... lentement, et, souvent bien des jours s'écoulent entre le propos et l'exécution.

Si l'un de nos lecteurs, en toute franchise peut se féliciter de être corrigé d'un de ses défauts, nous consentons que celui-là nous asse des reproches.

* * *

Québec et l'Ile d'Orléans est une série d'évocations historiques; un compagnon, un ami d'une culture distinguée, qui chemine avec vous, vous conduit, vous explique d'un style facile, d'une voix où l'on sent passer l'amour fidèle, les monuments et les lieux auxquels l'histoire a attaché ses souvenirs.

Nous comprenons la vogue qu'a eu cet ouvrage aux beaux jours de l'été, quand les touristes affluent vers le vieux Québec; voici certes un guide tel qu'on le peut souhaiter.

L'Ile d'"Orléans, — **glanures historiques et familiales**, comme le sous-titre l'indique — est d'un genre plus particulier.

Mais si le public auquel il s'adresse est plus restreint, j'imagine que ce public même y trouvera un intérêt d'autant plus vif.

Concession et coutumes seigneuriales, obligations des censitaires, origines et développements des paroisses, ressources et produits particuliers de chacune d'elles, sans oublier le célèbre fromage de St-Pierre, noms des missionnaires et des curés qui se sont succédés jusqu'à l'époque actuelle, tableaux des recensements, liste des propriétaires selon la carte du Sr de Villeneuve dressée en 1689; histoire des vieilles maisons, à l'occasion une anecdote, une légende, et une hypothèse, qui pourrait bien être la bonne, sur l'origine du mot CATALOGNE, et autres choses encore.

Le lecteur parcourt ces pages d'un regard avide, parfois une surprise fait battre son coeur : un nom, celui de sa famille, d'un ancêtre probablement; mais se demandera-t-il tout ce que ce volume suppose de travail et de patientes recherches?

Le juge Pouliot, on le sent, s'est donnée à la tâche avec amour; la terre occupée à St-Laurent par l'aïeul, Charles Pouliot, dès le milieu du XVIIe siècle est toujours restée dans la famille, il a la fierté de cette longue fidélité; et il explique ainsi dans la préface le sentiment qui l'a engagé et soutenu dans son oeuvre.

"Persuadé qu'il serait agréable au lecteur de remonter par la pensée jusqu'à sa source le fleuve des âges, de se remémorer, en aimant et reconnaissant, quelques faits de "notre petite histoire", j'ai cueilli en les groupant, ceux qui intéressent particulièrement l'Ile d'Orléans, qui contient les restes bénis des premiers ancêtres auxquels nous devons, avec la vie, le plus bel héritage qui soit: un nom honorable sorti des sillons de la glèbe.

"Un nom, écrit un philologue, est une charge, un noble fardeau, une dignité.

"Parmi les traditions de famille, la cellule sociale par excellence, je n'en sache pas de plus précieusement, de plus jalousement conservée, que celle du nom.

"Dans ce siècle d'évolution, de rénovation, témoin d'une course fébrile, vers un modernisme multiforme, il m'a semblé opportun de rappeler la stabilité du nom de la famille canadienne, dont les lettres de noblesse furent conquises par le soc de la charrue, de prendre conscience de la fierté que ce nom procure, comme aussi des devoirs et des obligations qu'il comporte: devoir de piété filiale envers les aïeux, obligation d'en conserver précieusement "les us et coutumes", comme d'en maintenir l'honneur, le souvenir et l'exemple, pour les générations futures."

Voilà de justes choses, noblement dites malgré la phrase un peu longue et un peu lourde.

* * *

Après avoir terminé la lecture du volume, la tête encore remplie de ces "rapaillages dans le champ de famille", nous songions... tandis que nos yeux erraient sur la carte ancienne de l'Ile d'Orléans montrant la division des terres et des paroisses telle qu'elle existe encore aujourd'hui probablement. Chaque lot de trois arpents de front aboutit au fleuve qui est la grande voie par où les communications se font avec l'extérieur; le chemin du roi, qui n'a pas dû changer de cours, longe la rive, servant de lien entre les voisins; l'église est au centre de la paroisse.

Et nous nous reportions aux jours lointains où, par exemple, Messire François de Laval, Evêque de Pétrée et seigneur de l'Ile, faisait par devant Gilles Rageot ou Paul Vachon, notaires, en son hostel épiscopal concession d'un lot, à tiltre de cens et rente seigneuriale à quelqu'un de ses serviteurs ou à quelque paysan ou artisan de France que lui-même avait engagé à venir au Canada cultiver la terre. Et la figure du grand évêque prenait à nos yeux un air paternel; il était le premier de cette lignée d'évêques, les pères du peuple, qui devaient s'intéresser si utilement à la colonisation et à l'agriculture. — La lignée n'est pas éteinte, encore en ces derniers jours Mgr l'Auxiliaire de Québec présidait une réunion de prêtres de comtés de Kamouraska et de l'Islet où il était question encore de colonisation, de culture et de rapatriement. — Mgr de Laval voyait loin et voyait juste; après avoir fondé les assises religieuses de son vaste diocèse, il consacrait ses soins de son peuple; il s'occupait lui-même de recruter des colons, de les placer sur des terres; il visitait leurs familles, les encourageaient dans des débuts si pénibles; il fondait à St-Joachim, outre une école industrielle et une école normale, une ferme modèle dont il espérait pour la colonie de bienfaisants résultats; il créait cette organisation de la paroisse, et tout de suite d'une façon si juste qu'elle s'est perpétuée sans changement, qu'elle a été indiscutablement le cadre sauveur de notre nationalité...

Mais, nous sommes loin de l'ILE et du livre du juge Pouliot?

Non pas, "les évocations historiques" engendrent de ces réflexions.

André LALIBERTE, ptre

N.B. — L'on peut se procurer à la **Librairie du Progrès, les** deux ouvrages de son honneur le juge Pouliot: **Québec et l'Ile d'Orléans**, et **l'Ile d'Orléans (glanures historiques et familiales)** au prix de $1.25 **le volume.**

RUDES EPREUVES

L'épreuve visite durement la vénérable communauté du Bon Pasteur; il n'est personne qui ne se sente pris d'une sympathie profonde au récit des épouvantable malheurs qui ont fondu sur elle à deux nuits d'intervalle.

L'hospice St-Charles, brûlé par un soir particulièrement froid; dans la fumée irrespirable et l'obscurité le sauvetage s'accomplit; les eligieuses, les pompiers se multiplient et risquent leur vie; mais cinquante enfants sur un total de trois cent soixante-et-onze n'ont pu être secourues.

Quelle terrible holocauste!

Les larmes de leurs parents et de leurs secondes mères ne sont pas encore séchées, les cadavres n'ont pas même été retrouvés tous, la vision d'horreur ne s'est pas éteinte encore qu'une autre maison de la même communauté dans la même ville, prend feu et brûle au milieu de la nuit.

Là aussi il y avait des enfants, des religieuses, là avaient trouvé refuge un certain nombre de celles que l'incendie précédente avait chassées.

Par chance, cete fois, les enfants peuvent s'échapper, une soeur est victime de son dévouement et expire au bout de quelques heures.

Le vaste et coûteux édifice est une perte complète, il donnait le quartier populeux qui l'enserrait, une rue étroite le séparait seulement des bâtiments de la Maison-Mère.

Aussi se figure-t-on le danger, la tempête fait rage menaçant d'étendre le brassier à tous les environs. Il faut sortir, il faut tout laisser, tout abandonner, car sait-on où l'incendie s'arrêtera. Cette fuite précipitée de centaines de femmes et d'enfants dans la nuit, le vent et la neige! Cette désolation que nul ne peut décrire!

La Congrégation du Bon Pasteur fut la première à ouvrir un couvent dans la région du Saguenay, en 1864; elle a formé ici des générations de jeunes filles et nombre de personnes de ce pays sont entrées dans cette communauté. Aussi notre population a-t-elle entretenu à son égard la plus grande sympathie, et l'on peut concevoir son émotion quand elle apprit coup sur coup les tristes nouvelles et combien profondément elle est affligée avec les bonnes Soeurs de Québec.

Notre journal prie les parents des victimes, dont quelques - uns sont de la région, les couvents de Chicoutimi et de Jonquière, la Rév. Mère Générale et toute la Communauté de vouloir bien agréer l'expression de sa plus vive sympathie.

"L'HOMME A LA PHYSIONOMIE MACABRE"

Nous venons de lire l'Homme à la Physionomie Macabre. *C'est un roman du Canada français; il est édité par une maison canadienne-française.*

Et cela nous avait déjà fait plaisir, avant d'ouvrir le livre. Il est purement de chez nous. C'est d'ailleurs chose générale parmi les nôtres qui écrivent, de s'adresser à des éditeurs de notre province. Ces derniers font ordinairement bonne besogne. Et, l'Homme à la Physionomie Macabre renferme-t-il quelques erreurs typographiques, nous les oublions à la pensée que ce n'est rien de grave.

Parmi ceux qui lisent, plusieurs semblent montrer un espèce de dédain, ou, du moins, de l'indifférence envers les oeuvres d'auteurs canadiens. Ces personnes disent: "Ce roman est d'un Canadien? Il ne m'intéresse pas". Nous avouons candidement ne pas partager cette prévention. C'est même avec une vive curiosité que nous abordons toute nouvelle production littéraire de chez nous. Nous la lisons avec une sincérité non moindre que celle apportée par l'auteur à la création de son oeuvre. . . . . .

L'Homme à la Physionomie Macabre porte la signature de Moisette Osier. L'auteur est une femme. Ce qui pique davantage l'attention. Nos romans les mieux faits n'ont-ils pas été écrits par une main féminine, par Laure Conan?

* * *

Laure Conan mettait de jolis titres à ses livres: Angéline de Montbrun, A l'Oeuvre et à l'Epreuve, l'Oublié. L'Homme à la Physionomie Macabre *ne porte-t-il pas une enseigne un peu rebarbative?*

Cette étiquette cache cependant une histoire vraie et intéressante, l'histoire de nombreuses jeunes filles que nous rencontrons dans nos villes. Le vide d'une vie de nonchalence et de plaisirs les emporte. Elle vivent une existence oisive qu'elles n'ont pas rêvée, et, à certains jours éprouvent la mélancolie de ne pouvoir se dévouer. Dans l'humiliation de se voir inutile, elles aspirent à un rôle plus sérieux. C'est l'état d'âme de Paule-Emile Boisjoli: "elle sentait en elle le besoin d'une vie supérieure et le mépris des existences médiocres."

A Shawinigan Falls, où elle vit choyée de ses parents, l'homme à la physionomie macabre s'amène. *C'est Antoine Rivard. Le physique de ce jeune homme fait la comédie des jeunes gens et des jeunes fille de l'endroit Paule-Emile, à son grande répugnence, se le voit imposé par son père, M. Boisjoli. Elle doit lui tenir compagnie. Mais bientôt la beauté morale et intellectuelle de celui qui ne ressemble pas aux autres lui est découverte. Les péripâties se succèdent, intéressantes. Antoine Rivard entraine Paule-Emile hors de son "existence médiocre". Pour l'avoir préféré à d'autres de moindre valeur, Paule-Emile à la joie d'apprendre que la physinomie macabre n'est qu'une mystification. Antoine est capable de plaire maintenant à ses yeux, comme il avait déjà plus à son coeur et à son esprit de jeune fille bonne et intelligente.*

* * *

Nous avons lu d'un trait ce roman —nous l'avons lu avec sympathie et intérêt. Moisette Osier écrit dans un style facile, trop facile peut-être. L'Homme à la Physionomie Macabre *laisse croire d'autre part que l'auteur a mieux observé son coeur que les choses et les gens. Bref, un critique avisé trouverait bien des faiblesses de composition et d'observation dans ce nouveau-né.*

Cependant, on en éprouve pas moin un grand plaisir à lire ce roman.

J. D.

BILLET

Nostalgie marine

Tristesse du port parsemé de plaques de glace, des eaux silencieuses, de l'absence du clair soleil sur les quais! Les wagons abandonnés sur les voies enneigées sont laids dans leur immobilité et leur désarroi.

Plus rien dans le port qu'égayaient naguère les départs et les arrivées imprévus des goëlettes; le grand vapeur à cheminée rouge et blanche qui fumait dans la brume du matin, la voile brune qui louvoyait là-bas près de la falaise, le petit remorqueur qui dormait paisiblement le long du quai en attendant les tâches prochaines sont disparus.

Le port où s'arrêtent toujours un peu les vrais voyageurs et les rêveurs de tous les pays du monde! Des vagues qui clapotent sur les quais, et les longues jetées, le soleil qui brille sur la pierre et qui dore les crêtes mouvantes, les eaux qui descendent inlassablement et les navires qui se balancent, l'équipage qui se hâte de rouler ou charroyer caisses ou barriques, toutes ces singularités de gréement ou d'aménagement, emblèmes tant soit peu vulgaires d'un monde différent, le monde marin.

Proues effilées d'où pendent des ancres rouillées, cabestans sonores, mâts de charge, cordages, fanaux, chaloupes hissées sur les porte-manteaux, portes hermétiques, escaliers étroits et raides, passerelles de commandement en surplomb de chaque côté, cabine élevée du pilote, cale béante et sombre, cheminées qui fument à grands tourbillons, coups de cloches et coups de sifflet, flammes et pavillons, et à l'arrière, les inscriptions jetées comme un défi aux fureurs de l'onde traitresse et comme une orgueilleuse proclamation de la puissance des armateurs.

Tel navire, telle compagnie, tel port d'attache. Et, comme il arrive le plus souvent, si le port en question est en pays lointain, cela met un peu de mystère et d'aventure dans son stationnement tranquille. Par quels orages et par quels soleils ont-ils cheminé jusqu'ici? Ils ont connu l'ivresse des départs, les angoisses du voyage et le triomphe des arrivées nouvelles. Et ils apportaient avec eux dans ces milieux étrangers un peu de l'atmosphère du pays dans leur aménagement et dans leur équipage. Mais aujourd'hui, c'est l'hiver, et, déployant leurs ailes blanches, ou haletants, un à un, ils sont partis, tels les oiseaux migrateurs dont on ne sait pas où les conduit leur dernier voyage.

FRANCOIS.

REFORME DU PARLEMENT ITALIEN

Après de longues réflexions et hésitations, M. Mussolini vient de soumettre au grand conseil fasciste un projet de réforme parlementaire. Désormais, le système fasciste, sous réserve de retouches de détail, peut être considéré comme achevé.

C'est en novembre 1925 que commencèrent à être promulguées les lois composant les institutions fascistes. Loi sur le droit d'association, 26 novembre 1925; sur la protection de la maternité et d'assistance aux nouveaux-nés, 10 décembre; sur l'exécution des travaux publics dans le Sud de l'Italie, terre de colonisation, 24 décembre. Loi conférant au roi le pouvoir d'amender le Code pénal, la procédure pénale, l'organisation judiciaire, le Code civil, loi définissant les prérogatives du chef du gouvernement, 24 décembre. Amendement par décrets des lois de sûreté publiques, loi sur la presse, 31 décembre. Faculté donnée à l'exécutif de décréter des lois juridiques et modification des droits civils et politiques afférents à la nationalité italienne, 31 janver 1926. Création des podestats municipaux, 4 février 1926. Discipline juridique des rapports collectifs du travail et décret d'application, 3 avril et 1er juillet 1926, Charte du travail, 21 avril 1927.

Ont été absorbés non seulement tous les pouvoirs répartis antérieurement entre les catégories exécutive législatives et judiciaires, mais aussi toutes les forces capables de se déployer dans la vie politique, par exemple la force syndicale. L'Etat italien est tourné en une véritable église possédant le citoyen de sa naissance à sa mort. L'article 1er de la charte du travail définit très clairement la pensée directrice: "La nation italienne est un organe ayant des fins, une vie, des moyens d'action supérieurs à ceux des individus isolés ou groupés qui la composent. C'est une unité morale, politique et économique qui se réalise intégralement dans l'Etat fasciste.

Ainsi orienté, quel sort M. Mussolini réservait-il au Parlement. Lui infligerait-il le même traitement sommaire qu'aux municipalités? Il a pensé quelque temps à lui donner un caractère corporatif. Les corps de métiers, les associations de patrons et d'ouvriers complètement asservis aux autorités centrales ou locales seraient appelés à élire les députés. Cette formule a fini par paraître dangereuse. Dans une Chambre recrutée de la sorte, des intérêts matériels étroits ne se livreraient-ils pas bataille et un parlementarisme corporatif aussi détestable que le parlementarisme démocratique ne porterait-il pas atteinte à l'unité de la nation? Devant le grand conseil fasciste, on a essayé de parer au danger, Les corporations et syndicats proposeront des candidats, mais l'état-major fasciste remaniera la liste, afin d'éliminer toute tendance séparatiste, tout esprit de faction. Et seuls seront appelés à voter les fascistes dûment enregistrés. Au surplus, le Grand Conseil continuera sans doute à faire office de Chambre supérieure.

On est bien forcé de constater qu'à certains égards l'imitation de la Russie est flagrante. Les citoyens actifs, ce sont ici les fascistes et, là bas, les Communistes.

Tout le reste est emmené hors de la cité, privé du droit d'être un parti. La présence d'un dictateur à la place de l'oligarchie dirigeante du Kremlin et la substitution d'un programme conservateur à l'idéologie révolutionnaire qui se soutient encore à Moscou: telles sont les différences. Le maintien du Sénat en est une autre. Cette assemblée nommée par la couronne et qui subsiste encore telle que les événements de novembre 1922 l'ont trouvée, est maintenant le seul refuge laissé à la critique, à la liberté d'opinion. Sous la surveillance de M. Tittoni, le Sénat n'abusera pas de la tolérance qui lui est montrée.

PERTINAX.

(L'Echo de Paris).

LA REVUE DES JOURNAUX

En Chine

Du *Droit*, Ottawa:

"Il se passe actuellement, en Chine, des événements qui jettent un jour sombre sur la situation politique de l'ancien Empire Céleste. La guerre civile qui y règne depuis quinze ans, depuis que le dernier empereur est descendu du trône, sème la ruine et la mort dans tout le pays. "La jeune Chine" et "la vieille Chine", représentées, la première par le parti nationaliste ou sudiste, la seconde par le parti militariste ou nordiste, constituent, l'une à l'égard de l'autre, deux pays distincts qui se font une guerre acharnée depuis plus de 15 ans. Présentement, c'est au sein même du parti nationaliste qu'est née une scission qui met en présence l'un de l'autre deux groupes qui revendiquent, chacun pour soi, le titre de parti nationaliste, et qui se disputent par la force armée, Canton, capitale de la jeune Chine. De ces deux groupes, l'un est le porte-parole de la doctrine communiste, et s'efforce d'établir en Chine le gouvernement des Soviets. Les mouvements populaires, qui, à l'origine s'assignent comme tâche la répression des abus obligarchiques et l'établissement du "gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple", deviennent le plus souvent l'expression d'une démagogie effrénée. Ce fut l'histoire du parti nationaliste chinois. Il poursuivait, à son début, la chute de l'ancien régime qui livrait les pays aux appétits des Etats étrangers. Ses chefs firent connaissance avec Moscou, et depuis quelques années déjà, il évolue vers la démagogie. Les gouvernements européens ne sont pas peu responsables de cet état de choses. Ils provoquèrent ce réveil du sentiment national des Chinois, blessés qu'ils furent par les conditions inférieures et humiliantes auxquelles les soumirent ces mêmes gouvernements. La révolution chinoise eut pour origine un mouvement xénophobe légitime".

R. F.

La population du Nouveau-Brunswick

De l'*Evangeline*, Monckton:

"Sans doute nous n'avons eu que très peu d'immigrants relativement parlant, mais la province de Québec est dans le même cas que nous et cela ne l'a pas empêchée de doubler le chiffre de sa population au cours de ses cinquante ans. C'est que nous, des provinces de l'Atlantique, nous avons souffert plus que toutes nos associées de la Confédération de l'émigration. Nous avons commencé à en souffrir dès 1861 et la plaie est restée ouverte depuis. Le rapport que nous citons estime à 500,000 les pertes que nous avons subies de ce chef depuis 1861: 30,000 de 1861 à 1871; 40,000 de 1871 à 1881; 103,000 de 1881 à 1891; 111,000 de 1891 à 1901; 98,000 de 1901 à 1911; 92,000 de 1911 à 1921.

Autre aspect du tableau. En 1871, au Nouveau-Brunswick, 17 p. c., de la population était de descendance française et le reste de descendance anglaise; en 1921 la population de langue française représentait plus de 31 p. c., de la population de langue française de la population totale, et la population d'autres origines avait diminué en conséquence. Et il ne faudrait pas, comme a tenté de le faire au cours de ces dernières années un journal de St-Jean, prétendre que cette augmentation est due à l'immigration qui nous est venue de Québec, car les recensements d'Ottawa indiquent clairement que depuis 1851 nous n'avons pas reçu de Québec plus de 15,000 colons, Et le rapport du département du Commerce, dont nous nous occupons dans le moment, a déclaré que ce nombre est probablement exagéré.

La seule interprétation qui semble plausible c'est que la population britannique n'augmente pas aussi rapidement que la population de descendance française ou émigre en plus grand nombre. Il est tout probable que les deux causes entrent en jeu. Les Français par contre émigreraient moins et l'augmentation naturelle de la population chez eux serait plus accentuée".

Un recul

De l'*Action Catholique*, Québec:

"Le Ministère de l'Industrie et du Commerce vient en effet de publier un rapport démographique sur les Provinces Maritimes. On y voit dans ce document, qui mériterait d'être médité, que ces Provinces Maritimes ont perdu à elles seules, au cours des cinquante dernières années, le chiffre énorme de 470,000 de population émigrée à l'étranger. C'est une perte de plus de la moitié de la population que les trois provinces possédaient en 1871.

Lorsqu'on aura fait le bilan de ce qu'ont perdu les provinces de Québec et d'Ontario par ce même canal de l'émigration, on sera sûrement étonné, et on se convraincra, surtout, que le grand problème à résoudre est celui de garder notre population chez nous.

D'après les statistiques données par le ministère de l'Industrie et du Commerce, et puisées d'ailleurs dans les divers récensements, la Nouvelle-Ecosse possédait en 1871 une population de 387,800 âmes et, après cinquante ans, en 1921, n'avait atteint que 423,837 âmes. Le Nouveau-Brunswick, possédait 285,594 âmes en 1871 et 387,876 en 1921. L'Ile-du-Prince-Edouard fut la plus malheureuse, puisqu'elle possédait 94,021 de population en 1871, et n'en avait plus que 88,615 lors du dernier récensement.

Le ministère du Commerce constate que ce manque de progrès suffisant dans deux provinces et ce recul marqué dans une sont surtout le fait de l'émigration."

Thomas POULIN.

Matière à réflexion

Du *Madawaska*, Edmunston:

"L'achat de tous ces *cadeaux* amène des dépenses considérables. Plusieurs milliers de dollars seront versés pour se les procurer. Les marchands locaux s'y sont préparés en achetant beaucoup de marchandises appropriées pour la circonstance. Ils ont fait des dépenses considérables pour offrir un choix varié. Ils s'attendent à l'encouragement de leurs concitoyens.

Il serait injuste de voir une partie de l'argent destiné aux cadeaux prendre le chemin des grandes villes, aller enrichir le marchand sur catalogue qui dépense loin d'ici ses revenus, qui ne paie aucune taxe dans la localité d'un chacun, qui ne contribue à aucune oeuvre paroissiale.

Pour quelques sous de moins, parfois même sans aucune raison, on va porter son argent à des centaines de milles, tandis que le marchand local subit tout le fardeau des crédits, contribue généreusement à toute entreprise locale, dépense son argent sur place par une logique à point.

Pour toutes vos annonces et circulaires utilisez le service de vignettes du "Progrès du Saguenay". Une vignette attire davantage l'attention.

PENSEE AGRICOLE

Le modèle et le protecteur des cultivateurs est Dieu, qui, malgré l'homme même, fait produire la terre; et Jésus était fier d'être fils d'un tel Père: il disait avec joie : "Pater meus agricola est; mon Père est cultivateur."

Abbé C. Michaud

L'ACTUALITE DE BOSSUET

Cet automne marquait le 3e centenaire de la naissance de Bossuet. La France a vu, à cette occasion, plusieurs belles manifestations dont la presse a répandu les échos; combien d'articles de journaux, de revues, combien de conférences ont été consacrés à célébrer une gloire si authentique, si majestueuse.

En notre pays, comme il convenait, l'on ne pouvait laisser passer cet anniversaire sans le souligner aussi. Et nos lecteurs n'ont pas manqué de lire, par exemple, la belle éteude publiée par Mgr Paquet dans la Revue Dominicaine sur l'actualité religieuse et sociale de Bossuet.

Nous ne saurions, nous, sans une sorte de naïveté, entreprendre de faire l'éloge d'un si grand homme. On l'a surnommé l'Aigle de Meaux; il fut un grand évêque, au coeur apostolique, scrupuleux de ses devoirs; il est le plus grand, le plus parfait orateur de langue française, c'est l'écrivain le plus complet, le plus admirable; ses livres sont faits de simplicité et de génie, ils sont comme des lumières.

Nul ne saurait bien écrire s'il n'a pas pratiqué Bossuet. Il n'est personne, pour peu qu'il ait quelque instruction qui ne doive posséder en sa bibliothèque, les oeuvres de Bossuet, y recourir souvent, y trouver un charme, une satisfaction qu'on ne trouve point ailleurs.

Nous avons au Service de Librairie, l'édition qui est considérée comme la plus parfaite des OEUVRES ORATOIRES de Bossuet; une édition que les critiques ont louée sans réserve: celle du chanoine Lebarq. Elle comprend 7 volumes in-12 et des tables complètes. Nous ne saurions vraiment trop la recommander. Quelle mine inépuisable!

Les 7 volumes coûtent $7.50

Nous offrons aussi, à des prix très abordables d'autres ouvrages de Bossuet

Discours,
Discours choisis,
Oraisons funèbres,
Sermons (4 vol.)
Histoire des variations (2 vol.).

$0.50 le volume.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE

Il vient de paraître à la Librairie d'Action française. Il faut l'aider maintenant à faire son chemin vers tous les foyers canadiens-français. Depuis quelques années l'effort des éditeurs a tendu à le faire vraiment populaire, par le ton et la brièveté des articles, par le nombre des gravures et des graphiques, les histoires et les contes émouvants. Il nous semble que l'Almanach de 1928 se rapproche encore un peu plus de l'idéal visé. Nous défions bien qu'on lise d'un oeil sec, "Une vaillante" de Robert Leblanc, les "Treize demoiselles Barotin" de J. Bruyère, et "Mort dans les chantiers" de Joseph Bruchard. On y lira, en outre, des articles des abbés Perrier, Pinault, Groulx, des RR. PP. Alexandre et Adélard Dugré, de MM. Antonio Perrault, Anatole Vanier, Hermas Bastien, Esdras Minville, Albert Lévesque, etc. La seule galerie de vignettes du Calendrier qui a pour titre "Autrefois, Aujourd'hui" vaut à elle seule un long poème. Il manquera quelque chose pour bien commencer l'année 1928, à qui n'aura pas la l'*Almanach de la langue française*.

En vente au Service de Librairie du "Progrès du Saguenay, $0.25 l'unité.

Mme Hector Duval

Toujours les médecins. Faible. Incapable de travailler.
Pas d'appétit. Très nerveuse. Pilules Rouges.
Santé améliorée, Travaille facilement.

"Depuis la naissance de mon dernier enfant, qui a cinq ans, j'avais presque toujours été sous les soins des médecins. Je me sentais très faible; j'étais incapable de me livrer assidûment à mes travaux du ménage et certains jours les forces me manquaient complètement. J'étais aussi très nerveuse L'appétit faisant défaut, l'heure du repas était passée et je n'avais pas songé à manger. Je ne savais plus que faire pour gagner ce que j'avais perdu de vigueur, de courage, de forces nerveuses quand tout dernièrement, une voisine me recommanda les Pilules Rouges. Tout de suite je m'en suis procuré et depuis les quelques semaines que je les prends ma santé s'est déjà beaucoup améliorée. L'appétit est d'abord revenu, je ne manque aucun repas et fais mon travail facilement. Je veux continuer l'emploi des Pilules Rouges jusqu'à ce que toute sensation de faiblesse soit bien disparue et que j'aie acquis toute ma vigueur du passé. J'ai la conviction d'obtenir ce résultat bientôt." Mme Hector Duval, 63 Liberty, Swanton, Vt.

Il n'y a surement pas de meilleur remède pour les femmes, de tout âge, en tout temps, dans les cas de:

Anémie,
Chlorose,
Perte d'appétit,
Faiblesse d'estomac,
Mauvaise circulation,
Troubles nerveux,
Maux de tête,
Irrégularités,
Douleurs internes,
Troubles du retour d'âge.

CONSULTATIONS GRATUITES:— Les femmes qui désirent consulter nos Médecins peuvent le faire tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et jours de fêtes religieuses) à nos bureaux, No 1570, rue St-Denis. Que celles qui ne peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de leur maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop sérieuse, ils indiqueront à chacune le meilleur médecin de sa localité pour nous aider à la soigner. Voilà donc pour toutes un moyen économique et certain de se traiter. 5-13

Protégez-vous en exigeant les véritables Pilules Rouges
Prix partout ou par la poste, 50 sous la boite.
3 boites, $1.25, 6 boites, $2.50.

PILULES ROUGES

Cie Chimique Franco-Américaine, Ltée.
1570, rue St-Denis, Montréal

UNE REVUE DE NOS RICHESSES NATIONALES

"Quoi qu'il en soit, ne tentez jamais d'américaniser Québec. Vous en seriez pour votre peine et pour vos frais", dit l'honorable Taschereau aux Américains.

A NEW-YORK

New-York, 20. — "Des liens durables ont été créés entre le Canada et les Etats-Unis par un siècle de paix et de relations amicales", a déclaré l'honorable M. L.-A. Taschereau, Premier-Ministre de la province de Québec, dans une remarquable allocution qu'il a prononcée jeudi dernier en cette ville devant la 21me convention annuelle de l'Association des présidents de compagnies d'assurance.

Le chef du gouvernement de la province de Québec a ajouté que la frontière avait uni les deux pays, au lieu de les diviser. Il parla aussi du développement de l'assurance dans le Dominion et souligna que la province de Québec offrait un magnifique champ d'action pour les placements de capitaux, faisant particulièrement allusion aux pouvoirs d'eau, au respect des lois qu'entretiennent ses citoyens et ses ouvriers, etc. Il cita les noms de nombreux Américains qui depuis des années ont réalisé les vastes possibilités qu'offre la province de Québec, et ajouta qu'il avait toutes les raisons de penser qu'aucun de ces Américains ne regrettait d'avoir investi de l'argent dans cette province.

Voici le texte du discours du Premier-Ministre de la Province de Québec:

"Le défi du Canada aux Etats-Unis dans le domaine économique: tel est le sujet que l'on m'a invité à traiter devant vous.

"Je dois me défendre de toute responsabilité dans le choix de ce titre. Nous n'avons pas de défi à lancer à notre grand voisin du sud, si ce n'en est un d'amitié, debienveillance et de saine concurrence dans tous les champs de l'activité humaine.

"Plus d'un siècle de paix et d'amicales relations nous unissent par des liens indissolubles. Le chaleureux accueil que vous nous réservez, et qu'au Canada nous nous efforçons de vous rendre, démontre que Genève et le Conseil des Nations auront à s'occuper d'autres problèmes que des nôtres.

"Je sais fort gré à votre Association de m'avoir fourni, au cours de cette convention, l'occasion de parler de mon pays. C'est une gracieuseté que j'apprécie plus que je ne saurais le dire, et j'y vois une marque d'amitié qui m'émeut profondément.

"Il y a, sans aucun doute, une ligne bien nette de démarcation entre les Etats-Unis et le Canada. Mais cette ligne, au lieu de nous diviser, constitue plutôt une chaine reliant nos deux pays sur tant de terrains que nous avons toutes les attaches qui existent entre bons voisins.

"Sociétés de transport, banques, voyageurs et touristes, industriels et négociants, savants et membres de professions libérales, syndicats ouvriers et sociétés d'assurance, tous ignorent pratiquement la frontière qui nous sépare. Ils voient dans ce continent de l'Amérique du Nord un vaste domaine ouvert à l'esprit d'entreprise de tous les citoyens, que ces citoyens habitent au nord ou au sud du quarante-cinquième parallèle.

"Ces bons rapports sont à l'avantage des Américains tout aussi bien que des Canadiens.

"Si nous pouvons tirer de vous de merveilleuses leçons d'initiative hardie et d'ardent patriotisme, de bien-être matériel, de progrès rapides en instruction publique et en sciences appliquées, de générosité sans borne, me sera-t-il permis de rappeler que le Canada, qui vient à peine de célébrer ses soixante ans de Confédération, et dont la population n'atteint pas 10,000,000, est, par son commerce, la cinquième nation du monde; que ses richesses forestières et minières dépassent l'imagination, et que du mélange des souches française et anglaise est sorti un peuple qui, nous l'espérons, et peut-être dans un avenir rapproché, réunira les vertus de ces deux éléments.

"La province de Québec, d'où je viens, a fourni pour sa part à la Confédération canadienne un vaste territoire, des forêts immenses, d'inépuisables gisements minéraux et de riches pêcheries. Elle lui a assuré la suprématie dans le domaine des forces hydrauliques. Tout est grand en cette province. On y voit partout de grandes rivières, de grandes montagnes et de grandes familles. Québec est habité par une population paisible, qui craint Dieu et respecte les lois civiles. Ce peuple a maintenant traversé la période critique de son histoire. Il saura conserver ses meilleures traditions, ses lois et ses croyances. A son esprit de tolérance s'ajoute une inébranlable détermination de maintenir son caractère ethnique, après avoir fourni les premiers colons au continent américain.

"Ces traits qui caractérisent ma province et mon pays ne me font pas perdre de vue un sujet qui vous est particulièrement cher, et c'est pourquoi je me plais à vous dire sans tarder que l'assurance s'est développée au Canada de façon extraordinaire.

"Deux ans après que les provinces canadiennes se fussent constituées en Confédération, les risques encourus par les compagnies d'assurance se limitaient à $35,000,000. A la clôture de l'année 1926, ces risques s'élevaient à $4,609,000,000. Je ne connais pas de pays où les compagnies d'assurance aient obtenu un plus grand succès. A ne prendre que 1926, on constate que l'accroissement a été supérieur, cette année-là, à la valeur totale des polices en vigueur en 1900.

"Je n'ai pas besoin de dire qu'un grand nombre des meilleures compagnies américaines jouissent de l'entière confiance du public canadien et profitent, dans une large mesure, de cet énorme chiffre d'affaires. Elles ont champ libre au Canada, et je ne sache pas qu'elles aient à se plaindre de notre législation et de nos impôts. Conséquemment, elles ne sont nullement menacées du fait qu'il existe une frontière canadienne.

"Votre seul ennemi est la compagnie d'assurance canadienne, une rivale acharnée — probablement formée à votre école!, — très active, généreuse et entendant comme il convient les affaires. Mais la concurrence est l'âme de tout négoce, et je suis certain que, pas plus que nous, vous n'y êtes opposés.

"Toutefois, les affaires considérables que vous faites au Canada, et les intérêts que vous y avez, donnent un aspect spécial au problème des assurances. Comme je ne suis pas autorisé à parler pour les autres provinces, mes observations, à ce sujet, se borneront à la province de Québec.

"Personne ne contestera que l'assurance-vie constitue une des entreprises les plus importantes et les plus prospères du monde entier. Non seulement les compagnies d'assurance protègent les vieillards, les veuves et les orphelins, mais elles doivent trouver les meilleurs placements possibles pour les formidables sommes d'argent qui forment leur actif. C'est leur devoir envers les détenteurs de polices d'assurance que de trouver des placements sûrs et profitables; et c'est également leur devoir envers le pays où elles font affaires, puisqu'il leur est confié une part considérable de la richesse nationale.

"Il incombe, par conséquent, à leurs directeurs et à leurs gérants de suivre de près la croissance du pays où ils ont leur clientèle, et de se tenir au courant de toutes les possibilités qui s'y offrent.

"Ce sont là, sans doute, des principes qui vous sont familiers et que vous avez déjà appliqués. Mais, ce point je puis vous adresser un défi au nom du vieux Québec, c'est que vous ne pourriez trouver nulle part ailleurs l'occasion d'effectuer de meilleurs placements que dans notre province. Pour vous le démontrer, je n'ai qu'à attirer votre attention sur nos ressources naturelles et sur les avantages que nous offrons à l'industrie.

"Nos chutes d'eau peuvent fournir au-delà de 12,000,000 de chevaux-vapeur. Nous n'en avons jusqu'ici utilisé que 2,200,000. Dix millions de chevaux-vapeur n'attendent que le capital et l'esprit d'entreprise pour être, à leur tour, en valeur. Et songez que l'industrie devra avant longtemps compter sur l'énergie électrique. Les gisements carbonifères finiront par s'épuiser, les puits de pétrole se tariront, le coût des exploitations minières et les frais de transport iront en augmentant, tandis que l'eau de la rivière coule sans cesse, ainsi que l'a dit un poète anglais: "La vie de l'homme doit avoir un terme, mais toujours je poursuis ma course".

"Parmi les dirigeants de vos grandes industries, il en est déjà plusieurs qui ont compris les avantages que nous pouvions leur offrir. Qu'il me suffise de vous citer des noms tels que Duke, Davis, Mellon, Aldred, Mc-Cormick, Kernan, Mead, Clarke, Cahoun, Carlyle, Graustein, autant d'hommes remarquables qui, j'en suis persuadé, n'ont jamais regretté de s'être établis dans Québec.

"Tout récemment, l'un de vos industriels les plus éminents venait fonder dans notre province une des plus grandes entreprises qui existent sur ce continent. Avant de se fixer au milieu de nous, il avait parcouru tous les pays du monde pour découvrir l'endroit qui présenterait le plus d'avantages. Et à quelqu'un qui lui demandait pourquoi il avait finalement choisi Québec, il répondit: "J'ai choisi Québec pour trois raisons: l'énergie électrique qui s'y trouve en abondance et que l'on obtient à peu de frais; la classe ouvrière qui est saine et raisonnable; la législation qui respecte la propriété privée et les droits des particuliers". Notre province n'a pas reçu de plus bel hommage d'un homme possédant une aussi vaste expérience.

"Et ce n'est que justice. Je viens de vous faire voir notre richesse hydraulique. Pour ce qui est de notre classe ouvrière, quelque pays que vous visitiez, vous ne trouverez nulle part des ouvriers plus laborieux, plus respectueux des lois que ne le sont les fils du Canada français. Nous avons un Code civil dont l'origine remonte au vieux droit romain, ce droit qui constitue peut-être le plus noble héritage que nous aient légué les temps antiques, et qui a été incorporé dans le Code Napoléon, modifié par nous et pour nous. Notre recueil de lois a subi l'épreuve des siècles. Il durera aussi longtemps que la civilisation elle-même, et nous pr

(Suite à la 5ème page)

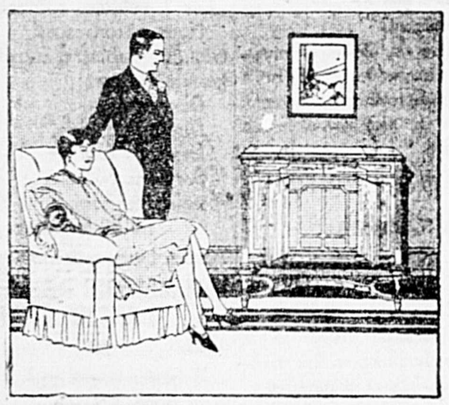

Quand vous l'aurez entendu une fois, vous en voudrez un chez vous

Il faut que vous entendiez jouer un Orthophonic Victrola pour réaliser son étonnante portée dans la reproduction musicale. Il vous donne toutes les mesures, toutes les nuances dans les notes; il joue tel que l'artiste lui-même a joué. Si vous étiez dans la pièce voisine, vous auriez peine à croire que l'artiste n'est pas là en personne, chantant ou jouant pour le plus grand agrément de vos invités. Si vous n'avez pas encore entendu le nouvel Orthophonic Victrola, tâchez de venir nous voir le plus tôt possible — aujourd'hui, si vous le voulez!

Joron & Gagnon

"Le Salon Musical"

257a, rue Racine TEL. 788 Chicoutimi

Le nouvel

Orthophonic Victrola

Depuis Cinquante Ans

Les Sleighs "Legaré"

Garantissent

QUALITE - CONFORT ET DUREE

Si vous ne trouvez pas le modèle de Sleigh que vous désirez à nos magasins.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

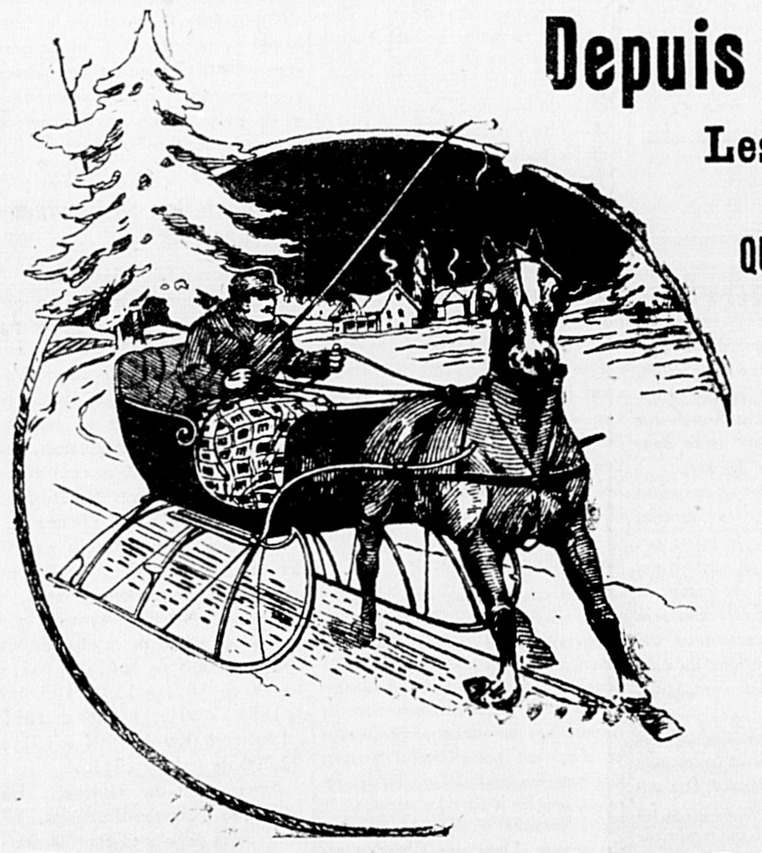

SLEIGHS DE COURSE No 255 — Jolis modèles de sleigh (Speeder) très légers mais d'une grande solidité; bien finis, confortables et fabriqués pour durer. Trois modèles au choix. Prix depuis, ... $68.25

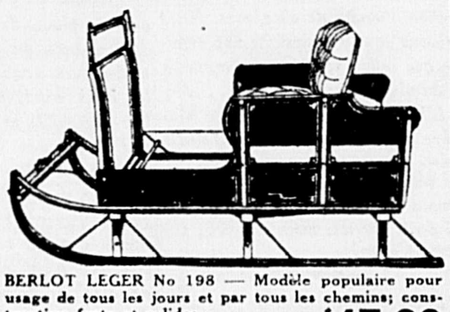

BERLOT LEGER No 198 — Modèle populaire pour usage de tous les jours et par tous les chemins; construction forte et solide; boite et train rouges ou noirs, ... $47.80

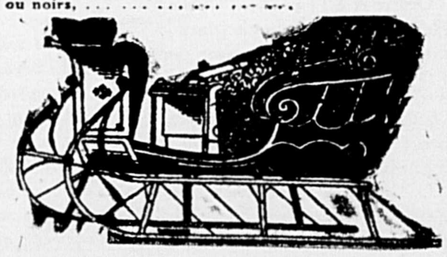

SLEIGH No 543½ — Sleigh de famille, belle, spacieuse, forte, richement finie et confortable au plus haut degré. Boite noire avec train rouge ou vert. $94.00

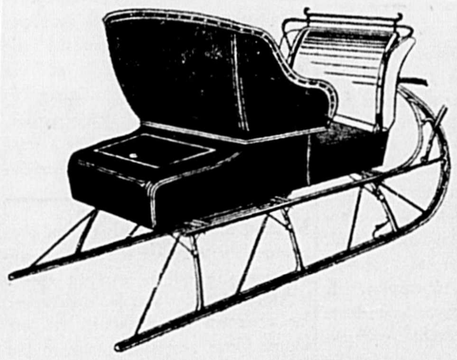

SLEIGH No 310 — Voiture dont l'apparence est la plus élégante et la plus distinguée. Boite noire, train rouge ou vert bouteille. Modèle des plus confortables, $79.75

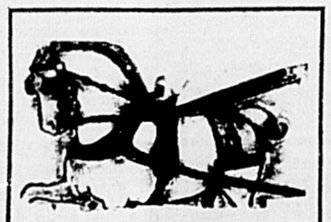

HARNAIS
pour
La Promenade et le Travail
Toujours la Meilleure Qualité et toujours aux plus bas prix.

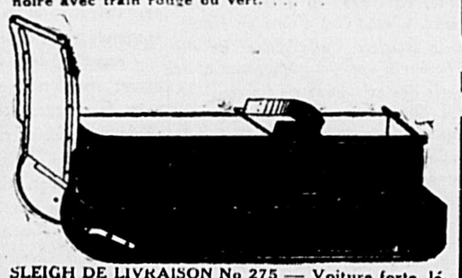

SLEIGH DE LIVRAISON No 275 — Voiture forte, légère et durable. Mesures intérieures, longueur, 6 pieds; largeur, 31 pouces; sièges et panneau d'arrière amovibles, ... $50.90

JONQUIERES
230
ST-DOMINIQUE

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE
Deux Magasins

CHICOUTIMI
255
RUE RACINE

LES BELLES ETRENNES

Faites un cadeau durable, qui profitera plus que toute autre chose.

Pour les enfants

L'amusante série des *ALBUMS DE BECASSINE.*
BECASSINE EN APPRENTISSAGE,
LES CENT METIERS DE BECASSINE
BECASSINE PENDANT LA GUERRE,
BECASSINE CHEZ LES TURCS,
BECASSINE ALPINISTE,
BECASSINE AU PAYS BASQUE. Le vol. $1.25
LA SEMAINE DE SUZETTE. Grand et magnifique volume contenant 24 numéros de *La Semaine de Suzette*, cette jolie revue française si populaire parmi les enfants: Romans enfantins, comédies et monologues, modes de la poupée, jeux de plein air et d'appartement, recettes et devinettes, histoires illustrées en noir et en couleur. Le volume ... $1.25
L'ALBUM DE CHANSONS, EN AVANT! FANFAN LA TULIPE. Chants militaires et chansons de route. Harmonies de Gabriel Pierné. Images de Georges Delaw. Album cartonné de 19 chansons.
GAI-GAI, MARIONS-NOUS. Chansons de France. Harmonies de Gabriel Pierné. Images de Georges Delaw. Album cartonné de 20 chansons. Le vol. $0.90
LES CONTES DE MADAME DE SEGUR. L'éloge des oeuvres instructives et amusantes que la Comtesse de Ségur a spécialement dédiées à l'enfance n'est plus à faire. Les volumes que nous offrons sont élégamment reliés en percaline rouge, avec titres dorés:
LE MAUVAIS GENIE,
QUEL AMOUR D'ENFANT,
LES VACANCES,
NOUVEAUX CONTES DE FEES,
PAUVRE BLAISE,
DILOY LE CHEMINEAU,
LA SOEUR DE GRIBOUILLE,
L'AUBERGE DE L'ANGE-GARDIEN,
UN BON PETIT DIABLE,
FRANCOIS LE BOSSU,
LES MALHEURS DE SOPHIE,
LES DEUX NIGAUDS,
JEAN QUI GRONDE ET JEAN QUI RIT,
APRES LA PLUIE, LE BEAU TEMPS,
MEMOIRES D'UN ANE,
LES BONS ENFANTS,
LE GENERAL DOURAKINE,
LES PETITES FILLES MODELES,
Le volume $0.90
LES LIVRES DE JULES VERNE. Les merveilleuses aventures relatées dans ces livres continuent à faire les délices de la jeunesse:
LES NAUFRAGES DU JOATHAN (2 vol.),
DE LA TERRE A LA LUNE,
AVENTURES DE TROIS RUSSES ET DE TROIS ANGLAIS,
UN CAPITAINE DE QUINZE ANS,
L'INVASION DE LA MER,
L'ILE MYSTERIEUSE, (3 vol.),
NORD CONTRE SUD, (2 vol.),
LES INDES NOIRES,
L'ARCHIPEL EN FEU,
KERABAN LE TETU (2 vol.),
MATHIAS SANDORF, (3 vol.),
LA MAISON A VAPEUR, (2 vol.),
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT, (3 vol.),
VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS,
Beaux volumes reliés en percaline rouge avec titres dorés: Le volume $0.90
LES LIVRES DU P. FINN. Des livres qu'on peut recommander à tout collégien, alliant la littérature à la piété. Des livres bien écrits, où les faits sont présentés d'une manière dramatique et entraînante. Des livres où les caractères présentés sont vécus: l'auteur semble avoir pénétré à fond les replis de l'âme enfantine:
PERCY WYNN,
CLAUDE LIGHTFOOT,
HARRY DEE,
UNE SEULE FOIS,
FIGURES AMIES,
SA PLUS HEUREUSE ANNEE,
LUCKY BOB,
OH! CE MATCH!...
Le volume $0.50
LES ALMANACHS de L'ACTION SOCIALE, $0.50; *DU PELERIN* et de *L'ACTION FRANCAISE*: $0.25.

Pour Monsieur et Madame

Un beau choix de livres de poésies — Romans par les auteurs les plus en vue — Livres sur l'Education et l'Histoire — Livres canadiens.
Nous signalons tout particulièrement:

PAGES DE LITTERATURE FRANCAISE, par Ch.-M. Des Granges. Superbe volume de plus de 1,000 pages, belle reliure, tranche dorée, illustré de gravures documentaires: $3.25

Pour les prêtres et religieuses

Vie spirituelle — Oraisons — Vies de saints — Sermonnaires — Ecriture Sainte — Histoire de l'Eglise.

Livres de Piété

LE MISSEL QUOTIDIEN ET VESPERAL, de Don Gaspar Lefebvre est le meilleur livre de piété à mettre entre les mains des fidèles. C'est le livre le plus complet et le mieux ordonné au point de vue liturgique. Au-delà de 2,000 pages, papier indien, gravures de toute beauté.
Reliure chagrin souple, première qualité, tranche rouge: $3.25
Reliure chagrin souple, tranche dorée, ... $3.75
Reliure d'art, veau antique: $5.00
LE MISSEL ROMAIN, à l'usage des fidèles, format carré, reliure en marocain bleu, ... $2.50
LE MISSEL DES SAINTS ANGES, format allongé, même reliure artistique que le précédent; chaque page est ornée d'enluminures et de dessins superbes, ... $2.00
LE LIVRE DE MESSE ET DE COMMUNION DES ENFANTS, ... $0.25
LE MISSEL DU PETIT COMMUNIANT, bonne reliure, tranche dorée, $0.50

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à nos

PETITES ANNONCES

ESSAYEZ DES AUJOURD'HUI

SUCCÈS ASSURÉ

6 ANNONCES POUR $1.00

TARIF DES PETITES ANNONCES
Téléphone 457

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées.
COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion, $0.50,
Chaque insertion subséquente, $0.25,
Chaque mot additionnel, $0.01.
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus; escompte 50% pour paiement dans les dix jours qui suivent la date de notre facture.
Nous publions gratuitement ces événements dans le carnet social et les courriers.

2.—PETITES ANNONCES COURANTES.

COMPTANT :
$0.01 le mot; minimum $0.25 de l'annonce; 6 insertions pour le prix de 4.

DEBIT :
3 fois les prix ci-dessus, escompte 50% pour paiement dans les 10 jours

3.—Surcharge de 50% pour petites annonces avec bordure, caractères ou titres spéciaux.

4.—Toutes les petites annonces sont strictemet payables d'avance.

5.—Ces annonces doivent être consécutives.

Succursales autorisées à recevoir vos PETITES ANNONCES

Marcel Dompnier, rue Racine,
Gaudreault & Tremblay, rue Racine,
Hamel & Cie, rue Racine,
Roy & Bouchard, rue Racine,
J.-P. Gauthier, rue Racine,
J.-P. Gosselin, rue Montcalm,
Ths-Ls Gaudreault, spécialiste en remèdes brevetés.
Odina Potvin, 13 rue Racine,
Léon Fortin, Jonquière,
G.-H. Rodrigue, Mistassini.
J.-E. Lalime, Kénogami,

DIVERS

"SI VOUS SOUFFREZ depuis longtemps de quelque maladie que ce soit et que vous habitiez au loin, demandez notre brochure explicative gratuite. INSTITUT DE PROPHYLAXIE, 34 rue HUTCHISON, Montréal, où toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès.". 24-5-28p

Nouvelle méthode

L'Anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, Co. Portneuf. 8-1-28

PEINTRE - DECORATEUR — Vous trouverez un entrepreneur peintre-décorateur au meilleur marché, défiant toute compétition. S'adresser à 394 rue St-Dominique, Jonquière. 17-12p

AVIS DE DEMENAGEMENT — Madame Collin, qui habitait au bas de la côte Bossé rue Racine, change de Résidence, elle habitera à partir du 15 décembre dans le nouveau Bloc Paradis & Tremblay, ancien magasin Boulé sur la côte. Pour les travaux d'hemstich, les dames voudront bien s'adresser à 152 rue Racine, 2ième étage, Chicoutimi. 20-12p

VIEUX JOURNAUX — Le Progrès du Saguenay, qui vient de faire l'inventaire de toutes ses collections de journaux, peut disposer de quelques centaines de livres de journaux qu'il vend, comme d'habitude, 2 sous la livre. Avis à ceux qui veulent s'approvisionner. JNC

AGENTS — Faites jusqu'à $1.00 de l'heure dans vos moments de loisir. Articles très nouveaux. Envoyez 20 cents pour détails complets à Philipps Specialities, Boite 489, Sherbrooke, Qué. 20-12p

AMATEURS de musique: — 1,000 accordéons marque Sapin, à vendre $4.49; 1,000 violons première classe à $2.98 tant qu'il y en aura, et tout instrument de musique, tel que Records, phonographe, musique en feuille. Commandez immédiatement. N'attendez pas trop tard, cette offre est pour les fêtes seulement. Le service par malle C.O.D. Enrg. par A. Gaudreault, 140, 8e rue, Limoilou, Québec. 26-12p

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE — Pour petite famille. S'adresser personnellement ou par lettre à nos bureaux, 12 Ave Labrecque, ou à 136 rue Racine. Jno.

SERVANTE DEMANDEE — On demande une bonne servante. S'adresser à M. A. Castonguay, 29 rue Racine, Chicoutimi. 29-12p

"AVIS AUX CHASSEURS"

J'achète toutes sortes de pelleteries aux plus hauts prix du marché.
Envoyez-moi votre pelleterie par malle ou express et je vous enverrai mon chèque par le retour de la malle.
Si vous n'êtes pas satisfaits de la valeur que j'aurai donné à votre marchandise après 5 jours, vous n'aurez qu'à m'écrire, je vous la retournerai et vous m'enverrez mon chèque.
Pour les gros lots de pelleteries je pourrai me rendre sur les lieux sur demande.

J. SUPERIOR
Téléphone 456. CHICOUTIMI

ON DEMANDE

HOMMES DEMANDES — Pouvant fournir les meilleures références, ouvrage à l'année, à partir du 3 janvier 1928, pour s'occuper de la collection et de la sollicitation de notre journal. S'adresser en personne à M. J.-A. Alain, gérant de la Circulation, Progrès du Saguenay, Chicoutimi. Jno.

REPRESENTANT — Demandé dans chaque paroisse des Comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean et Saguenay, pour vendre avec l'aide de notre agent général, nos paratonnerres "Security" en cuivre, avec garanti. Agents de machines aratoires préféré. Les applicant devront être actifs et responsables. Affaire très payante pour le représentant choisi. S'adresser immédiatement à "Security Lightning Red Co. Reg'd., 100, 3ième Avenue, Québec. Jno. mjs

A LOUER

LOGEMENT A LOUER — 5 pièces, prix raisonnable, au No 422 rue Racine. S'adresser à M. J.-E. Massicotte, Chicoutimi. Jno.

CHAMBRES ET PENSION— Deux chambres à louer et on y trouvera aussi une bonne pension si désirée en s'adressant à Mme Georges Bertrand, 261 rue Racine, Chicoutimi. 20-12p

A VENDRE

A VENDRE

Traineau "berlot" peinturé rouge, lissé en acier à ressort 3 lignes avec un ou deux sièges, aussi petite carriole lissée en acier à ressort, toute bourrée en neuf et vernie très propre. Le tout à très bonne condition. S'adresser à M. Wilfrid Beaulieu, 57 avenue Bégin, Chicoutimi. 24-12p

A VENDRE à St-Antoine Cté de Verchères, 30 milles de Montréal, une ferme de 170 arpents des plus productives, comprenant érablière, troupeaux laitier Ayshire et moutons Oxford Down des plus réputés du Canada. Cette ferme a détenu le degré du "Très grand mérite exceptionnel" pour sa bonne tenue. S'adresser à Antoine Phaneuf, 1659 St-Hubert, Montréal. 28-12p

Une Revue

(Suite de la 4ème page)

tendons qu'il offre au pauvre comme au riche une protection équitable et complète.

"Ce ne sont pas là les seuls avantages qu'offre notre province à ceux qui voudraient y placer leurs capitaux. La province de Québec est, en outre, très riche au point de vue agricole, et dans cet important domaine elle peut mieux que se suffire à elle-même. Les produits de notre industrie laitière ont acquis une réputation universelle. Huit mille milles de bonnes routes, dont nous nous enorgueillissons et qui ont été construits, en peu d'années, au coût de $70,000,000, mettent les endroits les plus reculés en communications facile et rapide avec nos grands centres. L'instruction est répandue partout, jusque dans nos plus humbles foyers, et la connaissance des deux langues officielles, le français et l'anglais, est pratiquement générale au sein de notre population canadienne française. Si Montréal est une métropole dont les plus grands pays pourraient s'énorgueillir, un voyageur de distinction, Sir Michael Safler, disait, de cela quelques jours à peine, que Québec méritait d'être citée comme l'une des vingt plus belles villes du monde, et — avec tous les égards que je dois à votre pays! — comme la plus belle de ce continent !

"Si vous demandez maintenant quels sont, à mon sens, les meilleurs placements à effectuer dans notre province, je vous répondrai sans hésiter que les obligations de notre gouvernement, de nos municipalités, de nos commissions scolaires, de nos fabriques, sont des valeurs de premier ordre. Les emprunts de nos municipalités et de nos commissions scolaires doivent être approuvés par le gouvernement, qui est le fiduciaire de leur fonds d'amortissement. Nous estimons que le crédit de ces corps publics est intimement lié au bon renom de notre province, et nous les soumettons à une étroite surveillance par l'intermédiaire du Département des affaires municipales, qui dispose d'un nombreux personnel de vérificateurs et d'inspecteurs rétribués par l'Etat et mis gratuitement à la disposition des municipalités.

"Mais, outre ces valeurs, il y a aussi nos merveilleuses ressources naturelles, nos industries et nos usines. Vous n'ignorez pas que Québec fournit 80 p. c., de la production mondiale de l'amiante ? Il est vrai que la plus grande partie en est ouvrée aux Etats-Unis. Mais le jour ne'st peut-être pas très éloigné où l'opinion publique exigera que l'amiante, comme elle l'a fait pour les produits de nos forêts, soit travaillé chez nous. C'est donc maintenant qu'i faudrait placer vos capitaux dans nos mines d'amiante.

"La soie artificielle est un produit moderne. Une usine érigée au coût de $7,000,000 vient de s'ouvrir dans nos cantons de l'Est. Cette industrie offre des perspectives illimitées. Aussi longtemps qu'il y aura des filles d'Eve sur notre planète, la soie sera en vogue, et j'ai l'impression que les femmes sont avec nous pour y rester, tant et si bien que nous aurions sujet de nous munir de polices d'assurance contre leurs dangers et... leurs charmes!

"Québec est, en plus, le royaume de la pulpe et du papier. Plus de $500,000,000 de capitaux sont engagés dans cette industrie. Québec produit presque autant de pulpe et de papier que ses huit provinces soeurs réunies.

"Les fabricants de papiers ont en notre province une richesse forestière sans bornes. Nos forêts sont aujourd'hui efficacement protégées contre l'incendie, et l'exploitation en est réglementée de telle sorte que pas plus de 80 p. c., de la pousse annuelle ne peut être coupé et que la conservation de ce patrimoine nous est ainsi pratiquement assurée à perpétuité.

"Puis-je ajouter que nous sommes favorisés d'un magnifique et tonifiant hiver, alors que la neige abondante et durcie se prête admirablement au charroi des billots et favorise les autres phases de l'exploitation forestière.

"Ces conditions sont si alléchantes que lord Rothermere, l'un des rois du papier en Angleterre, vient justement de terminer, sous la protection des canons de la vieille citadelle de Québec, où Montgomery tenta de pénétrer dans la ville, une fabrique de papier construite au coût de plus de $15,000,000.

"Me permettrez-vous de vous signaler également la merveilleuse région minière au nord de Québec ? Elle attire actuellement les regards du monde entier. Sa richesse est incalculable, e tson avenir illimité.

"L'actif global de nos banques canadiennes se chiffre à environ $3,000,000,000, et offre les plus grandes facilités pour toutes les opérations financières. Le dollar canadien fait aujourd'hui prime aux Etats-Unis, et cela a d'autant plus de signification que votre monnaie ne le cède à aucune autre, si je ne me trompe, sur les marchés du monde. Quel meilleur témoignage pourrais-je vous apporter de l'excellente situation économique du Canada ?

"Parmi nos vieilles gens, il s'en trouve parfois pour s'imaginer qu'une suarbondance de capitaux américains est de nature à américaniser le Canada. Je présume que c'est la dernière chose à laquelle vous songez, et je ne vois, pour ma part, aucune raison de redouter une telle éventualité. Quoi qu'il en soit, ne tentez jamais d'américaniser Québec. Vous en seriez pour votre peine et pour vos frais.

"Nous avons été, nous Canadiens français, les premiers à coloniser ce continent. Nous vous avons en quelque sorte découverts. C'est de Québec que sont partis ces grands découvreurs qui franchirent la forêt, traversèrent les Grands Lacs et descendirent le Mississipi. Admirables instruments de la Providence, ces hommes surent prévoir l'avenir, et ils établirent des postes à des endroits stratégiques qui sont devenus vos grandesv illes d'aujourd'hui. Plusieurs de ces villes portent le nom des fils de Québec et de la vieille France.

"Trois siècles durant, nos pères ont été en proie à bien des misères et à bien des luttes, pour ne pas dire davantage. Aujourd'hui nous sommes maîtres chez-nous, et nous vivons notre propre vie nationale, fidèles à notre passé, à nos lois, à nos traditions, à notre langue et à nos croyances. Professant une sincère loyauté envers notre Roi et profondément attachés à notre constitution, nous sommes cependant fermement déterminés à conserver notre glorieux héritage. Vous ne sauriez nous américaniser, et vous serez toujours les bienvenus à nos foyers.

"Sir Vincent Meredith, jusqu'à tout récemment président d'une des plus grandes institutions bancaires, la Banque de Montréal, formulait, il n'y a pas très longtemps, dans un rapport à ses actionnaires, une pensée très juste à ce sujet:

"Des visiteurs d'outre-mer ont témoigné la crainte", disait-il, "que "les sommes considérables que des ci"toyens des Etats-Unis placent dans "les fabriques et dans nos autres en"treprises ne contribuent à américa"niser le Canada. Je ne partage nullement cette appréhension. Au con-

(Suite à la 2ème page)

Faites Votre SAVON et économisez de l'argent!
Tout ce qu'il faut, c'est de la graisse de rebut et de la
LESSIVE FLOCONNEE GILLETT
Directions Complètes à l'Intérieur de Chaque Canistre
VOTRE EPICIER VEND CE PRODUIT!

RENARDS ARGENTES ENREGISTRES

Chats Sauvages, $100 à $300 le couple
Lapins Chinchilla enregistrés $25.

Mes renards sont enregistrés par le gouvernement et sont de pure race première qualité. Que pouvez-vous demander de plus lorsque le gouvernement par l'enregistrement vous garantit qu'ils sont de pure race, première qualité et bonne fourrure.

Encore quelques couples à vendre pour du comptant seulement à de tels bas prix.

RODRIGUE OSTIGNY
PLESSISVILLE, Qué.

LA LOI DE FAILLITE

Vente à l'encan

Dans l'affaire de Edmond Savard, de St-Bruno, cultivateur, Cédant autorisé.

Jeudi, le 22 décembre 1927, seront vendus sur les lieux, sur le lot No 4 du rang 8 du canton La Barre dans la paroisse de St-Bruno, à environ un quart de mille de la station de La Barre du C. N. R., les effets ci-après décrits appartenant à la dite Cession:

1 auto Ford usagé.
5 vaches en très bon ordre.
1 cheval.
2 moutons.
1 cochon.
La récolte de foin, environ 2500 bottes.
Environ 400 quintaux d'avoine (pas battue).
1 lieuse.
1 faucheuse.
1 charrue à manchons.
1 herse à ressorts.
2 vieux rateaux à cheval.
1 moulin à battre.
1 engin à gazoline 3 forces, neuf.
Voitures, harnais, etc.

La vente commencera à midi juste.

Conditions: Strictement argent comptant.

Henri GIRARD,
Syndic.
315, rue Racine, Chicoutimi.

GRATIS

Montre-bracelet, rideaux, boîte de toilette, coutellerie, nappe et plusieurs autres beaux cadeaux donnés à ceux qui vendront nos graines de jardin.
Demandez notre circulaire.
L'UNION DES JARDINIERS
Lévis

AVIS AUX TRAPPEURS

J'achète toutes sortes de pelleteries aux plus hauts prix du marché. Envoyez-moi vos fourrures par malle ou expresse et je vous enverrai mon chèque par le retour de la malle. Si vous n'êtes pas satisfait de la valeur qui vous sera offerte après cinq jours vous n'aurez qu'à m'écrire en me retournant mon chèque et je vous renverrai vos fourrures.
Pour les gros lots de pelleteries je me rendrai sur les lieux sur demande.

J.-R.-L. BILODEAU
Téléphone :
Magasin 428 — Résidence 540
163 rue Racine,
CHICOUTIMI

Magnifique ouvrage

Histoire religieuse de la Révolution, par Pierre de la Garce, de l'Académie française.

Cinq volumes brochés. En vente à la **Librairie du Progrès.**

Les cinq volumes pour $8.75

M. Léon Turcotte

Bien malade à l'hôpital. Maux de reins. Mauvaise digestion.
Trois mois au lit. Pilules Moro.
Depuis 12 ans n'a pas souffert une seule journée.

"J'étais bien malade; depuis trois ou quatre ans que je souffrais, les deux médecins que j'avais consultés m'avaient dit que le mauvais état de mes reins était la cause de toutes mes souffrances. J'ai aussi été traité à l'hôpital et revenu chez moi j'ai encore été trois mois au lit. Je ne me tenais plus de faiblesse et j'étais méconnaissable tant j'étais amaigri. Pour refaire mes forces j'avais essayé beaucoup de médicaments, mais sans beaucoup de succès. A la fin ayant employé les Pilules Moro, j'en étais à la sixième boîte lorsque je constatai un peu plus de vigueur, un appétit plus régulier et une digestion plus facile. J'ai alors eu confiance que ce remède rétablirait ma santé, j'ai continué de l'employer, ses effets étant de plus en plus encourageants. Je suis convaincu aujourd'hui qu'aucun autre médicament n'aurait eu de résultat plus satisfaisant pour moi. Depuis douze ans que j'ai employé les Pilules Moro je n'ai pas eu à souffrir une seule journée. Si j'étais malade de nouveau je reprendrais les Pilules Moro". M. Léon Turcotte, 23, Exeter, East Hampton, Mass.

PILULES MORO, peuvent être prises en toute confiance, par les hommes de tout âge, dans les cas de;

Maux de reins,	Epuisement,
Rhumatisme,	Maux de tête,
Mauvaise digestion,	Manque d'appétit.

CONSULTATIONS GRATUITES:- Les hommes qui désirent consulter nos Médecins peuvent le faire tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses) à nos bureaux No 1570, rue St-Denis. Que ceux qui ne peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de leur maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop serieuse, ils indiqueront à chacun le meilleur médecin de sa localité pour nous aider à le soigner. Voilà donc pour tous un moyen économique et certain de se traiter. s-s

Protégez-vous en exigeant les Pilules MORO.

Prix partout ou par la poste, 50 sous la boîte, 3 boîtes, $1.25, 6 boîtes, $2.50

PILULES MORO

Cie Médicale Moro,
1570, rue St-Denis, Montréal

UN - PRODUIT - DU - LABORATOIRE

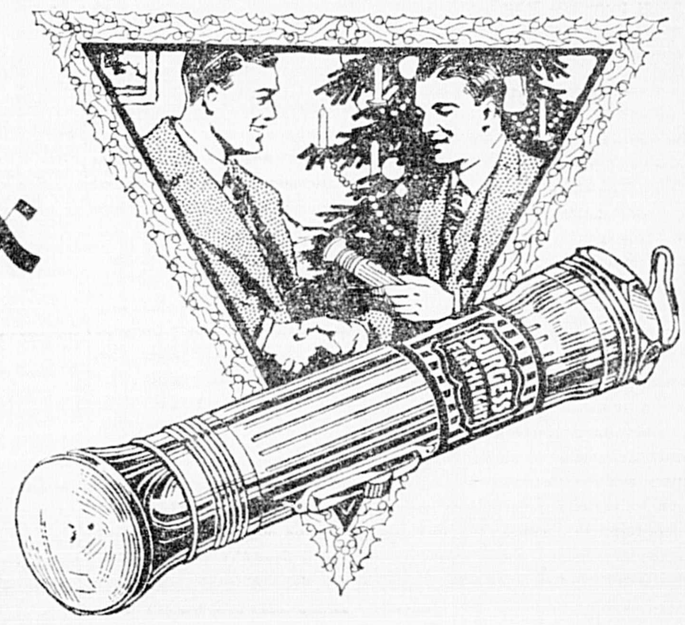

Dites-lui cette année en lui donnant une

Lampe de poche Burgess

SI VOUS ne savez pas quoi lui donner, voici une suggestion; une lampe de poche Burgess commode, sure et durable servira à lui rappeler votre prévoyance en bien des occasions. C'est un cadeau toujours apprécié. Vendue partout chez les bons marchands.

BURGESS BATTERY COMPANY
NIAGARA FALLS, ONTARIO

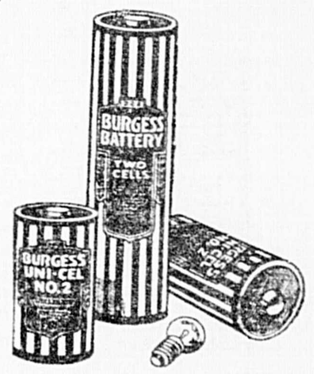

LAMPES de POCHE et BATTERIES

BURGESS

Nous vendons les Batteries BURGESS
M. DOMPNIER
304, Rue Racine Tél. 748, J.
INSTALLATIONS ET REPARATIONS DE RADIOS

Vous pouvez vous procurer les Batteries BURGESS chez
JORON & GAGNON
374, Rue Racine, Téléphone 788
MUSIQUE: PHONOGRAPHES ORTHOPHONIQUES.
RADIOS.

Vêtements chaussures, robes, manteaux

Actuellement, vente spéciale d'articles de cadeaux. Etrennes utiles.

Ne la laissez pas partir!

Elle peut être à vous.....

: Cette Jolie Dinde :

GRATIS

Chaque achat d'une piastre que vous ferez au magasin

H. LESSARD & FRERE, Rue Racine, au Centre, CHICOUTIMI

vous donnera droit à un billet pour ce concours. Les tirages auront lieu mardi soir, le 20. et vendredi soir, le 23 décembre

PAGE AGRICOLE

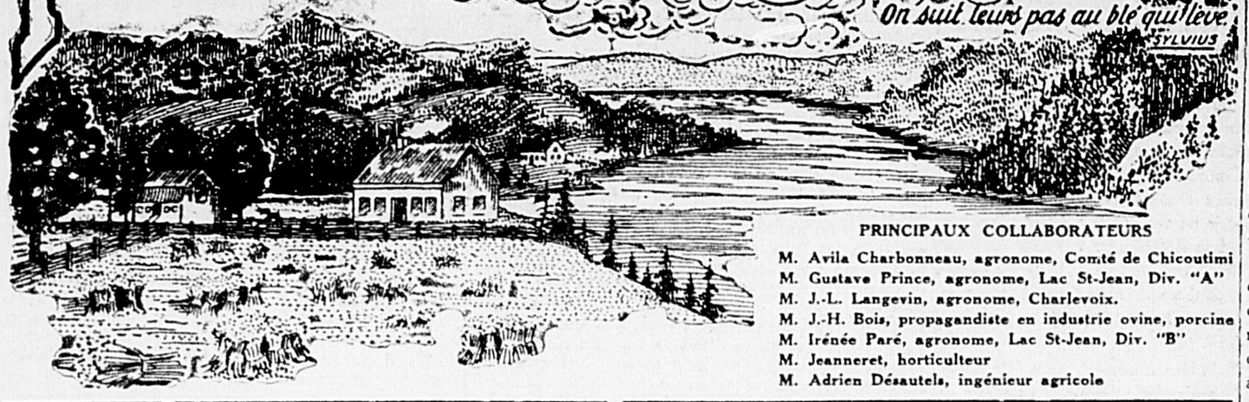

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

M. Avila Charbonneau, agronome, Comté de Chicoutimi
M. Gustave Prince, agronome, Lac St-Jean, Div. "A"
M. J.-L. Langevin, agronome, Charlevoix.
M. J.-H. Bois, propagandiste en industrie ovine, porcine
M. Irénée Paré, agronome, Lac St-Jean, Div. "B"
M. Jeanneret, horticulteur
M. Adrien Désautels, ingénieur agricole

CULTURE DES PORTE-GRAINES

(Suite)

Quelques variétés que l'on peut cultiver dans la région.

Betteraves: —Les portes-graines doivent être choisis minutieusement, de grosseur moyenne et bien sains, provenant du semis le plus tardif. Coupez toutes les feuilles, respectez le coeur. Piquez les racines dans du sable sec à la cave, pour les planter au printemps de bonne heure en terre meuble. Les racines doivent être distancées de 3 pieds *en tous sens*. Tuteurez les tiges et plus tard, pincez les extrémités des inflorescents au profit des graines de la base, mieux constituées et de 1er choix. Les graines mûrissent en septembre: coupez les tiges et faites sécher, nettoyez les graines au crible.

Carottes: — S'il n'existe pas de pieds sauvages aux alentours, vous pourrez chercher à produire vous-mêmes la graine dont vous aurez besoin. Au moment de l'arrachage, choisissez quelques carottes bien faites d'une bonne grosseur; coupez les feuilles sans détruire le collet, et hivernez-les dans du sable au sec, en cave. Plantez aussi vite que la saison le permet le collet affleurant la terre dans une partie du jardin bien ameublie, espacez d'au moins trois pieds. Si vous avez deux variétés, plantez l'une à l'entrée du jardin et l'autre au fond, afin d'éviter leur hybridation.

Binez et tuteurez les tiges florales, coupez en juillet toutes celles qui présentent de petites inflorences. Aussitôt les graines étant mûres, coupez toutes les tiges au fur et à mesure de leur avancement, suspendez-les au grenier, battez-les ou frottez-les dans les mains lorsqu'elles sont sèches, essuyez les graines après les avoir nettoyées; tout bon porte-graine peut donner 2 à 3 onces.

Choux-pommés. — Il est indifférent de conserver la pomme ou seulement le trognon. Choisissez le ou les pieds les plus méritants. Pour être méritant, un chou doit être hâtif, serré, à pied plutôt court, et non pas donner des quantités de larges feuilles au centre desquelles, la pomme se forme lentement et assez mal. Evitez en un mot, de choisir les pieds qui semblent présenter des caractères de dégénérescence. Consommez la tête, mais laissez au Rognon quelques feuilles vertes, mettez-les en jauge dans une cave sèche pour tout l'hiver. Plantez au début de la saison, tuteurez la tige florale et enlevez les feuilles jaunies, supprimez les hauts de l'inflorescence, binez et arrosez s'il y a besoin. Récoltez avant la complète maturité des graines pour éviter l'égrenage.

Choux-Siam: — Rentrez en cave en novembre, les pieds dépourvus de leurs feuilles mais auxquels vous conserverez les racines, hivernez avec soin et plantez au *jardin au début du* mois. Pincez les tiges florales, tuteurez-les et récoltez les gousses avant la complète maturité; pour éviter toute fécondation désastreuse, efforcez-vous de ne pas cultiver, dans le même jardin, simultanément plusieurs variétées de choux pouvant fleurir à la même époque.

Haricots-verts: — Pour être certain de perpétuer la variété à laquelle vous tenez surveiller le voisinage; le haricot est très sensible au pollen étranger et il surviendrait facilement des modifications si vous n'y preniez garde.

Choisissez un semis de fin mai, ne cueillez pas en vert; arrachez les pieds qui vous paraissent douteux ou en mélange; arracher à maturité, liez les pieds par poignées, faites-les sécher à l'abri, puis mettez-les dans un grand sac résistant que vous battrez par un temps sec pour tout égrener. Après que le nettoyage des grains sera fait, mettez-les en tas pour quelque temps, et vous ne les mettrez en sac que plus tard.

Laitue: —Parmi vos salades de printemps, choisissez une ou deux têtes bien venues, représentant parfaitement la variété qui vous plait; marquez-les au moyen d'un tuteur à leur pied et n'y touchez pas, laissez-les monter à fleur, fiscez leur tiges aux tuteurs et éloignez les oiseaux friands des graines.

Coupez les tiges un peu avant que les graines ne soient mûres, suspendez-les à l'ombre et battez-les une fois sèches.

Oignons: — Choisissez quelques bulbes assez gros, pleins et bien mûrs; rentrez-les en cave ou dans un endroit sec et sain, plutôt froid, mais où la gelée ne puisse pas les atteindre, pour éviter qu'ils ne végètent en hiver. Vers le 1er jour de mai, plantez-les à vingt pouces d'intervalle, tuteurez les tiges florales si l'exposition est ventée. Les graines mûrissant vers le milieu de septembre, coupez les tiges de 6 à 8 pouces de longueur, faites en un paquet que vous suspendrez au grenier jusqu'au moment de les nettoyer en hiver.

Voici pour le moment quelques variétés. Je compléterai la liste un peu plus tard.

H. Jeanneret.

COMMUNICATION

A PROPOS DE L'ELEVAGE DU RENARD

Chicoutimi, 19 décembre 1927

M. le Directeur

Le "Progrès du Saguenay".

Monsieur,

J'ai lu la plainte de M. Leroy, que je trouve à propos. En attendant des plumes plus autorisées, je prête volontiers mon faible concours à la "Page Agricole".

Je vous donnerai donc mon opinion sur l'élevage du renard. A certains points de vue, l'élevage du renard a un peu de ressemblance avec certaine réclame de mines. Ca prend rapidement. Les gros profits en perspective, réalisables en peu de temps, donnent la fièvre à une foule de gens, etc.

Bon nombre de cultivateurs, habituellement apathiques pour toute innovation dans le domaine purement agricole, se sont jetés dans cette entreprise avec ardeur.

Comme je ne suis pas amateur de cette *sorte de chiens*, je laisse à d'autres le soin de nous convaincre que l'élevage du renard de champ est plus payant et aussi sûr que les diverses branches de notre agriculture ordinaire.

Pour moi, l'avantage le plus précieux qui va résulter de toute cette affaire de clos de renards et de renards de clos, c'est l'application sérieuse et soutenue qu'on lui apporte.

De vieux *habitants routiniers* aux yeux de qui l'agronôme est un ignorant, ses conseils des sottises, les livres de culture une chimère et l'enregistrement d'un animal une folie, vous écoutent "l'homme des renards" religieusement, ont soin du certificat d'enregistrement de leurs bêtes comme d'un diplôme, vous suivent de "livre de renards" avec les yeux et les doigts et mettent en pratique toutes les instructions données. Bref, ils y apportent une application parfaite.

Vous imaginez-vous maintenant ce qui arrivera, lorsque ces nombreux "messieurs" actifs et entreprenants auront réalisé qu'une pareille application au poulailler, dans la vacherie, à la porcherie partout sur la ferme fera doubler leurs profits? Oui, vous imaginez - vous quel saut prodigieux va faire, alors, leur exploitation agricole vers la prospérité?...

GONZALES.

COMMERCE DES OEUFS ET DES VOLAILLES

Semaine du 10 décembre

ANALYSE DE LA SITUATION

Les prix des oeufs frais paraissent avoir atteint leur plus haut point pour cette saison; il n'y a pas encore eu d'augmentation sensible dans la production, en dehors de la Colombie-Britannique, mais l'opinion générale est que nous sommes au tournant du chemin et que les prix commenceront bientôt à fléchir à mesure que le ravitaillement deviendra plus abondant. Il y a eu deux réductions de prix à Vancouver pendant la semaine, et les derniers cours sont de six à sept cents plus bas sur les Extras que la semaine dernière. La réduction n'a pas été aussi forte sur les prix des autres catégories. Il est arrivé des oeufs de l'Etat de Washington en quantités assez abondantes, à Montréal et à Toronto, quelques-uns directement par voie de Seattle et d'autres par express, venant de Détroit. Les dernières expéditions par express coûtaient environ 48c f. b.

Les oeufs d'entrepôt entrent abondamment en consommation. Le rapport préliminaire des stocks entreposés au 1er du mois et publié par le Bureau fédéral de la statistique, montre qu'ils sont encore abondants, mais on est généralement d'avis que les opérations de la saison se liquideront d'une façon satisfaisante. A certains centres de l'ouest, spécialement à Calgary, la provision d'oeufs d'entrepôt est à peu près épuisée et le commerce entrevoit la possibilité d'une disette d'oeufs jusqu'à ce que le ravitaillement d'oeufs frais devienne plus abondant. Les arrivages d'oeufs frais continuent à décroître sur les Prairies, mais les rapports de quelques points de campagne indiquent que le production de la saison nouvelle est en marche.

Québec: — Il est arrivé ici la semaine dernière 50 caisses d'oeufs frais de C. B., et 30 caisses d'oeufs frais des Etats-Unis, venant de Montréal.

On compte recevoir de Vancouver la semaine prochaine 740 caisses d'oeufs d'entrepôt et 200 caisses d'oeufs frais "Premiers" ainsi qu'un wagon d'oeufs frais venant de Seattle, E.-U. Les commerçants cotent les prix suivants aux expéditeurs locaux: Extras 60c, Premiers 55c, Seconds 37c, et les oeufs frais se vendent aux détaillants aux prix suivants: Extras 70c, Premiers 60c, Seconds 39c. On compte qu'il y aura une réduction de cinq cents dans le prix des oeufs frais la semaine prochaine. Les oeufs d'entrepôt se vendent aux détaillants aux prix suivants: Extras 45c, Premiers 43c, Seconds 39c.

Montréal: — Il y a eu une demande soutenue pour la consommation d'oeufs sur ce marché la semaine dernière, et il en est résulté une activité considérable dans la vente du gros au détail à des prix qui n'ont pas changé. Extras frais 70-75c, Premiers 63-65c, Extras de poulettes 38-60c, Extras d'entrepôt 46-47c, Premiers 43-44c, Seconds 36-38c. Des oeufs B. C. et des Etats-Unis sont offerts en gros, et les ventes sont comme suit: Extras 65-67, Premiers 59-60, Extras de poulettes 54-55. On offre un wagon d'oeufs frais B. C., aux prix suivants: Extras 54, Premiers 48, Extras de poulettes 46, f. b. Vancouver pour livraison le 15 décembre. Les quantités importées pendant la semaine dernière se composaient de deux wagons venant de Seattle et de deux expéditions par express de vingt caisses chacune venant de Détroit, ces dernières coûtaient 48c f. b. Comme les oeufs frais B. C., et des Etats-Unis arrivent abondamment, il semble que la disette de produits frais est maintenant terminée. Quelques expéditions d'oeufs frais de l'Ontario sont en route et la majorité des commercants ne cotent pas de prix, mais il arrive quelques oeufs de poulettes, venant de points locaux et qui rapportent 55c livrés. Les commerçants disent que la vente des oeufs d'entrepôt a été très satisfaisante. Il reste encore un certain nombre d'oeufs frais conservés dans les réfrigérateurs, qu'il est très difficile d'écouler. Les propriétaires offrent ces oeufs à perte, mais les marchands de gros ne sont pas portés à les acheter à n'importe quel prix.

Le marché aux volailles est assez actif pour les besoins immédiats. Les commerçants payent les prix suivant pour les: Poules en vie de plus de 6 liv., 20-27c; 5-6 liv., 18-25c; 4½-5 liv., 16-23c; 4-4½ liv., 14-20c; moins de 4 liv., 12-16c. Poulets de plus de 5 liv., 18-22c; 4½-5 liv., 16-19c; 4-4½ liv., 14-17c; moins de 4 liv., 13c. Canetons 18126c; canards 17c; coqs 10-14c; oies 13-21c; et pour les volailles habillées: poues de plus de 6 liv., 26c; 5-6 liv., 24-25c; 4½-5 liv., 22-23c; 4-4½ liv., 19-21c; moins de 4 liv., 16c; Poulets de plus de 5 liv., 26-26c; 4½-5 liv., 22-24c; 4-4½ liv., 20c; moins de 4 liv., 18c; Canetons 23c; Canards 20-21c; coqs 16-19c; oies 20c.

Le prix de vente des dindons aux consommateurs, une question que se posent toutes les ménagères à l'approche de Noel, semble avoir été réglé d'une façon plus ou moins précise la semaine dernière, et l'on prévoit que ce prix sera de 55c pour les consommateurs à Montréal et Toronto pour les oiseaux de la meilleure qualité, c'est là un développement intéressant du commerce des dindons, mais il y en a eu beaucoup d'autres, spécialement dans le rapport des quantités entreposées publié par le Bureau fédéral de la statistique. Au 1er novembre, la quantité de volailles conservées en entrepôt accusait un surplus d'environ 700,000 livres sur l'année dernière. Le rapport préliminaire au 1er décembre monter que ce surplus a non seulement disparu, mais que la quantité est bien au-dessous de celle de l'année dernière. Le rapport préliminaire accuse un déficit de un million de livres, mais ce déficit sera quelque peu réduit dans le rapport final. Un autre développement intéressant a été la hausse dans les prix pour les dindons aux expositions de volailles habillées tenues dans l'est de l'Ontario. A Napanee le 1er décembre, le plus haut prix pour les dindons a été d'environ 34c, tandis qu'aux expositions, pendant la semaine, on payait jusqu'à 41c et dans un cas 42c, la moyenne était de 38c; La quatrième question d'importance, la vente des dindons de l'ouest aux acheteurs de l'Est n'a pas beaucoup changé depuis la semaine dernière. Les expéditeurs de l'ouest tenaient fermement là leurs prix. Il s'est fait quelques ventes plus à Toronto qu'à Montréal, mais le commerce a été plus lent au commencement de cette année que l'année dernière.

Travaux des stations de démonstration.

Les stations de démonstration que dirige la Division des fermes expérimentales dans la province de Québec sont divisées en deux groupes, le groupe de l'Est et le groupe de l'Ouest, et chaque groupe est sous une surveillance séparée. Le rapport de 1926, préparé par le regretté John Fixter, indique que ces stations font toujours des travaux utiles dans la culture et la distribution de variétés améliorées de semence de grain, de graminées fourragères, de trèfle et de pommes de terre ainsi que dans l'élevage et la distribution d'espèces bonnes pondeuses de Plymouth Rock Barrées. Elles font également la démonstration des assolements les mieux connus et de toutes les autres pratiques qui peuvent être suivies dans les districts qu'elles desservent. Beaucoup des préposés contrôlent la production individuelle du lait de leurs vaches, et ils améliorent leurs troupeaux par l'introduction du sang d'espèces vigoureuses et productives. Le rapport complet de ces stations pour l'année dernière, vient de paraître. On peut se le procurer en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Ce rapport donne les rendements, le prix de revient et les résultats des différents projets en cours aux différentes stations. Il contient également des renseignements très utiles sur l'emploi des engrais chimiques pour les plantes de grande culture et de jardin, les rendements des différents assolements et d'autres renseignements utiles pour ceux qui demeurent dans le voisinage des quarante stations conduites dans la province.

Soyez catholiques en tout

LES ESCOUMAINS

Les Escoumains, 20. — (D. N. C. R. Moffat). —

Baptêmes

M. et Mme Hormisdas Maltais, annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Fernand. Parrain Florian Bouchard; marraine: Mlle Alda Bouchard.

Le 15 décembre, M. le curé Renaud a baptisé Joseph-Paul, enfant de M. et Mme Cajetan Dechênes. Parrain M. Armand Dechêne; marraine Mlle Noella Morneau.

Divers

—M. le curé Fenauld s'est absenté dans le cours de la semaine dernière pour un voyage au Sacré-Coeur, Sag.

—M. Augustin Savard est allé à Ste-Marguerite, la semaine dernière, à l'occasion de la mort de son père, M. Augustin Savard.

—MM. Louis P. Vézina, I.C., et Hector Potvin, nous ont quittés le 11 pour retourner dans leur famille à Chicoutimi.

—M. Robert Tremblay, de Portneuf, était à Les Escoumains, le 8 décembre.

—M. Hormisdas Lapointe, des Grandes Bergeronnes, était en voyage d'affaires aux Escoumains, le 12.

—M. et Mme Charles Lapointe, des Grandes Bergeronnes, étaient en visite chez leur nièce Mme J.-P. Gagnon, le 8.

—M. Ludger Bergeron est allé conduire MM. Vézina et Potvin à Tadoussac le 11.

—M. Emile Dumont, de Tadoussac était ici le 12.

Communiquez nous vos nouvelles

De nouveaux abonnements!!!

PROFITEZ DE CETTE OFFRE

"La Revue des Eleveurs" offre en prime à quiconque lui transmettra $1.00 pour un abonnement d'un an, le superbe "Almanach de l'Action Sociale Catholique de 1928", dont le prix régulier est de 0.60 par la poste. Demandez un numéro spécimen gratuit de la Revue, pour vous renseigner sur sa valeur.

LA REVUE DES ELEVEURS,
55, rue Lachevrotière,
QUEBEC

CULTIVATEURS...
adressez-vous à nous!

J'ai obtenu de gros contrats de volailles. Depuis deux ans, j'étais fourni par les négociants, mais j'ai décidé de payer les plus hauts prix pour les volailles de belle qualité. Vendez donc directement au plus gros commerçant de la région. Je paie toujours comptant sur réception. Demandez nos prix avant de vendre ailleurs. J'achète les volailles vivantes, mortes et préparées à faire cuire.

ELOI COTE
BOUCHER
BEURRE, CREME, ETC.
257, RUE RACINE TEL. 889

AVIS

Aux Cultivateurs

Nous payons les peaux vertes rendues à la Chaussure Canadiennnes à raison de 0.18 cents la livre.

La Chaussure Canadienne, Limitée
52 - 54, ave Ste-Anne
CHICOUTIMI

FEUILLETON DU "PROGRES DU SAGUENAY"

VIE ET AVENTURES DE NICOLAS NICKLEBY

par CH. DICKENS

Traduit par P. Lorain

No 146

—C'est la mode à présent, tous les jeunes gens qui se marient n'en font pas d'autres, repartit Squeers. Ils ne s'inquiètent pas plus de la dépense que de rien du tout; et cependant, combien ne vaudrait-il pas mieux mettre cet argent-là de côté pour l'éducation future de quelque petit garçon, par exemple; car les marmots vous arrivent, continua M. Squeers en moraliste profond, sans que vous vous en aperceviez. J'y ai été pris, j'en sais quelque chose.

—Voulez-vous prendre une bouchée? dit John.

—Merci, pour moi, non, répondit Squeers; mais si vous voulez seulement laisser mon petit Wackford prendre un peu de gras, je vous en serais obligé. Non, pas de fourchette, il prendra cela avec ses doigts, autrement le garçon le ferait payer, et ils n'ont pas besoin de cela. Ils gagnent déjà bien assez comme cela sur les pâtés,... et vous, monsieur, si vous entendez monter le garçon, fourrez ça dans votre poche et mettez-vous à la fenêtre pour regarder le paysage, vous m'entendez ben?

—Oh! n'ayez pas peur, papa, je connais cela, répliqua l'enfant docile.

—Eh bien! dit Squeers se tournant vers sa fille; c'est à votre tour maintenant à vous marier bientôt; il est grand temps.

—Oh! dit miss Squeers d'un air agacé, je ne suis pas pressée.

—Vraiment, Fanny? cria sa bonne amie avec un peu de malice.

—Non, Tilda, répliqua miss Squeers secouant la tête avec énergie. Voyez-vous, moi, je peux attendre.

—Mais il me semble que c'est aussi ce que font les amoureux, continua Mme Browdie.

—Oh! moi, je ne les attire guère, vous savez, Tilda, repartit miss Squeers.

—Je le sais, répondit son amie; pour cela, c'est extrêmement vrai."

Le ton de sarcasme dont fut lancée cette repartie aurait pu provoquer une réplique acrimonieuse de la part de Mlle Squeers, dont le caractère, naturellement rageur, encore aigri par la fatigue et les cahots cuissants du voyage, s'irritait d'ailleurs au souvenir du mauvais succès de ses anciennes prétentions sur M. Browdie. La réplique acrimonieuse aurait amené beaucoup d'autres répliques, qui auraient pu amener Dieu sait quoi, si, par bonheur, la conversation n'avait pas, précisément au même instant, changé de sujet, grâce à M. Squeers lui-même.

"Je parie que vous ne devinez pas sur qui nous avons mis la main, Wacford et moi.

Papa, ce n'est pas M...?" Miss Squeers n'eut pas la force de finir sa phrase, mais Mme Browdie vint à son secours, et la finit pour elle. "Nickleby? dit-elle.

—Non, dit Squeers, mais le numéro deux.

—Ce ne serait pas Smike, peut-être? cria Mlle Squeers en battant des mains.

—Justement, c'est lui, répondit le père; je vous l'ai empoigné bel et bien.

—Comment! s'écria John Browdie poussant son assiette, empoigné ce pauvre... (il se reprit) cet infernal coquin. Et où est-il donc?

—Parbleu! dans mon logement, reprit Squeers; je vous l'ai enfermé à double tour dans la chambre de derrière, au deuxième étage, l'homme dedans, la clef dehors.

—Quoi! vrai! dans ton logement? Tu le tiens dans ton logement? Ha! ha! L'Angleterre n'a pas ton pareil. Donne-moi ta main, l'ami. Il faut que je te donne une poignée de main pour ce bon tour. Il le tient dans son logement!

—Oui, dit Squeers chancelant sur sa chaise du coup de poing amical que le robuste naturel du Yorkshire venait de lui donner dans la poitrine, en manière de compliment. C'est bon! merci; mais ne recommencez pas. Je sais bien que vous ne vouliez pas me faire de mal, mais vous m'en avez fait tout de même. Eh bien! qu'est-ce que vous dites de cela? Ce n'est pas mauvais, hein?

—Mauvais! répéta John Browdie; rien que de l'entendre, les bras m'en tombent.

—Je savais bien que j'allais vous surprendre un peu, dit Squeers en se frottant les mains. Cela a été bien joué, allez, et prestement.

—Comment donc ça? demanda John en rapprochant de lui sa chaise; voyons, contez-nous cela tout par le menu."

Tout en désespérant de satisfaire l'impatience de John Browdie, M. Squeers se mit alors à raconter avec volubilité par quel heureux hasard Smike était tombé entre ses mains, et ne s'arrêta pas d'un bout à l'autre, excepté quand il était interrompu par les cris d'admiration de ses auditeurs.

"Et n'ayez pas peur qu'il m'échappe, ajouta Squeers en finissant et d'un air fin, j'ai pris mes précautions, j'ai arrêté pour demain matin trois places d'impériale; il sera entre moi et Wackford, et je me suis arrangé pour laisser à mon agent à Londres le soin de solder mes comptes et de m'envoyer les nouveaux pensionnaires. Vous voyez que vous avez bien fait de venir aujourd'hui, ou, sans cela, vous ne nous auriez pas trouvés ici. Mais, puisque c'est comme cela, à moins que vous ne veniez prendre le thé chez moi ce soir, nous ne nous reverrons plus avant mon départ.

—Eh bien! c'est dit, répliqua John en lui secouant la main, vous nous verrez ce soir, quand vous demeureriez à six lieues d'ici.

—Vrai! vous voulez venir?" reprit M. Squeers qui ne s'était guère attendu à lui voir accepter avec tant d'empressement son invitation, sans quoi il y aurait regardé à deux fois avant de la faire.

John Browdie, pour toute réponse, lui donna encore une poignée de main.

Leur intention, disait-il, n'était pas de commencer à visiter Londres le jour même de leur arrivée: ainsi, ils seraient chez M. Snawley à six heures sans faute, et quelques moments après, la conversation finit par le départ de M. Squeers avec son fils.

Tout le reste de la journée, M. Browdie fut dans un état d'excitation des plus étranges; il lui prenait par moments des explosions de fou rire à tout rompre. Il n'avait que le temps de prendre son chapeau et de s'en aller passer son accès dans la cour de l'auberge. Il ne tenait pas en place, il ne faisait qu'aller et venir, claquant des mains, dansant des pas de danses rustiques les plus comiques; en un mot, toute sa conduite avait quelque chose de si extraordinaire, que miss Squeers le crut fou, et prit des ménagements avec Mathilde pour lui communiquer longuement son opinion bien arrêtée à cet égard. Néanmoins, Mme Browdie, loin de se montrer alarmée, déclara qu'elle l'avait déjà vu plus d'une fois dans cet état; qu'elle savait bien, par expérience, que cela finirait par une petite indisposition, mais que les conséquences n'en avaient rien de grave, et que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de le laisser tranquille.

Le résultat lui donna raison. En effet, dès le soir même, pendant qu'ils étaient tous à table dans la salle à manger de M. Snowley, sur la brune, John Browdie se trouva si mal à son aise, et se sentit un étourdissement si violent, que la société en conçut les plus vives alarmes, excepté, pourtant, son excellente moitié, qui seule, conservant toute sa présence d'esprit, leur assura que, si M. Squeers voulait seulement lui prêter son lit une heure ou deux, en le laissant entièrement seul, son mal se passerait aussi vite qu'il était venu. Tout le monde convint que c'était le meilleur parti à prendre, plutôt que d'envoyer tout de suite chercher le médecin. On monta donc John en le soutenant à grand'peine le long de l'escalier. La chose n'était pas bien commode: ce grand corps était d'un poids énorme, et, s'il montait trois marches, il en reculait deux. Enfin, on le hissa sur le lit, on l'y laissa sous la garde de sa femme, qui revint dans la salle commune au bout de quelques minutes, avec l'heureuse nouvelle qu'il dormait comme un loir.

La vérité est que, dans ce moment même, au lieu de dormir comme un loir, John Browdie était assis sur son lit, rouge comme un coq, et se fourrant un coin de l'oreiller dans la bouche pour s'empêcher de rire aux éclats. Une fois qu'il eut réprimé cette envie, il ôta ses souliers, se glissa sans bruit vers la chambre voisine où Smike était retenu prisonnier, tourna la clef en dehors, entra comme un trait, ferma la bouche au captif avec sa large main, avant qu'il pût pousser un cri d'effroi, et lui dit à l'oreille:

"Ouais! est-ce que tu ne me reconnais pas, mon garçon? Browdie ... celui que tu as rencontré après la bonne volée donnée au maitre d'école?

—Si, si, cria Smike; oh! secourez-moi.

—Te secourir! répliqua John en lui fermant encore la bouche pour qu'il n'en dit pas davantage; est-ce que tu devrais avoir besoin de secours, si tu n'étais pas le plus grand nigaud que la terre ait porté! Qu'est-ce que tu es venu faire ici?

—C'est lui qui m'a emmené; c'est lui, cria Smike.

—Il t'a emmené! Tu ne pouvais pas lui écrabouiller la tête ou te jeter par terre en lui allongeant des coups de pied, en criant à la garde? Quand j'avais ton âge, j'aurais voulu en manger douze comme lui! Mais, va, tu n'es qu'un pauvre idiot, ajouta John d'un air de pitié, et

(A suivre)

SPORT

LES EQUIPES ET LA CEDULE DU "CURLING"

Voici la liste des équipes du club de "curling":

Banquiers: J.-E. Cloutier, C.-J. *Moreau*, J.-A. Guilmette, L.-P. Plante, J.-E. Houseman, R. Babineau, R.-E. Roberge.

Médecins: — W. Tremblay, L.-P.Coutu, C.-E. Massicotte, Egide Lemieux, Philippe Gagnon, T. Duperré, T.-R. Duchaine.

Avocats: Elzéar Levesque, Jean-Charles Gagné, L.-P. Girard, Adolphe Routier, Eudore Boivin, Adjutor Boulianne, Léo Gagné, Albert Roy, F.-J. Gosselin, Joseph Martel, J. Pelletier.

Lions: A.-F. Mercier, Eugène l'Heureux, Vincent Dubuc, C.-C. Boivin, Léonidas Gagnon, J.-M. Carignan, Geo. Landry.

Ingénieurs: Edouard Lavoie, Georges Lamothe, C.C. Lindsay, Charles Gosselin, Euclide Perron, R.-E. Joron, J.-E.-A. McConville.

Marchands: W.-H. Giroux, J.-H. Lortie, Henri Jalbert, L.-A. Bergeron, Thomas-Louis Tremblay, L.-B. Gagnon, Jos. Gagnon, J.-H. Lessard, A.-S. Daily.

Automobiles: Louis-Philippe Desbiens, Percy Smith, L.-A. Sweezy, Wilfrid Dugal, Almanzor Mercier, Georges Shehyn.

Price Brothers:: M.-R. Kane, M. McCracken, P.-E. Rosenorn, R.-D. Jago, J.-E. Caron, J.-L. Kelly, C.-C. Smith.

Champions: A.S. McNichols, Amable Tremblay, Augustin Tremblay, Georges Marchand, Alfred Lamontagne, Alphonse Gagnon, Albert Lemieux.

Eléphants: A. Garant, Antoine Dubuc, Thomas Boivin, J.-R. Wells, Eloi Côté, Adélard Tremblay, John Murdock.

Voici maintenant la liste des équipes qui joueront cette semaine.

Le 19, Banquiers-Médecins; avocats-Lions.

Le 20, Ingénieurs-Marchands; Automobiles-Price-Brothers.

Le 21: Médecins-Avocats; Champions-Eléphants.

Le 22: Lions-Ingénieurs; Marchands-Automobiles.

Le 23: Price Brothers-Champions; Banquiers-Eléphants.

Nous donnerons chaque jour les résultats des joutes de la veille.

LES OFFICIERS DU CLUB DE LA QUEBEC PULP

Le 11 décembre dernier avait lieu au Bureau Chef de la Quebec Pulp & Paper Corporation, une assemblée afin d'organiser un Club de Hockey, devant représenter les employés dans la Ligue Commerciale de Hockey de Chicoutimi.

Après un vif exposé du motif de la réunion et d'autres questions intéressantes, par M. J.-M. Carignan, la nommination des Officiers du Club pour la présente saison furent nommés comme suit: M. A. Stewart McNichols, Président Honoraire; M. René Bélanger, Président, M. W. Monette, Trésorier et M. Henri Lapointe, Gérant.

Vendredi dernier les joueurs eurent leur première pratique à l'Aréna, et tous se montrèrent plein d'entrain et d'enthousiasme, et les autres équipes de la Ligue, n'ont qu'à se surveiller, car ils rencontreront, dans les joueurs de la Quebec Pulp & Paper Corporation Hockey Club, de solides et redoutables adversaires.

BELANGER EST CHAMPION POIDS MOUCHE DU MONDE

Toronto, 20. — (Serv. Presse Canadienne). — "Frenchy" Bélanger, de Toronto, a gagné le championnat mondial poids mouche, ainsi que le comprend l'Association nationale de boxe, étant sorti victorieux d'un combat de douze rondes avec Ernie Jarvis de Londres. La rencontre a été marquée par du martelage de part et d'autre. Bélanger étendit son adversaire sur le parquet dès la première ronde, mais il fut lui-même couché sur le carreau à la onzième reprise.

PARTIES DE CE SOIR

Voici quelles sont les parties de ce soir dans la Ligue Nationale: Ottawa à Boston Américains à Toronto; Pittsburg à Rangers.

IL A GAGNE AUX POINTS

Londres, 20 — Serv. Presse Canadienne — Johnny Hill, champion poids-mouche d'Angleterre, a triomphé aux points de Emile Pladner, champion poids-mouche de même catégorie en France. Les deux boxeurs ont combattu à poids égal.

AU BILLARD 18.2

New-York, 20 — Serv. Presse Canadienne — Jake Schaefer de Chicago a remporté la première manche de sa rencontre de 1,500 points avec Walker Cochrane de Hollywood, pour le championnat mondial au billard sur bande 18.2. Le titre est présentement détenu par le Californien. Le résultat a été de 300 à 211.

QUEBEC BATTU

Québec, 20 — Serv. Presse Canadienne — Les Indiens de Springfield ont blanchi les Castors de Québec par 2à 0. Chapman compta pour les visiteurs dans la période médiale et Vail en ajouta un autre vers la fin. La rencontre a été marquée par de nombreuses punitions.

IL A LA DECISION

Philadelphie, 20 — Serv. Presse Canadienne — Jack Zivic de Pittsburg a remporté la décision sur Tommy Herman de Philadelphie, lors d'une joute plutôt lente de 10 rondes. Chacun pesait 145.

SISLER VENDU AU WASHINGTON

New-York, 20. — Considéré il y a cinq ans comme l'un des plus grands joueurs de baseball de tous les temps et estimé à $150,000 au moins, George Sisler a été vendu hier par le Saint-Louis au Washington pour une somme qui ne dépasse pas $25,000. Bien que le fameux premier but fut recherché par trois autres clubs, on rapporte que les offres ne dépassaient pas $15,000, soit le dixième du prix qu'il valait à l'apogée de sa carrière et alors que sa vue était excellente.

La vente de Sisler qui a été avec le Saint-Louis pendant les douze dernières années, dont trois comme gérant, montre que Phil Bal, président du club était sincère lorsqu'il a annoncé il y a quelque temps que le club serait complètement réorganisé.

Yde, lanceur gaucher et Roy Spencer, receveur, ont été cédés par le club Pittsburgh au club Indianapolis à condition que le premier choisisse les étoiles d'Indianapolis au cours de la saison 1928.

Johnny Bassier, receveur du Detroit, a été cédé au club Toronto en paiement de Red Hargrave, autre receveur.

Le Toronto a vendu le shortstop Bob Lamotte et Charlie High au Baltimore pour $6,000.

UNE ORGANISATION INTERDEPARTEMENTALE

On vient d'organiser pour la saison 1927-28, une Ligue Interdépartementale à Arvida.

Les employés des fourneaux ne pourront pas composer d'équipe cette année à cause des difficultés que présente le travail de relève. Mais ils pourront individuellement entrer dans les équipes formées.

Voici quelle est la composition de ces clubs: Electricité: tous les employés de M. A. C. Johnson.

Mécanique : tous les employés de M. J.-D. Jolly.

Bureau : tous les employés du grand bureau.

Usine de carbone : employés de M. A. W. Whitaker.

Entrepôt- construction : employés de M. Dearasaugh Carter, Morrison et Wyber.

Le club senior (Arvida) aura préférence dans le choix des joueurs jusqu'à ce que la cédule de la Ligue Inter-départementale soit commencée.

Chaque joute comprendra 3 périodes de 15 minutes, et, si nécessaire, une période supplémentaire de 10 minutes.

La cédule sera divisée en 2 sections; Le gagnant d'une section, rencontra l'autre pour décider de la possession du trophée de la Ligue. Cette partie finale sera jouée à L'Aréna de Chicoutimi et ce sera la seule partie payante. La coupe a été présentée par l'Aluminum Co. of Canada et gagnée l'an passée par l'équipe Entrepôt-Construction.

C'EST L'EXPLOIT LE PLUS DIFFICILE A ACCOMPLIR

L'histoire des ligues de balle majeures ne fait mention que de huit triples-jeux sans aide, l'exploit le plus difficile à exécuter. Deux de ces exploits ont été accomplis au cours de la dernière saison. James Cooney, court-arrêt des Cubs, a retiré trois Pirates seul le 30 mai, à Pittsburg, et John Neun, joueur de premier-but des Tigres, a mis trois indiens hors-jeu le 31 mai, à Détroit.

Le fait de retirer trois hommes sur les buts est une "performance" que tout joueur de champ désire mettre à son actif. Naturellement, les amateurs n'ont pas l'occasion d'en être témoins tous les jours.

Le premier triple-jeu fut fait par Paul Hines, voltigeur de centre du Providence, de la ligue Nationale, le 8 mai 1878 à Boston. Trente une années s'écoulèrent avant le 2e exploit de ce genre. Neal Ball, ancien court-arrêt des Yankees, mais alors joueur des Indiens, retira trois Red Sox le 19 juillet 1909, à Cleveland. Le triple-jeu entra dans la série mondiale 11 ans plus tard, le 10 octobre 1920, quand Bill Wambsganass, des Indiens, retira trois Robins, à Cleveland.

Georges Burns, joueur de premier-but des Red Sox, prit trois Indiens par surprise le 14 septembre 1923, à Boston. Le 6 octobre suivant, Ernest Padgett, un nouveau court-arrêt des Braves, retira trois joueurs des Phillies, aussi à Boston. C'était le 2e triple-jeu dans la ligue Nationale depuis celui de Paul Hines, en 1878.

LISTE OFFICIELLE

Voici la liste complète des triples-jeu sans aide dans les ligues majeures depuis 49 ans:

8 mai 1878: Paul Hines, voltigeur de centre du Providence (ligue Nationale); contre le Boston.

19 juillet 1909: Neal Ball, court arrêt du Cleveland (ligue Américaine) contre le Boston.

10 octobre 1920: William Wambsganss, joueur de deuxième-but du Cleveland (série mondiale) contre le Brooklyn.

14 septembre 1923: Georges Burns, joueur de premier-but du *Boston* (ligue Américaine) contre le Cleveland.

6 octobre 1923: Ernest Pagett, court-arrêt du Boston (ligue Nationale) contre le Philadelphie.

7 mai 1925: Glen Whight, court-arrêt du Pittsburgh (ligue Nationale) contre le St-Louis.

30 mai 1927: James Cooney, court-arrêt du Chicago (ligue Nationale) contre le Pittsburg.

31 mai 1927: John Neun, joueur de premier-but du Détroit (ligue Américaine) contre le Cleveland.

On remarquera que les clubs Boston et Cleveland figurent dans quatre triple-jeux chacun. Il y en eut quatre dans la ligue Nationale, trois dans la ligue Américaine et un durant la série mondiale.

L'HIVER NE LES ARRETE PAS

Les golfeurs, si nombreux et si enthousiastes au cours des mois d'été, n'abandonnent pas complètement la partie, quand vient l'hiver, car il y a tant d'endroits où ils peuvent se livrer à leur sport favori.

Tout d'abord, il y a des clubs où le jeu intérieur est pratiqué sur une grande échelle, puis il y a les vastes champs de la Floride et de la Californie que l'hiver ne touche pas de ses rigueurs.

Nous connaissons de nombreux sportifs d'Ottawa qui font le voyage de Floride, passent deux ou trois mois et se livrent constamment à la pratique du golf.

Des tournois s'organisent et quoiqu'ils n'en décrochent pas des honneurs, nos concitoyens ne manquent jamais de s'inscrire.

FARRELL EST CHOISI

On annonce que Johnny Farrell sera l'instructeur professionnel au club de St-Augustin, Floride. Il entre en fonctions le 1er janvier et, pour le reste de l'hiver, il sera à la disposition des golfeurs de l'endroit. Il aura son frère Jimmy comme assistant.

Farrell vient de terminer une campagne des plus heureuses dans le Nord où il a établi un record mondial en gagnant huit tournois majeurs, dont six de suite.

Il a égalisé le record de Bobby Jones, dans le tournoi ouvert de Chicago, lorsqu'il fit les 72 trous en 285 coups. Jones fit son record en Angleterre.

BEAUX SUCCES

Quoique n'étant âgé que de 26 ans, Farrell compte au rang des meilleurs joueurs depuis cinq ans.

Il a gagné six tournois ouverts en moins d'un mois: le Wheeling, le Shawnee, le Massachusetts et le Philadelphie étant les principaux.

Pendant l'été, ce jeune expert est instructeur au Quaker Ridge Club, à Mamaroneck.

Les critiques le considèrent aussi brillant que le champion Bobby Jones.

ON VEUT ENCORE TUER LA BOXE AUX ETATS-UNIS

Albany, 20. — Une tentative pour rappeler la loi de la boxe sera faite prochainement après l'ouverture de la Législature. Le Sénateur Warren T. Thayer, de Chateauguay, introduisit la mesure.

En dépit du fait que le sénateur Thayer n'a pu être rejoint au téléphone, son secrétaire a confirmé les rapports à cet effet. James A. Farley, le président de la Commission de l'Etat, qui est actuellement de passage à Albany, a exprimé l'opinion que le bill présenté par le sénateur Thayer, qui lui a été remis par une organisation de réformateurs, ne serait pas pris sérieusement par la législature.

M. Farley fait aussi remarquer que le sénateur Thayer avait fait une tentative semblable en 1924. Cette fois il représentait la Ligue Civique de l'Etat de New-York.

SHARKEY ET DELANEY

New-York, 16. — Pete Reilly, le gérant de Jack Delaney, vient de déclarer qu'il a l'intention de s'adresser à la Commission Athlétique de l'Etat de New-York pour savoir au juste le statut de son protégé. Reilly arrive de Chicago, où Delaney a disposé de Paul Berlenbach, et maintenant c'est son intention de faire tout en son possible pour obtenir un assaut avec Sharkey.

Je vois qu'en certains milieux il est grandement question d'un match entre Tunney et Sharkey. Avant de conclure ce match-là on ne devrait pas oublier que Delaney a déjà knockouté Sharkey. Il me semble que si quelqu'un a droit à une rencontre avec Tunney ou Dempsey, c'est bien Jack Delaney.

IL FAUDRA SE BATTRE

Détroit, Mich., 16. — G. M. Hall, membre de la Commission de boxe a adopté une mesure originale pour obliger les boxeurs grassement payés à faire de leur mieux au cours de leurs combats.

Ce plan consiste à imposer une amende aux boxeurs pour chaque ronde dans laquelle ils n'auront pas fait tout leur possible et à annoncer cette amende au public au moyen de mégaphone. Lors d'un récent combat entre Benny Bass, aspirant au titre de champion poids plume, et Johnny Farr, les choses se passèrent comme suit:

Les deux hommes commencèrent à une allure très rapide, mais modérèrent fort à la sixième ronde, alors que Hall fit la proclamation suivante: "$250 d'amende pour Bass qui ne fait pas son possible".

Là-dessus, vives objections de Phil Glassman, gérant de Bass.

$250 d'amende pour Glasman!

Plus d'objections de Glassman.

Les deux boxeurs buchèrent ferme pendant trois rondes, puis Farr commença à s'accrocher à son adversaire.

"$250 d'amende pour Farr, pour s'accrocher"! annonça Hall.

Et la lutte reprit en ouragan.

UNE BELLE VENTE DE CHEVAUX

La 33e vente de chevaux à l'enchère, de New-York, connue sous le nom de Old Glory a rapporté $324,440. Les vendeurs ont disposé de 518 chevaux.

Clara Boscom, jument de cinq ans, issue de Peter Scott et de Graya, l par Jay McGregor a été vendue pour $15,700, de record de la semaine. Son nouveau propriétaire est Olivier Cabana, fils, d'Elmira, N.-Y., Georges Tipling, de Cleveland, offrit $5,000 au commencement de la vente. Cabana ajoute $1,000, puis les deux amateurs augmentèrent leur prix jusqu'à $15,700, alors que Tipling abandonna la partie.

Isola's Worthy, la brillante jument de trois ans, qui fut la sensation de la dernière saison des courses au trot et à l'amble, a été payée $10,700 par la Walnut Farm, de Lexington, Kentuckey, Isola's Worthy est issue de Guy Axworthy et de Isola the Great, par Peter the Great. Elle appartenait à Ben-F. White. Clara Boscom figurait sur la liste des chevaux de Thomas Murphy.

Trente chevaux ont été vendus pour $2,000 ou plus.

DE BONS PRIX

En voici la liste:

Clara Boscom	15,700
Isola's Worthy	10,700
Worthy Mac	8,400
Brother Guy	7,300
Tippie Guy	6,700
Volomite	5,800
Hilda Axworthy	2,800
Caretaker	4,700
David Guy	4,500
Valarro	4,400
Stout Heart	4,000
Girlish Manners	3,900
Mae Cole	3,750
Sanobelle	3,700
Tactful Guy	3,000
Diamond Direct	3,000
Naomi Guy	3,100
Peter Ford	2,250
Sir Walter	2,800
Trumpet	2,800
Alta Direct	2,650
Guy Fletcher	2,500
Bella Rosa	2,400
Hollywood Leonard	2,220
Peter Hayes	2,210
Morning Express	2,000
Adam	2,000
Céleste	2,000
Chesnut Frisco	2,000
Axworthy Pride	2,000

AU RUGBY

Londres, 20. — Voici les résultats des parties de rugby jouées samedi dans le Royaume-Uni:

LIGUE DE RUGBY

Barrow 23; Keighney 0.

Dewsbury 15; Hull Kingston Rovers 0.

Featherstone 15; St. Helens 3.

Huddersfield 7; Wakefield 3.

Hull 2; Hunsfet 10.

Leeds 16; York 3.

Leigh 15; Broughton 8.

Oldham 0; Swinton 6.

Rochdale 10; Halifax 7.

Salford 22; Batley 2.

St. Helens Recs, 14; Bradford 7.

Midnes 10; Wigan 7.

Wigan Highbield 17; Bramley 0.

UNION DE RUGBY

Blackheath 21; Leicester 3.

Harlequin 8; Old Merchants Taylors 0.

London Welsh 5; Crosskeys 3.

London Scottish 19; R. N. C. Greenwich 3.

Rosslyn Park 18; Portsmouth Services 6.

Aberavon 17; Guys 8.

Bath 15; Richmond 8.

Cardiff 3; Llanellt 20.

Coventry 8; Old Blues 3.

Gloucester 14; St. Barts 0.

Old Millhillians 8; St. Thomas Hospital 3.

Manchester 8; Moseley 8.

Newport 8; Bristol 3.

Northampton 6; Devonport Services 0.

Neath 6; Swansea 11.

Plymouth Albion 22; R. N. E. College 3.

Pontypool 33; Mountain Ash 0.

Penarth 15; Lydney 0.

Glasgow Acad. 8; Edinburgh Aacd. 0;

Royal High School 11; Herio - tonians 6.

Watsonians 14; U. de Glasgow 10.

Glasgow High School 18; U. d'Edinbugh 6.

West Sctoland 6; Edinburgh Wanderers 12.

CHAMPIONNAT DE COMTE

Yorkshire 6 Cumberland 3.

LE CONSEIL SE PRONONCE POUR LE REFERENDUM

Montréal, 20 — D.N.C. — Le referendum aux contribuables sur l'emprunt proposé de $30,000,000, pour l'exécution d'améliorations importantes dans Montréal, sera tenu les 16, 17, 18 et 19 janvier prochains.

Le conseil municipal a adopté hier le rapport en ce sens du Comité Exécutif. En plus, à la suggestion de l'échevin Turcotte, une commission d'étude et de propagande a été nommée pour étudier la question de la teneur du referendum et, chose qui fut demandée par l'échevin Trépanier, M. H.-A. Terreault, directeur des travaux publics, sera prié de redonner devant cette commission la conférence sur l'urbanisme qu'il a donnée la semaine dernière.

39 POUCES DE NEIGE A QUEBEC

Québec, 10. — (De notre correspondant). — La vieille cité de Champlain, depuis quelques jours, a été recouverte d'un épais manteau de neige. Au cours des 30 dernières heures, nous déclarait hier M. Smith, directeur de l'Observatoire de Québec, il est tombé exactement un pied de neige sur Québec et ses environs. M. Smith nous rappela à cette occasion qu'en 1924 il était tombé 15 pouces de neige en trois jours, au milieu de décembre.

A date, cette année, il est tombé 39 pouces de neige contre 31 l'an dernier pendant la même période.

ON CONNAIT LE NOM DU JEUNE ASSASSIN

Los Angeles, Cal., 20. — (S. Presse Canadienne). — Toutes les agences de détectives se sont mises à l'oeuvre pour retrouver un adolescent aux manières tranquilles, ancien employé de banque, désigné par la police comme ayant enlevé, tué et mutilé la petite Marian Parker, et vendu son corps à son père pour $1,500. L'ardeur des chercheurs a été stimulée par l'annonce d'une récompense de $100,000. Les limiers se sont mis à la tâche après avoir appris de la police que William Edward Hickman, ancien employé de la First Trust and Savings Bank de Los Angeles, était positivement identifié par des empreintes digitales et des photographies comme le meurtrier de la fille de 12 ans de Perry Parker, fonctionnaire de la Banque. Le chef de détectives Herman Cline fit connaître le résultat de ses investigations après que les agents, s'étant rendus à la résidence du jeune homme à Alhambra, Cal., n'y eurent pas trouvé le prévenu.

La police croit avoir trouvé le motif de cet enlèvement, suivi de meurtre et de dissection. Hickman obtint un emploi à la banque il y a deux ans. Il y travailla comme commis; il y a six mois, il fut arrêté pour avoir forgé des chèques. La police croit que Hickman s'était persuadé à tort que Parker avait empêché sa msie en liberté sur parole et recommandé l'emprisonnement. Jeudi dernier, se déroula le dernier épisode de l'histoire des faux chèques. L'adolescent se rendit au "High School" que fréquentait Marian et prétendit que son père était blessé et demandait à la voir. Ne se doutant de rien, les autorités de l'institution donnèrent à la fillette l'autorisation de sortir et Hickman l'emmena avec lui.

M. HEARST REPOND A LA LETTRE OUVERTE DU SENATEUR NORRIS

New-York, 20. — (Serv. Presse Canadienne). — W. R. Hearst vient de faire paraître sa réplique à la lettre ouverte du sénateur Norris du Nébraska quant à la publication de documents par les journaux de Hearst. La réponse dit par exemple: "Je pourrais répondre que si le sénateur Norris veut établir la vérité, il peut commencer par dire cette vérité qu'il a dissimulée tout le long de sa lettre. Les faits essentiels dans cette histoire mexicaine sont que ces documents mexicains ont l'air absolument authentiques et qu'on n'a pas prouvé leur manque d'authenticité."

La Survivance

Suite de la 1ère page

M. E. Desrosiers, M. A. Brien, M. Arcand, M. M. Therien, M. et Mme O. Servant et famille, Mme T. Mimeault.

De Donnelly: M. J. Pariseau, Mlle Pariseau, Mlle E.-R. Côté, M. P. Vézina, M. et Mme A. Garand.

De Fabyan: M. Léo Lapalme.

De Brosseau: M. et Mme J.-B. Vincent, Mme A. St-Hilaire, Mme J. Grenier, M. J.-A. Boivin.

De Wainright: M. A. Leduc, Mme T. Rajotte, M. A. Touchette, M. E. Desfossés.

De Bonnyville: M. A. Croteau et fils.

De Val Soucy: M. A. Robert et fille, M. E.-P. Robert.

De Edmonton: Dr et Mme J.-J. Petitclerc, M. H. Hervieux, M. E. Dagenais et enfants.

De Collington: M. A.-R. Rochelot.

De Grimsaw: M. P. Lavallée.

De Vimy: A. Laurin, J. Nadeau.

De Rivière de la Paix: Mme S. Martineau et famille.

De Girouxville: M. A. Girouard.

De West Law: M. R. Provost.

De Vonda: M. A. Dionne.

De Spirit River: M. L. Pailleur.

De Halkirk: M. et Mme J. Thibault, Mlle Thibault.

De Beaumont: M. J. Maisonneuve.

De Domremy: Mme A. Lavertue.

De Heath: M. A. Touchette, Mme A. Touchette.

De St-Albert: M. H. Lord.

De Manitoba: M. A. Lavoie, St-Boniface, M. et Mme O. Lavallée, St-Lazarre, Mme Geo. Simmons et enfants, M. et Mme Geo. Dupont, St. Georges, Man., Mme O. Therrien, For Garry, Man., M. Z. Lachance, St-Eustache, Mlle E. Lachance, St-Eustache, W. Vadnais, St-Eustache, A. Gauvin, St-Eustache, O. Chevrefils, St-Georges, Mme O. Chevrefils, St-Georges, M. Oublet, St-Lucien, Mme R. Oublet, St-Lucien, Mlle C. Oublet, St-Lucien, Mlle G.-H. Oublet, St-Lucien, Roger Goulet, St-Boniface, Mme P. Bouvier, StLaurent, Jos. Lessard, Crafton, J. Gourde, Crafton, A. Picard, St-Eustache, Man., Mme A. Picard, St-Eustache, Man.

De St-Jean-Bapitste, Man.: M. H. Desmarais, Mme P. Desmarais, Mlle C. Desmarais, E. Colette, J. Bissonnette, A. Sabourin, U. Duval, J. Carroll, D. Colette.

RECEPTION

Montréal, 20. — (Spécial au "Progrès"). — Le train spécial du Pacifique Canadien, portant les excursionnistes de la Survivance Française, est entré à la gare Windsor, à Montréal à 3 heures 30 de l'après-midi.

Une foule énorme de parents et d'amis, s'était massée dans la vaste rotonde de la gare pour saluer, à leur arrivée dans la Métropole, les voyageurs de l'Ouest Canadien. Des représentants des autorités municipales, du Pacifique Canadien de la Société Saint-Jean-Baptiste, de la Sauvegarde, des Artisans Canadiens, des Forestiers, d'autres organisations, s'étaient aussi rendus à la gare pour souhaiter officiellement la bienvenue à ceux qui viennent des lointaines provinces de l'ouest pour passer les fêtes dans la vieille province de Québec.

Parmi ces derniers, on remarquait M. H.-L. Auger, vice-président général de la Société St-Jean-Baptiste, MM. J.-O. Moquin et R.Payette, directeurs-généraux de la même société, MM. J.-A. Major et O. Ducharme, représentants de la Sauvegarde, le brigadier-général E.-D.-B. Panet et M. A.-E. Cadieux, chef et sous-chef du département des enquêtes du Pacifique Canadien.

M. E.-J. Hébert, assistant de l'agent-général du service des voyageurs du Pacifique Canadien, M. E.-G. Amiot, agent du district, service des voyageurs du Pacifique Canadien, M. Raoul Clouthier, représentant français du service de la publicité du Pacifique Canadien et plusieurs autres.

Les voyageurs de la Survivance, au nombre d'une centaine, descendirent de leurs wagons aux accents vibrants du corps de clairons de l'école Plessis. Après échange de poignées de mains et de paroles de bienvenu, tout le monde se dirigea vers la basilique où Mgr Gauthier accueillit les excursionnistes au nom des autorités religieuses. On se rendit ensuite à l'Université de Montréal puis à l'hôtel-de-Ville, où le Maire Martin souhaita la bienvenue aux visiteurs. A 8 heures, hier soir, un grand banquet offert par la ville, réunit tous les membres de l'excursion à l'Hôtel Viger.

Au nombre des excursionnistes qui descendirent du train du pacifique Canadien à la Gare Windsor, on remarquait M. Henri Lacerte, Magistrat de Winnipeg, et président de l'Association d'éducation du Manitoba, M. Raymond Denis, président de l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan, le Rév. F.-L.-J. Plourde, représentant de la 'Liberté' de Winnipeg, Charles Marchand, le populaire folkloriste canadien français, Mlle Jeanne Beliveau, nièce de Bgr Beliveau, archevêque de St-Boniface. Le train était sous la direction de M. P.-F. Gingras, représentant spécial du Pacifique Canadien dans les provinces de l'Ouest.

Le voyage, de Winnipeg à Montréal sur le convoi du Pacifique Canadien a été des plus agréables et tous les excursionnistes qui ont pris passage se sont déclarés enchantés des attentions dont ils ont été l'objet de la part du personnel de la compagnie. La présence du folkloriste Charles Marchand, sur le train ne contribua pas pour peu à mettre l'entrain parmi le groupe. Un piano avait été placé dans le wagon restaurant, de sorte que Marchand put faire entendre des vieilles chansons du territoire dans quelques concerts improvisés qui, furent fort appréciés. Un recueil de chansons canadiennes préparées, par les soins du service de publicité du Pacifique Canadien, avait été distribué à tous les voyageurs.

Ce matin, les excursionnistes de la Survivance Française sont partis pour Shawinigan Falls où ils passeront la journée, ils se réuniront ensuite à Québec puis à Sherbrooke, d'où ils reviendront à Montréal dans la matinée du 23. Le retour dans l'Ouest se fera individuellement.

L'HON. R.R. BENNETT

(Suite de la 1ère page)

une université capable de décerner un diplôme comme la route en assure un au voyageur. Le voyageur est intéressé dans les affaires de sa compagnie, peut-être aussi l'est-il dans les affaires de tout le pays. En sa qualité de ministre des finances, d'administrateur conjoint de cette firme qu'est le pays et qui compte des millions d'actionnaires, il veut citer quelques chiffres afin de dissiper les accusations d'extravagances portées trop souvent contre le gouvernement. L'année fiscale, terminée le 31 mars dernier, a produit un excellent bilan. Le pays a en chiffres ronds quatre cents millions de dollars dont cinquante trois millions en paiement de service rendu au peuple, comme les postes par exemple.

MM. CAHAN ET SAUVE

Les deux autres orateurs ont été MM. Cahan et Sauvé; le premier a parlé avec éloquence et conviction du rôle que joue la province de Québec dans la Confédération canadienne et de la nécessité pour les autres de la bien comprendre, de la connaître afin de l'apprécier à sa juste valeur. Pour quiconque se donne la peine de venir ici étudier notre population, nos institutions, nos aspirations, il verra qu'il n'y a pas dans tout le Dominion de province plus sincèrement et plus loyalement canadienne, respectueuse de son allégeance britannique mais soucieuse de l'intérêt de tout le pays.

M. Arthur Sauvé s'est également dit heureux de prendre parole au banquet des voyageurs. Il déclare que c'est peut-être la dernière fois qu'il leur adresse, en sa qualité actuelle, la parole, mais il leur demande de toujours le considérer comme l'un des leurs. M. Sauvé a parlé ensuite de diverses questions d'intérêt national et a terminé en demandant à tous les voyageurs d'unir leurs efforts pour contribuer à la prospérité du Canada.

Finance et Commerce

MARCHE DES VIVRES

Maïs américain jaune No 2	
Avoine de l'ouest No. 2	.77¼
Avoine de l'ouest No. 3	.74½
Avoine de dépense Extra No. 1	.72½
Orge d'alimentation du Manitoba	
Sarrasin No. 2	
Farine Crème de l'ouest 1ère patente	$8.00
Farine 2ème patente	$7.40
Farine forte à boulanger	$7.00
Flour, Wizter Patents, choice	
Fine fleur au quart	
Fine fleur à la poche	
Gruau au quart	
Gruau—90 lbs	$3.85
Son	$34.25
Gru rouge	$36.25
Gru blanc	$44.25
Moulée	
Foin, No 2, par tonne, au char	$13.50-$14.00
Fromage de l'ouest	19-19¼
Fromage de l'Est	
Beurre Fasteurisé No. 1	36-36½
Beurre de beurrerie No. 1	
Beurre de beurrerie No. 2	
Oeufs extras (entrepôt)	46-47
Oeufs premier (entrepôt)	42
Oeufs seconde (entrepôt)	37
Oeufs frais spéciaux	
Oeufs frais extras	65-67
Oeufs frais premiers	60
Patates, par poche, au char	
Porcs abattus à l'abattoir	
Porcs abattus à la ferme	
Lard (Gros)	

BOURSE DE MONTREAL

Fermeture

Abitib	140
Abestos Common	33¾
Bell Telephone	
Brazilian	221
B. C. Fishing	
Brompton	84½
Canada Cement	58¾
Can. Ind. Alcohol	48
Canada Steamship	91½
Cons. Smelting	264
Dominion Bridge	75¾
Howard Smith	

Laurentide	113
Montreal Power	89¾
National Breweries	104
Price Brothers	79
Quebec Power	84½
Shawinigan Power	87
Spanish River	138
Steel of Canada	
Wayagamack	108
Winnipeg Electric	99
Lard (Petit)	
Lard (Gras)	
Saindoux composé, au quart	
Saindoux composé, au seau	
Saindoux pur, au quart	
Saindoux pur, au seau	
Boeuf salé, 200 lbs	
Boeuf salé, 300 lbs	

BOURSE DE NEW-YORK

Fermeture

Abitibi	13934
American Can	53½
American Smelting X D 2 PC	61¾
American Tel. & Tel	8115
Atchison	1943
Baldwin Loco	
Baltimore, Ohio X D 4½ PC	11814
Canadian Pacific	2 53
Chicago Rock Island	
Crucible Steel X D 1½ PC	8834
Dupont	319
Erie Common	6134
Famous Players	
General Electric	13334
General Motors	132
Great Northern Pfd	9434
International Paper	7534
International Tel. & Tel	150
Kennecott Copper	8334
Granby Mines	4234
Missouri Pacific	52
New York Central	16434
Northern Pacific	9434
Pennsylvania	4434
Philips Petroleum	4134
Radio Corporation	9334
Reading	10434
St-Louis & San Francisco	
Southern Pacific	12834
U. S. Steel	14834
White Motors	5134
Woolworth	19434

COURS DES CHANGES

New-York, 20. — (Serv. Presse Canadienne). — Les cours des changes était ferme ce matin. La demande était la suivante:

Angleterre	4.67 3-16
France	3.91½
Italie	5.42½
Allemagne	23.89

Le dolar canadien faisait prime à ⅛ de un pour cent.

AMELIORATION

New-York, 20. — Service Presse Canadienne — Une légère amélioration dans les prix marquait l'ouverture d'aujourd'hui. International Business Machine et American Can touchèrent de nouveaux sommets pour l'année. Tobacco Products débuta un point plus haut. Cependant, Continental Insurance subit un recul d'un point dans la soirée.

MARCHE VIGOUREUX

Montréal, 20.— Service Presse Canadienne — Les prix d'ouverture se maintenaient fermes ce matin. Plusieurs titres montaient: Brompton, Nickel, Alberta Grain, Gurds, Dominion Bridge et Shawinigan. Gurs continua son avance et débuta à 93, un gain de 3 points sur la fermeture d'hier. Le reste de la liste présentait des gains fractionnels. Canadian Bronze et Brazilian étaient fractionnellement plus bas à 64½ et 221 respectivement.

CALENDRIER

Mardi, le 20 décembre 1927
S. DOMINIQUE, Abbé

Saint Dominique de Silos apprit à servir Dieu en gardant les brebis de son père. Pour mieux se sanctifier, il se retira dans le désert où il prit l'habit de saint Benoît. On l'envoya à Milan, où il résista courageusement à Garcias, roi de Navarre, qui voulait enlever les trésors de l'église. Cet acte de courage le fit reléguer en Castille, où il devint abbé de Silos. Il délivrait par ses prières, les esclaves de la main de leurs ennemis. Il mourut en 1073, et une troupe d'enfants vit son âme s'envoler au ciel.

Bulletin météorologique.
NEIGE, PEU DE CHANGEMENT

LA GUIGNOLEE

Mesdames et Messieurs,

Chicoutimi 19 décembre 1927.

Durant ces derniers 8 jours nous avions annoncé notre visite; nous avons frappé à votre porte et vous nous avez reçu à bras ouverts; vous avez délié les cordons de votre bourse pour aider au soulagement des pauvres de cette paroisse.

Au nom de ces derniers nous vous en sommes reconnaissants. Veuillez accepter nos remerciements pour l'empressement à répondre à l'appel que nous avons lancé.

Nous devons aussi remercier notre journal "Le Progrès du Saguenay" pour la publication gratuite de notre programme, MM. Delisle et Gagnon pour l'impression gratuite de nos placards, le Professeur VanKoolbergen pour nous avoir annoncé par la voie des airs l'Hôtel Chicoutimi pour l'usage gratuit de leurs salles, le Cercle des Voyageurs de Québec *pour avoir fourni* les bas "Guignolée" nos marchands pour avoir prêter leurs voitures, et tous ceux qui nous ont aidé de leur concours nous disons à tous un cordial merci et à l'an prochain.

M. ALFRED BOILY EST DECEDE

M. Alfred Boily de Saint-Joseph d'Alma, qui avait été frappé par un convoi sur le pont de l'Ile Ste-Anne, est décédé hier à l'Hôtel-Dieu St-Valier de cette ville.

M. Alfred Boily est âgé de 54 ans et laisse une épouse, née Eldorie Simard, et huit enfants.

Le corps du défunt est parti ce matin pour Saint-Joseph d'Alma.

A Mme Boily et à sa famille, "Le Progrès du Saguenay" offre ses plus sincères sympathies.

A L'HOTEL-DIEU

L'ambulance de M. Arthur Aubin a été demandée hier soir, à Laterrière chez M. Francois Girard. Il s'agissait du transport de Mme Girard à l'Hôtel-Dieu St-Valier, où elle subira une opération.

Son état n'est nullement désespéré et les médecins ont bon espoir que Mme Girard sera bientôt parfaitement rétablie.

LES VACANCES

Voici la liste des jours de fermeture des différents collèges et couvents de la ville à l'occasion du nouvel an:

Le Séminaire, du 30 de décembre au 10 de janvier.

L'Ecole Normale, du 28 de décembre au 7 de janvier.

Le Pensionnat du Bon-Pasteur, du 29 de décembre au 9 de janvier.

Les écoles de la Commission Scolaire, du 30 de décembre au 10 de janvier.

COUR DU MAGISTRAT

M. le magistrat Robert Bergeron, a siégé ce matin au palais de justice pour entendre des causes civiles. Aucune d'elles n'a marché: toutes ont été remises, la cause de Lorenzo Lavoie, ancien gérant du Steel, a été remise à demain matin.

CHEZ LA POLICE

Un individu de cette ville a été arrêté ce matin et traduit devant le recorder. Le prévenu a plaidé coupable et a été condamné à $10. d'amende et aux frais.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CHICOUTIMI

Ce soir, au lieu uet à l'heure ordinaires, assemblée de la Chambre de Commerce de Chicoutimi.

Le comité nommé à la dernière séance pour étudier certains problèmes d'intérêt primordial s'est réuni quatre fois et présentera un rapport de son travail. Il y aura sûrement de quoi intéresser tous ceux qui ont à coeur le développement de la ville de Chicoutimi et le bien-être de ses citoyens.

[illegible] priés de se rendre à cete séance, qui sera l'une des plus importantes de l'année.

ON OUVRIRAIT LA ROUTE CHICOUTIMI-ARVIDA AU TRAFIC DES AUTOMOBILES

Un train pour accommoder nos ouvriers travaillant à Arvida. Nouveaux taux de la Cie Electrique. Lecture d'un protêt à la suite de dommages dans un magasin. M. William Blanchet accepte le prix de $4,000.00.

UN INCIDENT

La séance au Conseil de Ville avait attiré une foule d'intéressés hier soir. La plus grande partie de l'assistance se composait d'ouvriers de Chicoutimi travaillant à Arvida et désirant savoir ce qui en était des démarches entreprises par M. le Maire et les échevins pour faire établir par la compagnie Roberval-Saguenay, un train matin et soir pour le transport de ces ouvriers avant et après l'ouvrage. La séance dura jusqu'à dix heures et demie.

Les rapports des différents comités furent lus et adoptés. Le procès-verbal fut adopté sauf une partie, en rapport avec le projet de résolution demandant aux députés fédéral et provincial de faire de pressantes démarches pour obtenir un chemin de fer du nord aboutissant au futur pont de Ste-Anne.

M. D.-V. Morrier, greffier de la ville, expliqua qu'il avait fait connaitre aux deux députés le contenu de la résolution. M. Gustave Delisle, M. P. P., l'accepta telle que rédigée, tandis que M. J.-E.-A. Dubuc, M. P., demanda quelques modifications. Il est d'avis que les deux gouvernements ne doivent pas être mis ensemble dans cette affaire. Dans le cas présent, c'est le gouvernement provincial qui est pêt à favoriser le projet de la construction de cette ligne, et c'est à lui qu'on devrait s'adresser pour les démarches.

M. Morrier, en conséquence, prépara une nouvelle résolution dans laquelle le nom du gouvernement fédéral et celui de son représentant pour Chicoutimi ne sont pas mentionnés. Il lut la résolution au Conseil, mais ce dernier, en apprenant que M. Gustave Delisle n'avait pas encore pris connaissance des changements survenus dans la rédaction de la résolution, décida d'attendre à la prochaine séance pour adopter cette résolution, alors que M. Delisle l'aura lue et approuvée. Ainsi, tout le monde sera d'accord.

Un compte-rendu du comité général fut lu par le greffier. Durant cette séance, MM. les échevins étudièrent les différentes applications reçues à l'Hôtel-de-Ville de personnes voulant remplir le poste de constable municipal, à la suite du renvoi de l'un d'eux. Le choix de MM. les échevins s'est arrêté sur M. Ernest Desmeules. Cette nomination fut approuvée par le Conseil.

M. l'échevin Guimont proposa alors que tout constable paierait le coût de son habit s'il quittait son emploi avant un an et qu'il paierait seulement la moitié s'il s'en allait avant deux ans. Adopté.

Les comptes soumis au Conseil pour paiement furent approuvés sans discussion.

M. le maire L.-P. Desbiens communiqua au Conseil le résultat de ses démarches auprès des autorités du chemin de fer Roberval-Saguenay à propos du train destiné aux ouvriers. Il déclara que la compagnie est prête à donner ce train matin et soir pourvu qu'elle soit assurée d'un montant de quarante piastre par jour. Les ouvriers qui étaient présents en assez grand nombre au Conseil, assurèrent que ce quarante piastres serait amassé sans difficulté, car il y aurait au moins 100 ouvriers qui se serviraient de ce train. D'après les chiffres que la compagnie possède, il y a 125 ouvriers de Chicoutimi qui travaillent à Arvida. Si l'on ajoute à ce nombre les personnes qui occasionnellement prendraient ce train, le $40.00 sera facilement couvert et même dépassé.

La compagnie accepta aussi que le surplus de certains jours serait appliquable aux journées de baisse. La compagnie, ainsi que la Ville sont prêtes à faire l'essai pour une semaine ou deux.

Un nommé Bouchard qui, à la dernière séance, s'était fait le porte-parole de ses compagnons, se leva alors et affirma qu'il était allé voir M. Vallerand et que ce dernier lui aurait dit qu'aucun membre du Conseil n'était allé le rencontrer. "Dans cette affaire-là, dit-il, il est clair que quelqu'un a menti: je ne dis pas de quel côté vient le mensonge".

Ces paroles provoquèrent des protestations de la part de M. le maire, des échevins. M. Desbiens expliqua ses démarches qui ont amené le résultat ci-haut mentionné.

Après avoir décidé l'essai de ce train, on fixa l'heure du départ d'Arvida: il sera de six heures et quart s'il part de l'usine même, et de six heures et demie, s'il part de la gare d'Arvida. De Chicoutimi, le train partira à six heures précises du Bassin.

Une lettre fut ensuite lue, informant le Conseil que le Dr Lessard, qui avait été invité à rencontrer ce dernier à Chicoutimi, ne pourra pas le faire avant quelque temps pour cause d'absence.

Une communication de la Cie Electrique du Saguenay, fut lue dans laquelle cette compagnie informait le Conseil que la lampe de rue qui se trouvait près de l'Hôtel-Dieu n'a pas été enlevée par elle.

D'après M. Pelletier, ingénieur de la ville, ce serait un ancien employé de la compagnie qui l'aurait fait. Dans tous les cas, ajouta-t-il, cette lumière sera remise en place avant longtemps.

La même compagnie avisa le Conseil qu'elle avait l'intention de modifier ses taux en ce qui regarde la force motrice. Voici les nouveaux taux qu'elle voudrait faire accepter: $0.03 du kilowath-heure pour les premiers 50 K.W.H., par K.V.A., de demande maximum par mois.

$0.01 par K.W.H., pour l'autre 50 K.W.H., par K.V.A., de demande maximum par mois.

$0.0½ par K.W.H., pour l'autre 200 K.W.H. par K.V.A., de demande maximum par mois.

Et enfin, $0.03-10 par K.W.H. pour la balance du pouvoir.

On demande à ce qu'une réponse soit donnée avant huit jours. M. le maire pria alors M. Pelletier ingénieur de la ville, de comparer ces nouveaux taux avec la franchise de la compagnie.

Une lettre du gérant de la ville d'Arvida informe le Conseil que le boulevard Taschereau, qui unit les deux villes, est maintenant ouvert. Il fait maintenant le voeu que ce chemin soit un moyen de plus de bonne entente et d'union entre Arvida et Chicoutimi.

Plusieurs demandes de particuliers, regardant en majorité des taxes municipales furent mises sur le tapis. Les unes furent différées, les autres furent accordées selon le cas.

M. le greffier lut ensuite un protêt adressé par Lessard et Frère Ltée à Gilbert et Frère, en rapport avec des dommages causés par l'eau dans le magasin Lessard dans la nuit du 4 au 5 décembre dernier.

Le protêt allègue les faits suivants: La cie Lessard et Frère Ltée a loué de Gilbert et Frère un magasin sur la rue Racine. Le propriétaire était responsable de dommages causés par un défaut de couverture du magasin, ou autrement.

Or, dans la nuit du 4 au 5 décembre 1927, de l'eau provenant de l'étage supérieur a inondé le magasin et fait des dommages aux marchandises. La compagnie devra remplacer ces marchandises et de plus elle perdra des ventes. Elle réclame un montant total de $1503.49 et les frais en plus.

Elle déclare qu'elle est prête à procéder en Cour si le montant n'est pas payé.

Une autre document fut lu dans lequel la compagnie Lessard et Frère donnait quittance pour le montant réclamé.

Une lettre de M. Claveau, qui a son logement à l'étage supérieur du magasin Lessard et Frère fit part au Conseil d'une réclamation au montant de $1533.00 qu'il a dû payer à Gilbert et Frère après l'inondation du magasin. Il allègue que la conduite d'eau qui conduit chez lui était bouchée par la terre. En attendant le retour de l'eau, les robinets de la maison furent laissés ouverts. Durant la nuit, le tuyau se déboucha soudainement et la terre qui sortit du robinet obstrua à son tour la conduite de renvoi. C'est ainsi que l'eau déborda, s'écoula sur le plancher et tomba finalement dans le magasin". Si l'aqueduc avait été en bon ordre, prétend la lettre, ces dommages ne seraient pas survenus". Il met donc la Ville responsable des dommages et réclame un montant total de $1533.00.

Il fut décidé qu'avant de prendre aucune décision dans cette affaire le chef de police ferait une enquête.

M. William Blanchet consentit à vendre son terrain à la Ville pour un montant de $4,000.00. On se souvient que M. Blanchet avait demandé d'abord $5,500.00. Le Conseil trouvant le montant trop élevé offrit $3,500.00. M. Blanchet ne voulut pas accepter ce prix. Le Conseil offrit alors $4,000.00 et M. Blanchet, après hésitations, accepta ce montant. Cette affaire, qui date du désastreux incendie du moulin, est maintenant réglée à la satisfaction des deux parties.

Une lettre adressée au maire de Chicoutimi, datée de Chicoutimi et signée Philippe Tremblay, maire, demande de bien vouloir lui communiquer des renseignements au sujet du pont de Ste-Anne: "où en est-on rendu dans cette affaire-là??" C'est en sa qualité de maire et d'actionnaire de la compagnie du Pont qu'il demande ces renseignements. On se rendra à son désir.

Une première et deuxième lectu-

LES ACTIVITES DE L'UNITE DU LAC-ST-JEAN

Travail de la semaine du 12 à Roberval, Alma, St-Méthode, etc...

Rapport du travail de la semaine du 12 décembre 1927, de l'Unité Sanitaire Co., Lac St-Jean, Roberval, Alma, St-Méthode, Hébertville.

Administration: Assemblée de l'Unité Sanitaire, 1; Conférence maternelle, 1; Assistance, 30; Conf., Hyg., de l'enfance, 1; Assistance, 30; Conf. Hyg. Scolaire, 10; Assistance, 329; Conseils Hyg., individuelle, 186; Entrevues, 58; Appels téléphoniques, 11; Heures de bureau, 87; Heures de travail, 213; Lettres reçues, 10; Lettres envoyées, 26; Lettres ante-partum, 3; Rapports de journaux, 2; Articles de journaux, 3; Pièces de litt-dist, 678; Affiches posées, 6; Milles parcourus, 462½.

Inspection scolaire: Ecoles visitées (couvent), 2; Classes visitées, 11; No. d'enf., pesés et mesurés, 329; No. d'exam., par les Infirmières, 329; No. d'avis aux parents, 293; No. de défauts trouvés, 564; No. d'exclusions pour vace, 7; No. de défauts corrigés, 167; No. dents extraitées ou plombées, 147; No. d'amygdales traitées, 12; No. vue corrigée, 9; Cas réf., au médecin de famille, 220; Cas réf., au dentiste, 199 Ex. re: mal, Cont. 116; Vis. subs., des écoles, 2.

Visites à domicile: Vis., à domicile, total, 43; Vis., ante-partum, 12; Vis., post-partum, 13; Vis., bébés, 13; Vis., enf., pré-scolaire, 9; Vis. re: mal. Cont., 3; Vis., re: tuberculose, 2; Mal. Cont., rapportées, 2; Enquête re: typhoïde, 2.

Rapport du travail de la semaine 12 décembre 1927, Roberval, Hébertville, Chambord.

Sanitation: Egoût privé, 1; Latrines des écoles, 4; Nuisances, 11; Plaintes reçues, 5; Consultations, 14.

Inspection: Edifices *publics*, 2; Ecoles, 2; Hôtel, 1; Restaurants, 2; Boucherie, 1; Abattoir, 1; Boulangerie, 1; Aliments et boissons, 2; Boutiques et barbiers, 2; Magasins de denrées, 2;

---

re furent faites pour l'adoption d'un règlement amendant un règlement d'hygiène. Il se lit comme suit: Que la section 5 au chapitre 2 concernant les nuisances publiques, soit amendée de manière à ajouter les mots suivants: "Il est aussi défendu de garder, d'élever ou de nourrir des renards dans les limites de notre ville. Les deux lectures furent adoptées unanimement.

M. Eloi Côté, par lettre, avisa le Conseil de Ville qu'il organisait un système d'inspection pour l'abattage des animaux: il a maintenant à son emploi un nommé J.-A. Allard, qualifié comme inspecteur des viandes. Il demande l'aide du Conseil sous forme d'un octroi ou encore la centralisation de l'abattage. Un prix serait établi pour l'abattage et pour l'inspection des viandes. Quelques statistiques étaient contenues dans la lettre et soulignaient l'importance de l'inspection des viandes à l'abattage. M. Eloi Côté se dit prêt à rencontrer le Conseil avec son inspecteur pour donner de plus amples détails.

Quelqu'un demanda si l'inspection du lait avait donné des résultats. Le Dr Duhaime répondit que l'inspection était bien faite et que le lait était présentement en de bonnes conditions. Il déclara que quelques laitiers avaient dû être interdits. "C'est dans la saison des pluies qu'il importe le plus d'inspecter le lait" fait remarquer quelqu'un.

La question du pain vint aussi sur le tapis. Le Dr Duhaime déclara au Conseil qu'il est en train de préparer un rapport au Conseil au sujet du pain. Ce rapport sera prêt sous peu.

Le Conseil Central des Syndicats Catholiques présenta une requête à propos des trains pour Arvida. Cette question est maintenant réglée.

La séance tirait à sa fin lorsque l'échevin Tremblay se leva, tenant un numéro du "Progrès du Saguenay" de mardi, 6 décembre. Il protesta d'abord énergiquement contre la manière d'agir du journal local envers le Conseil de la Ville de Chicoutimi, surtout depuis qu'il est devenu quotidien. Le "Progrès" lance des insinuations qui ferait croire au public que le Conseil ne fait rien, alors qu'en réalité le maire et les échevins donnent gratuitement leur temps à l'administration de la Ville.

Il cite en particulier quelques articles du "Progrès" où les échevins étaient concernés.

En plus, il protesta contre une partie du compte-rendu du représentant du "Progrès" à la dernière séance. Il prétendit que la phrase suivante: "L'échevin Tremblay y alla de quelques farces..." était loin de rapporter fidèlement ce qui s'était passé lundi soir le 5 décembre. Il pria le "reporter" de s'expliquer, en plus, il le pria de communiquer à qui de droit les remarques qu'il venait de faire, leur demandant d'avoir à changer de manière. M. John Murdock déclara que pour sa part il ne regrettait pas les paroles qu'il avait prononcées à la dernière assemblée et qu'il était prêt à les répéter encore. Pour ce qui est de cette partie du compte-rendu, il trouva qu'elle était exacte. Il ajouta qu'il trouvait le journal bien fait, mais que le Dr Tremblay avait raison dans les remarques qu'il venait de faire au sujet de sa manière d'agir avec le Conseil.

Sur l'invitation du maire Desbiens, le reporter se leva et déclara qu'il n'avait rien à voir avec les articles de la Rédaction. Pour ce qui est de l'expression dont se plaint le Dr Tremblay, il n'a l'a pas écrite par parti-pris contre lui. Il avoue que le mot "farces" est de trop et le retire. L'échevin Tremblay se déclara satisfait des paroles du "reporter" et l'incident fut clos.

Un nommé Joseph Gagnon, boucher de Jonquière, proposa au Conseil d'ouvrir la route Chicoutimi-Arvida au trafic des autos pour l'hiver. Il expliqua que le projet était très réalisable et donna le droit d'établir des barrières de péage pour aider à l'entretien du chemin et demanda de plus un léger octroi: $300.00 pour tout l'hiver. Le Conseil semble prêt à verser ce montant en deux termes. Il étudiera davantage la question et donnera réponse en quelques jours.

La séance fut déclarée close à dix heures et demie.

Note de la Rédaction. — Revenir sur les paroles de M. l'échevin Tremblay, ce serait perdre notre temps, faire perdre celui des autres et aigrir inutilement des esprits appelés à travailler en collaboration. Il y a bien des disputes, en ce monde, que l'intérêt de tous réclame de laisser tomber. Cependant, l'un de ces jours prochains, il nous faudra faire valoir — puisqu'on ne le reconnait pas encore — le droit que les journaux et le public ont d'apprécier ce que font les autorités municipales, à Chicoutimi comme ailleurs. C'est ce que nous ferons dès que nous en trouverons le temps.

UNE SOMME DE $2,000,000. A ETE SOUSCRITE EN ANGLETERRE

On connaîtra les projets du Syndicat anglais dès le retour de M. Henri Bray. Pour la région du Lac-St-Jean?

Québec, 20. — (Serv. Presse Canadienne). — Une somme de $2,000,000 a été souscrite par des capitalistes anglais, dirigés par Lord Gainford, pour le développement de la partie nord de notre province. Cette nouvelle câblée par Sir George Courthope, vice-président du Syndicat Britannique, nous a été transmise par l'hon. Adélard Turgeon, orateur du conseil législatif et l'un des représentants québécois du Syndicat. Le message de Sir George Courthope nous apprend que le plein montant de $2,000,000 a été souscrit et que Henry Bray qui s'est rendu en Angleterre à propos de certaines transactions financières, s'en retournera par le Majestic jeudi prochain. A son retour, on s'attend à ce qu'il donne quelque éclaircissement sur les projets du Syndicat. On a déjà annoncé qu'on allait ériger un grand "smelter". On sait peu de chose sur les autres projets du Syndicat sauf qu'il espère commencer bientôt des travaux de développement dans le Lac-St-Jean et la région de Chibougamau. M. Bray est actuellement à Londres avec M. W.-T.-A. Proctor; à leur retour à Québec, ils auront appris tous les détails des travaux que veut accomplir dans Québec le groupe de capitalistes anglais conduit par Lord Gainford et Sir George Courthope.

BENEDICTION D'UNE STATUE A SAINT ANTOINE

M. l'abbé Provencher préside à la bénédiction et donne le panéryrique.

Dimanche dernier au milieu de nombreux fidèles avait lieu dans la chapelle des servantes des T.-S. Sacrement la bénédiction solennelle d'une statue à Saint Antoine-de-Padoue.

Les dévots à ce grand Saint entendirent à cette occasion un admirable panégyrique que nous aurions aimé reproduire en entier.

Voilà cependant un résumé aussi complet que possible de ce panégyrique.

Le prédicateur commenta ces paroles de saint Matth.:

"Qui se humiliaveret, exaltabitur."
Celui qui s'humilie sera exalté.

Puis le prédicateur explique que l'étonnement que nous éprouvons à voir certains saints si puissants et si glorieux, tandis que d'autres le semblent si peu, a son explication dans le secret de Dieu d'abord et vraisemblablement dans l'humilité de ses saints récompensée.

Saint Antoine de Padoue, riche, noble, grand, se fait petit, humble et inconnu pour l'amour de Dieu en embrassant la pauvreté religieuse.

Antoine, riche des richesses de la terre, embrasse l'humilité et la pauvreté de Jésus-Christ: "O monde, tu mens à toutes tes promesses! ta force n'est qu'un roseau fragile, tes richesses qu'un peu de fumier, tes plaisirs qu'un écueil où la vertu fait naufrage."

Bien que le monde semble être sa part d'héritage, Antoine, lui tourne le dos pour écouter la voix du Seigneur. "Heureux celui qui est l'élu, et plus heureux encore s'il se donne au premier appel."

Antoine entre au couvent des chanoines Réguliers de saint Augustin de Lisbonne. Mais dans ce monastère si près de la ville, ses amis savent le trouver et les bruits de la cité le distraire, aussi demande-t-il à ses supérieurs la permission de vivre dans un monastère plus éloigné de Lisbonne. C'est là qu'il se prépare au sacerdoce.

Mais le voilà tout ardeur pour la vie franciscaine; François qui avait épousé la sainte pauvreté conquit tout à fait l'âme d'Antoine, le martyre lui-même vint s'ajouter à sa convoitise et il obtint la permission de se faire franciscain. Antoine avait trouvé sa voie définitive.

Le grand désir d'Antoine était de devenir missionnaire et martyr, mais Dieu n'exaucera pas ce désir, il le réserve pour se servir de lui comme d'une arme ardente contre l'apostolat. On sait que Dieu prépare ses apôtres dans la prière, la pauvreté et l'humilité, parce qu'avant tout, ils doivent prêcher d'exemple. C'est pourquoi, pendant un an Antoine vit en ermite sur le Monte-Paolo au milieu d'effrayantes austérités.

Mais grâce à ces souffrances du corps, son esprit se nourrit des Saintes Ecritures....

Le saint contemplatif de Monte-Paolo n'attendait plus qu'un signe de la Providence pour épancher son âme et verser sur le monde des torrents de lumière et d'amour.

Les Albigeois répandaient l'hérésie par toute l'Europe. Selon eux, deux esprits avaient présidé à la création. L'un bon, l'autre mauvais. De cette affreuse doctrine, il tirait des conclusions plus affreuses encore. Le mariage était immoral, le corps était mauvais mais l'âme n'étant pas responsable du mal du corps, n'avait besoin de rédemption ni de pardon.

Hélas! devant cette hérésie, des docteurs savants et habiles avaient échoué.....Dieu tire Antoine de son désert et le dresse devant ces foules hérétiques. Il donne à sa parole du saint de Padoue l'autorité et le gratifie de l'argument le plus irrésistible et le plus convaincant, le don des miracles.

Ainsi, Antoine devient messager de la bonne nouvelle et semeur de mérite. Les hérétiques les plus ardents, en étaient effrayés, l'un d'eux tenta même de l'empoisonner. Mais le saint trace un signe de croix sur la coupe qui contient le poison et la vide d'un trait sans en ressentir jamais aucun mal.

La réputation de sainteté qui entourait Antoine était très grande et aussi, le jour de sa mort, entendait-on les habitants de Padoue crier à pleine voix, le saint est mort! le saint est mort! Même après sa mort (arrivée en 1231) Saint Antoine fait de nombreux miracles. Les malades s'en retournaient guéris presque comme au temps de Notre-Seigneur.

Telle fut en peu de mots la vie de Saint-Antoine - de-Padoue.

Enfin le prédicateur termina par ces mots: " Comme nos pères, ayons envers le pauvre et l'humble de Padoue, la piété qui attire sur nous ses bénédictions et ses faveurs. Ce ne sera jamais en vain que nous nous adresserons à lui. Car, comme le dit si bien la prière à ce grand saint, si vous voulez des miràcles, ayez recours à Saint Antoine. Il se rendra à vos voeux, et vous attirera avec lui au ciel pour y jouir d'une éternité de bonheur."

L'aumônier et les servantes du T.-S. Sacrement remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu participer à la souscription pour l'achat de la statue de saint Antoine-de-Padoue.

Cette statue remplace royalement l'ancienne statue de plâtre détruite il y a quelques années.

AVIS

On nous prie de communiquer au public les renseignements suivants au sujet de la Goute de Lait.

Le médeçin et les garde-malades sont à la disposition du public aux heures et endroits suivants: à l'Hotel-de-Ville, le mercredi après-midi de 2 à 4 heures pour les quartiers Centre et Est de la ville, pour la paroisse et la Rivière-du-Moulin.

Au numéro 58 de la rue Bossé le jeudi après-midi de 2 à 4 heures pour le quartier Ouest.

CHANGEMENTS BIENTOT DANS L'HORAIRE DU C. N. R.

Il est certain maintenant que le Canadien National fera des changements à l'horaire des trains, dans la région. Il avait même été question de les faire le 18 de décembre, mais on en est venu à la conclusion que le changement, à la veille des fêtes, aurait été un ennui pour le public voyageur. Nous connaîtrons l'horaire nouveau bientôt, puis que le changement doit se faire aux premiers jours de l'an 1928.

POUR DIRIGER LES TRAVAUX DE CHUTE-A-CARON

Nous apprenons que I.-G. Calderwood, surintendant de la Knoxville Power Company depuis plusieurs années, vient d'être promu et qu'il sera chargé de la construction du plus grand développement hydro-électrique jamais tenté par la Aluminum Company of America, dans la province de Québec.

M. Calderwood vient d'être envoyé à Arvida, P.Q., Canada où il aura charge de la construction d'un grand canal et du développement d'énergie hydro-électrique de la rivière Shipshaw.

Le travail a été commencé il y a deux ans, mais il a été retardé jusqu'à ce qu'on ait terminé la digue de Santeetlah, en haut de Calderwood. On assure que le barrage canadien, quand il sera terminé, développera environ 800,000 chevaux vapeur et sera désigné sous le nom de "centrale d'énergie de la Chute-à-Caron".

J.-E.-S. Thorpe, depuis de longues années, surintendant de la Talhassee Power Company à Badin, N. C. a été envoyé à Maryville, Tenn. pour remplacer M. Calderwood et il est déjà entré en fonction.

DEMANDEZ DE SUITE VOTRE POUPEE

Mlle, ne prenez pas de chances d'attendre à al dernière minute pour vous procurer une "poupée maman", car vous serez peut-être déçue, la livraison augmente de *jour* en jour, et le nombre à distribuer gratuitement n'est pas aussi élevé que vous le croyez. Il y va de votre intérêt. Demandez de suite votre "Poupée maman" à

La Dame aux Poupées,
Progrès du Saguenay,
Chicoutimi.

NAISSANCE

St-Henri-de-Taillon, 20. — (De notre correspondante, Mlle M.-A. Renaud). — M. et Mme Ernest St-Pierre, (née Simonne Beaupré), annoncent la naissance d'un fils, baptisé le 7 décembre, sous les prénoms de Joseph - Albert. Parrain, M. Honoré Beaupré, oncle de l'enfant; marraine: Mlle Rose-Anna Gaudreault.

RECTIFICATION

Une correspondance nous a été communiquée, à la fin de novembre dans laquelle il était question d'une excursion à Grandes Bergeronnes, comté de Charlevoix. Nous devons dire que ce communiqué n'était pas dû à Mme A. Gagnon, notre correspondante, mais à une personne qui s'est servie de son nom.

Nous croyons devoir ajouter en toute justice pour M. Jean-Charles Lapointe, de Grandes Bergeronnes, que ce communiqué a été publié de bonne foi et sans malice de notre part.

Nous profiterons de la circonstance pour avertir les citoyens de Grandes Bergeronnes qui auraient des nouvelles à nous communiquer, de les remettre à Mme Gagnon, qui est seule autorisée à les recevoir pour le "Progrès du Saguenay".

LA SEMAINE SOCIALE DE L'AN PROCHAIN

C'est à St-Hyacinthe, sur l'invitation de S. G. Mgr Decelles, qu'aura lieu la prochaine Semaine Sociale, du 27 août au 1er septembre 1928. Les membres de la Commission générale des Semaines se sont réunis récemment et ont choisi le sujet de cette huitième Semaine : le Problème économique, considéré surtout au point de vue agricole. Ils ont aussi élu un nouveau membre à la Commission générale : le R. P. Leduc, O.P., régent des études au couvent dominicain d'Ottawa.

LE COMMERCE EST TRANQUILLE DANS LA REGION

Les affaires sont tranquilles, disent les marchands. C'est assure-t-on, la plus mauvaise saison de fêtes qu'on ait vue depuis plusieurs années. Plusieurs causes sont données à ce mauvais état du commerce. La principale c'est la tranquillité dans les chantiers. On sait en effet que la coupe du bois demande beaucoup moins de main d'oeuvre cette année. Les entrepreneurs de chantier ont moins de commandes pour la coupe et l'effet se fait sentir dans toutes les branches de l'industrie et du commerce.

DE PASSAGE

M. J.-E. Leblanc, agent du trafic des passagers, pour le Canadien National, à Québec, et M. Léon Gray, de L'Action Catholique, de Québec, sont de passage en notre ville, par affaires.

AVIS PUBLIC

Province de Québec,
District de Roberval.
La Corporation Municipale du Comté du Lac St-Jean No Un
Session Générale du 14 *déc.*, 1927.

Extrait des minutes de la dite session à laquelle le Quorum Légal était présent, sous la Présidence de M. Alphonse Fortin Préfet:

ATTENDU La mort prématurée de M. le docteur Lionel Cinq-Mars Maire du Village de St-Coeur-de-Marie et membre de ce Conseil.

Il est résolu unanimement que ce Conseil offre à la famille Cinq-Mars ses sincères sympathies dans le deuil profond que lui cause cette mort.

Que copies des présentes soient transmises à la famille et aux journaux locaux.

(Signé) Alphonse Fortin, Préfet.
(Signé) J.-C. Hudon, Sec.-Trés.
Vraie copie,
J.-C. Hudon, Séc.-Trés.

Province de Québec,
District de Roberval.
Le Conseil de Comté du Lac St-Jean No. Un
Session Générale du 15 *déc.* 1927.

Extrait des minutes de la dite session à laquelle le Quorum légal était présent sous la Présidence de M. Alphonse Fortin, Préfet: :

ATTENDU la mort de M. Etienne Coulombe de St-Gédéon et beau-père de M. Joseph Richard, notaire et membre de ce Conseil, maire du Village d'Hébertville:

Il est résolu unanimement que ce conseil offre à la famille de M. J. Richard ses profondes sympathies dans le deuil qui le frappe.

Que copie soit transmise à M. Richard, Adopté: :

(Signé) Alphonse Fortin, Préfet.
(Signé) J.-C. Hudon, Sec.-Trés.
Vraie copie.
J.-C. Hudon, Sec.Trés.

AVIS PUBLIC

Province de Québec,
District de Chicoutimi,
No. 1876.
DANS LA COUR SUPERIEURE
ACTON BISCUIT CO. LTD.,

corps politique et légalement constitué ayant son bureau et principale place d'affaires dans la ville d'Acton Vale, dans le district de St-Hyacinthe.

demanderesse

vs

F. B. TREMBLAY, de Jonquière, district de Chicoutimi, maintenant de lieux inconnus.

défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Chicoutimi, 12 décembre 1927.
(Signé) Savard & Martin,
P. C. S.

VRAIE COPIE
Savard & Martin.
P. C. S.
Elisée Gaudet, LL. L.
Procureur de la demanderesse.

CROISIERE EN MÉDITERRANÉE ET PELERINAGE EN TERRE SAINTE
Sous la présidence personnelle de
S. G. Mgr PRUD'HOMME
évêque de Prince-Albert, Saskatoon
DÉPART LE 8 FÉVRIER
Pour renseignements et adhésions s'adresser aux organisateurs
LES VOYAGES HONE
95, rue St-Jacques, MONTREAL — 14, rue du Fort, QUÉBEC

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de Edmond Savard, de St-Bruno, Cédant Autorisé.

Ventes des Crédits

Sur instruction des inspecteurs, le syndic soussigné recevra, jusqu'à mardi de le 27 décembre 1927, à deux heures, P. M., des soumissions cachetées et marquées "SOUMISSION SAVARD" pour l'achat des crédits ou comptes recevables du dit Edmond Savard et se montant en tout à environ $5000.00.

M. Savard a tenu un magasin d'épicerie et de boucherie à St-Joseph d'Alma et presque tous ces comptes sont dus par des personnes demeurant à St-Joseph d'Alma ou dans les environs.

La liste des crédits peut être vue au bureau du notaire Gingras, à St-Joseph d'Alma, et au bureau du syndic soussigné dans les heures ordinaires de bureau. Les soumissions seront ouvertes le 27 décembre 1827 à deux heures P.M. Le syndic ne sera pas obligé d'accepter la plus haute ou aucune des soumissions.

Donné à Chicoutimi,
ce 17 décembre 1927.
Henri GIRARD,
Syndic.